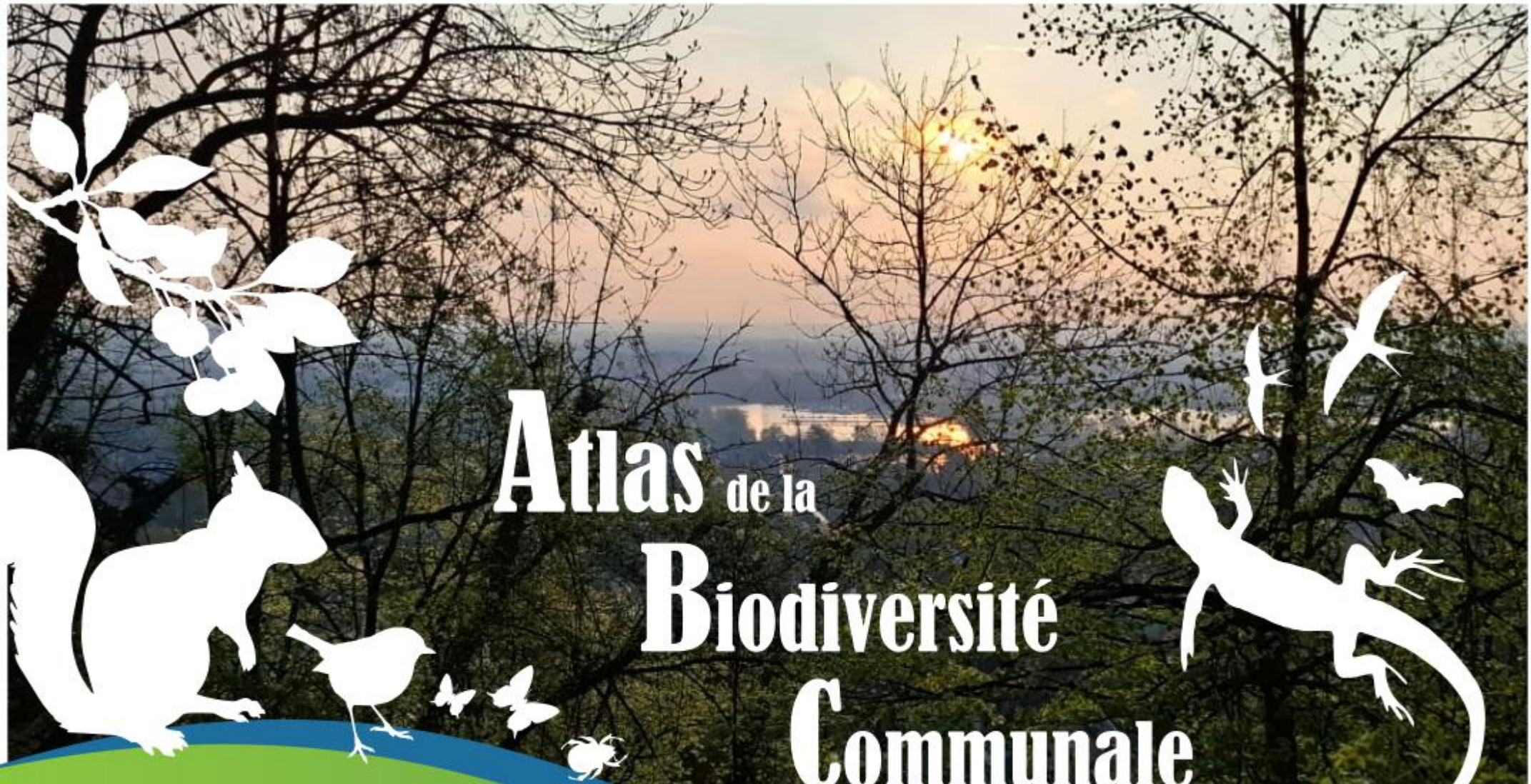


Atlas de la Biodiversité Communale

de Villennes-sur-Seine

Villennes sur Seine

Alisea
Ecologie et Développement Durable

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Étude réalisée pour :

Commune de Villennes-sur-Seine
Hôtel de ville
36 Avenue Foch
78670 Villennes-sur-Seine

Étude réalisée par :

Alisea
16 rue Champ Lagarde - F78000 VERSAILLES
Antenne locale à PONTARLIER (FR25300)

Téléphone : 01 39 53 15 84
Courriel : contact@alisea-environnement.fr
Site internet : https://www.alisea-environnement.fr/

Étude suivie par :
M. Laigneau Jean-Pierre, Maire de Villennes-sur-Seine
Mme Renau-Babin Virginie, DST

Équipe de ALISEA ayant participé aux inventaires et à la rédaction :

Nom	Fonction	Expertise	Expérience
Sébastien DAVOUST	Directeur Ingénieur écologue – Chef de projet	Faunisticien (Avifaune, Amphibiens, Mammifères dont Chiroptères)	20 ans
Delphine CHABROL	Ingénieure écologue – Chargée d'étude	Botaniste	12 ans
Violaine CHAMPION	Ingénieure écologue – Chargée d'étude	Faunisticienne (Avifaune, Amphibiens, Insectes, Reptiles)	9 ans
Pauline MORETTI	Ingénieure écologue – Chargée d'étude	Faunisticienne (Avifaune, Amphibiens, Insectes, Reptiles)	2 ans
Aube DELAUZE	Ingénieure écologue – Chargée d'étude	Botaniste	1 an
Fabien POTESTAT	Ingénieur écologue – Chargé d'étude	Botaniste et pédologue	1 an
Fanny DUMONT	Ingénieure écologue – Chargée d'étude	Faunisticienne (Chiroptères)	1 an
Noah LANG	Ingénieur écologue – Chargé d'étude	Faunisticien (Insectes, Reptiles, Amphibiens)	>1 an
Léa LOYAUTÉ	Stagiaire	-	-

Contrôle qualité interne/relecture : Sébastien DAVOUST – Ingénieur écologue, chef de projet

Les photos ont été majoritairement réalisées par les membres de l'équipe de ALISEA. Dans les cas où ALISEA n'avait pas à disposition les photos et images nécessaires à la réalisation du document, des fichiers libres de droit ont été utilisés. Les mentions sont indiquées pour chaque image.

Nous remercions Zoé Blanchet et Marie-Claude Juan, habitantes de la commune de Villennes-sur-Seine, pour le partage de leurs données d'inventaire.

TABLE DES MATIERES



PARTIE 1. PRESENTATION GENERALE & OBJECTIFS DE L'ABC 4

QU'EST-CE QUE LA BIODIVERSITE ? 5
POURQUOI REALISER UN ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE ? 6
METHODOLOGIE EMPLOYEE POUR L'ABC 7

PARTIE 2. PRESENTATION DE VILLENNES-SUR-SEINE 9

LE TERRITOIRE DE VILLENNES-SUR-SEINE 10
HISTOIRE DE LA COMMUNE 11
LA PRESENCE DE L'EAU SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL . 12
LES PERIMETRES D'INVENTAIRES ET DE PROTECTION DE LA NATURE EXISTANTS 14
LES TROIS GRANDES ENTITES GEOMORPHOLOGIQUES 16





PARTIE 3. LA BIODIVERSITE DE VILLENNES-SUR-SEINE 17

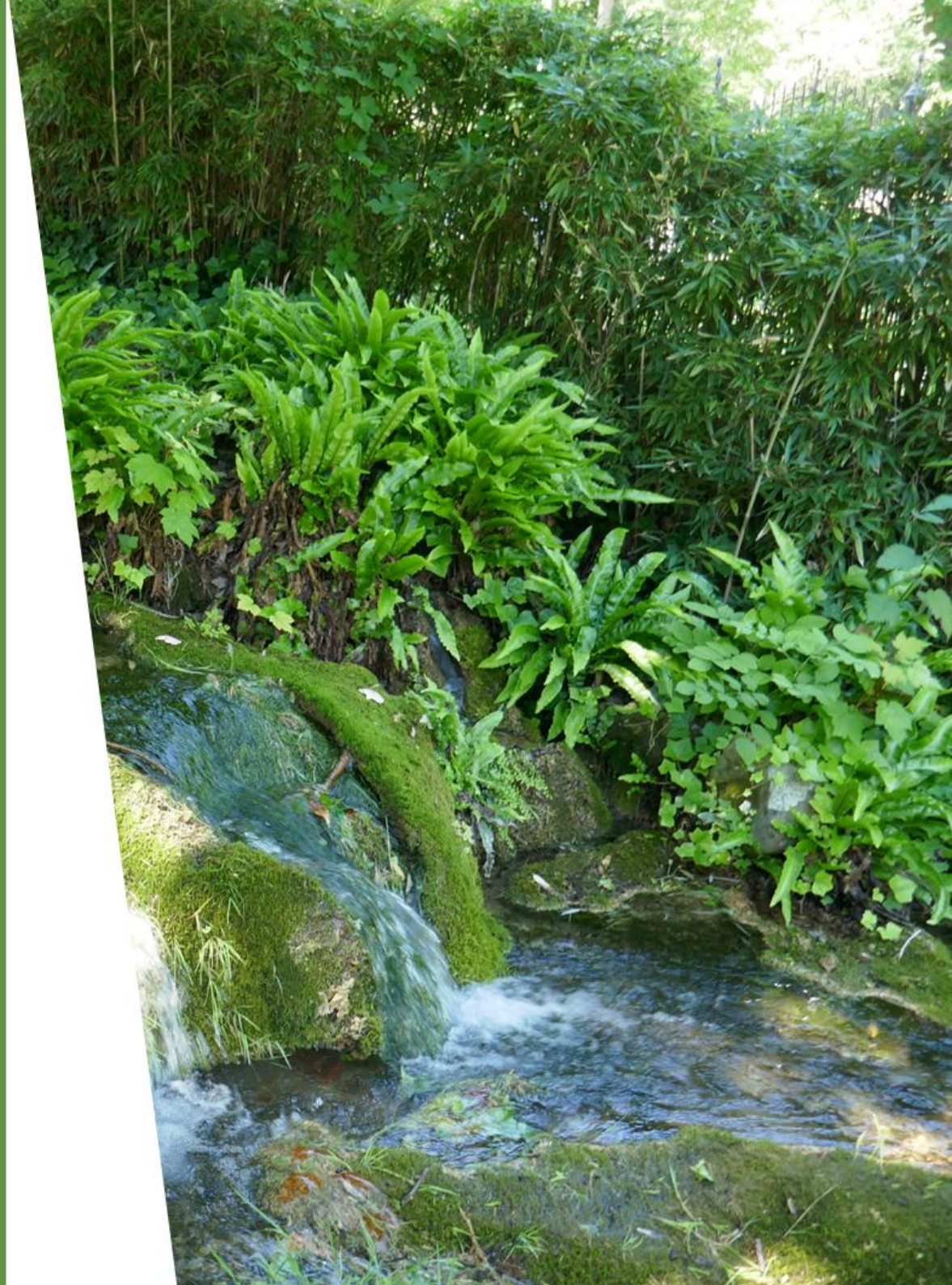
LA BIODIVERSITE DE VILLENNES-SUR-SEINE EN QUELQUES CHIFFRES 18
LA TRAME VERTE ET BLEUE DE VILLENNES-SUR-SEINE .. 57
LES ENJEUX DU TERRITOIRE. **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

ANNEXES 58

©Photos Sommaire : Zoé Blanchet

PARTIE 1

Présentation générale & objectifs de l'ABC



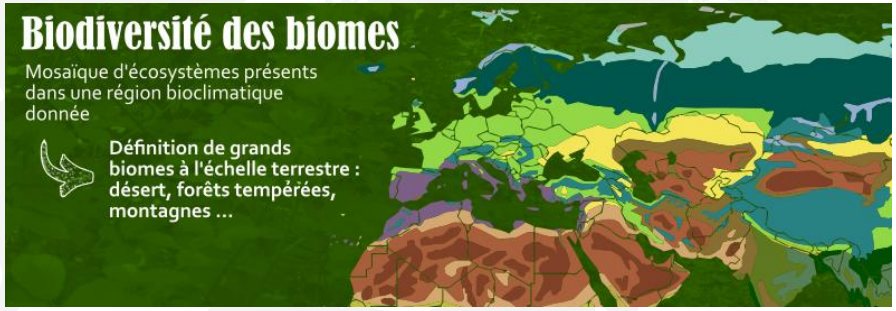
Qu'est-ce que la biodiversité ?

Le terme de biodiversité est apparu pour la première fois dans les années 1980 au sein de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), mais il a été vulgarisé seulement en 1992, lors de la Conférence Internationale de Rio de Janeiro sur l'environnement et le développement. Il désigne souvent la variété des espèces vivantes (animales, végétales et micro-organismes) qui peuplent la Terre, sans pour autant se réduire à une simple liste. À ce jour, près de 2 millions d'espèces ont été inventoriées dans le monde et font part intégrante d'un ensemble biologique complexe et diversifié. Il existe donc en réalité toute une échelle de la biodiversité, dans laquelle quatre niveaux de complexité croissants et interdépendants ont été identifiés :









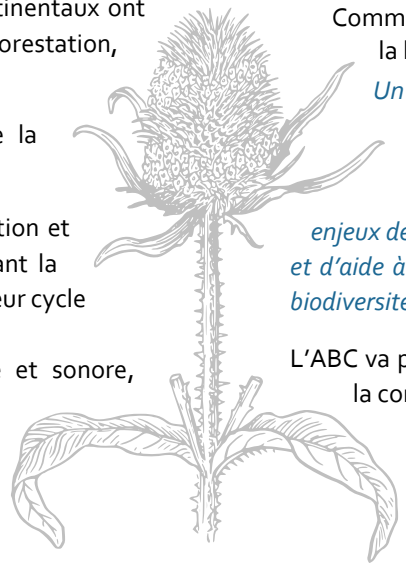
L'espèce humaine fait également partie de cette biodiversité, en interagissant avec son environnement et en dépendant intégralement d'elle pour subvenir à ses besoins directs (respiration, alimentation, eau). Par ailleurs, c'est en étudiant le vivant que de nombreux progrès ont vu le jour, qu'ils aient été médicaux ou technologiques. La biodiversité est également réputée pour rendre des services écologiques inestimables, et notamment :

- La séquestration du carbone et la lutte contre le changement climatique ;
- La pollinisation et la fertilisation des sols ;
- L'épuration naturelle de l'eau ;
- L'atténuation de l'intensité de certains risques naturels comme les crues et les inondations ;
- La structuration des paysages et l'apport de bien-être.

Aujourd'hui, cette richesse biologique est de plus en plus menacée. L'UICN a mis en place un suivi de l'état de la biodiversité dans le monde à travers des Listes Rouges d'espèces menacées. En 2021, il est ressorti que sur les 134 425 espèces étudiées dans ces listes, 37 480 sont classées menacées (soit près de 28%), parmi lesquelles 41% des amphibiens, 14% des oiseaux et 26% des mammifères, ou encore 34% des conifères. Par ailleurs, les milieux naturels sont également impactés : plus de 35 % des milieux humides littoraux et continentaux ont disparu depuis 1970 dans le monde et au rythme actuel de la déforestation, les forêts tropicales pourraient disparaître d'ici 50 à 70 ans.

Cinq facteurs majeurs sont à l'origine de la disparition de la biodiversité :

- L'artificialisation des milieux, provoquant une disparition et une fragmentation des milieux naturels, et empêchant la libre circulation des espèces et l'accomplissement de leur cycle biologique.
- Les pollutions de l'air, du sol, de l'eau, lumineuse et sonore, affectant tous les aspects de l'environnement.
- La surexploitation des ressources, compromettant le fonctionnement des écosystèmes et leur renouvellement.
- Le changement climatique, influençant les cycles de vie de l'ensemble des êtres vivants.
- L'introduction volontaire ou involontaire par l'homme d'espèces exotiques envahissantes (EEE), impactant tous les milieux et territoires.



Le saviez-vous ?

L'État a mis en place un établissement public dédié à la sauvegarde de la biodiversité : l'Office français de la biodiversité (OFB). Il est chargé de la protection et de la restauration de la biodiversité, en métropole et dans les Outre-mer.

Se rendre sur le site : https://www.ofb.gouv.fr/

Pourquoi réaliser un atlas de la biodiversité communale ?

La commune de Villennes-sur-Seine, avec le soutien de la Région Ile-de-France et du département, s'est engagée dans la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), afin d'acquérir et partager une meilleure connaissance de la biodiversité du territoire concerné.

Un ABC est un inventaire des milieux et des espèces présents sur un territoire donné. Il implique l'ensemble des acteurs d'une commune (élus, citoyens, associations, entreprises…) en faveur de la préservation du patrimoine naturel. La réalisation de cet inventaire permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire. Un ABC est un outil d'information et d'aide à la décision pour les collectivités, qui facilite l'intégration des enjeux de biodiversité dans leurs démarches d'aménagement et de gestion (source : OFB).

L'ABC va permettre de connaître, préserver et valoriser le patrimoine naturel de la commune. Il va s'appuyer sur 3 axes essentiels :

- Sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la biodiversité,
- Mieux connaître la biodiversité sur le territoire de la commune et identifier les enjeux spécifiques liés,
- Faciliter la prise en compte de la biodiversité et aider à la prise de décisions lors de la mise en place des politiques communales ou intercommunales.

Sa réalisation répond à plusieurs objectifs :

- Créer du lien social au sein de la commune,
- Mobiliser les citoyens sur la démarche environnementale en les intégrants aux études, à la planification des actions,
- Décliner le Schéma Régionale de Cohérence Écologique (SRCE) à l'échelle du territoire en développant ou protégeant les trames vertes et bleues,
- Inventorier la biodiversité communale « ordinaire » et « extraordinaire », valoriser les espaces naturels et leur richesse, les promouvoir.

Méthodologie employée pour l'ABC

Recolte des donnees bibliographiques

Plusieurs documents et sites internet ont été consultés dans le cadre de l'analyse bibliographique. Les espèces citées dans ces documents et bases de données ont été reportées pour chacun des groupes taxonomiques étudiés.

La consultation de ces documents et bases de données permet de prendre connaissance des espèces déjà connues sur la commune concernée, afin d'appréhender les enjeux de conservation en amont des inventaires de terrain, mais aussi de déterminer l'évolution au fil du temps des cortèges d'espèces.

Auteurs	Date	Dénomination	Commentaires
CBNBP	Mars 2025	Inventaire des espèces recensées sur la commune de Villennes-sur-Seine, site internet www.cbnbp.fr	Seules les données postérieures à 2000 ont été prises en compte.
GéoNat'IdF	Mars 2025	Inventaire des espèces recensées sur la commune de Villennes-sur-Seine, site internet https://geonature.arb-idf.fr/	Seules les données postérieures à 2020 ont été prises en compte.
Faune IDF	Mars 2025	Inventaires des espèces recensées sur la commune de Villennes-sur-Seine, site internet www.faune-iledefrance.org	Seules les données postérieures à 2020 ont été prises en compte.
Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN)	Mars 2025	Inventaire des espèces recensées sur la commune de Villennes-sur-Seine, site internet http://inpn.mnhn.fr	Seules les données postérieures à 2020 ont été prises en compte.

Recolte des donnees de terrain

En 2025, une campagne d'inventaires a été confiée à ALISEA afin d'obtenir une vision plus complète et actualisée de la biodiversité sur le territoire communal. Les inventaires ont ciblé le recensement des groupes suivants : Habitats et flore, Avifaune, Mammifères terrestres, Chauves-souris (Chiroptères), Reptiles, Amphibiens, et Insectes.

Groupes	Méthode d'inventaire	Période d'inventaire
Habitats et flore	Prospections des espaces publics et des secteurs connus pour leur richesse biologique ou susceptible d'abriter des milieux et des espèces à enjeux de conservation	Deux passages en mai et juillet 2025
Avifaune	Utilisation de la méthode STOC-EPS : réalisation de 19 points d'écoute de 5 min répartis sur la commune. Les parcours entre les points d'écoute ont également été mis à profit.	Un passage nocturne en mars 2025 Trois passages diurnes en avril, mai et juillet 2025
Mammifères terrestres	Inventaires aléatoires. Récolte des données opportunistes directes ou indirectes (traces, terrier, restes de repas, etc.)	Tous les passages des autres groupes
Chauves-souris (Chiroptères)	Inventaires par points d'écoute de 10 min à l'aide de détecteurs d'ultrasons pouvant transcrire les fréquences émises par les chauves-souris en chasse, en cris audibles pour notre oreille	Quatre passages nocturnes en mai, juin, juillet et septembre 2025
Reptiles	Inventaires aléatoires. Récolte des données opportunistes directes.	Tous les passages des autres groupes
Amphibiens	Écoute crépusculaire et nocturne des chants, sur la base de points d'écoute dans les secteurs favorables aux Amphibiens et observations directes à vue de jour et de nuit, des adultes, des pontes, des têtards et des juvéniles.	Trois passages en mars, mai et juin 2025
Insectes	Prospections par chasse à vue (équipé d'un filet à papillons, filet fauchoir, parapluie japonais) et écoute des stridulations (orthoptères) durant la période favorable pour ces insectes.	Quatre passages en avril, mai, juillet et août 2025

BIO-EVALUATION ET ENJEUX

L'évaluation globale de la qualité écologique est réalisée en croisant le statut des espèces et des espaces avec leur degré de sensibilité et de vulnérabilité (bio-évaluation patrimoniale).

Cette bio-évaluation se base notamment sur :

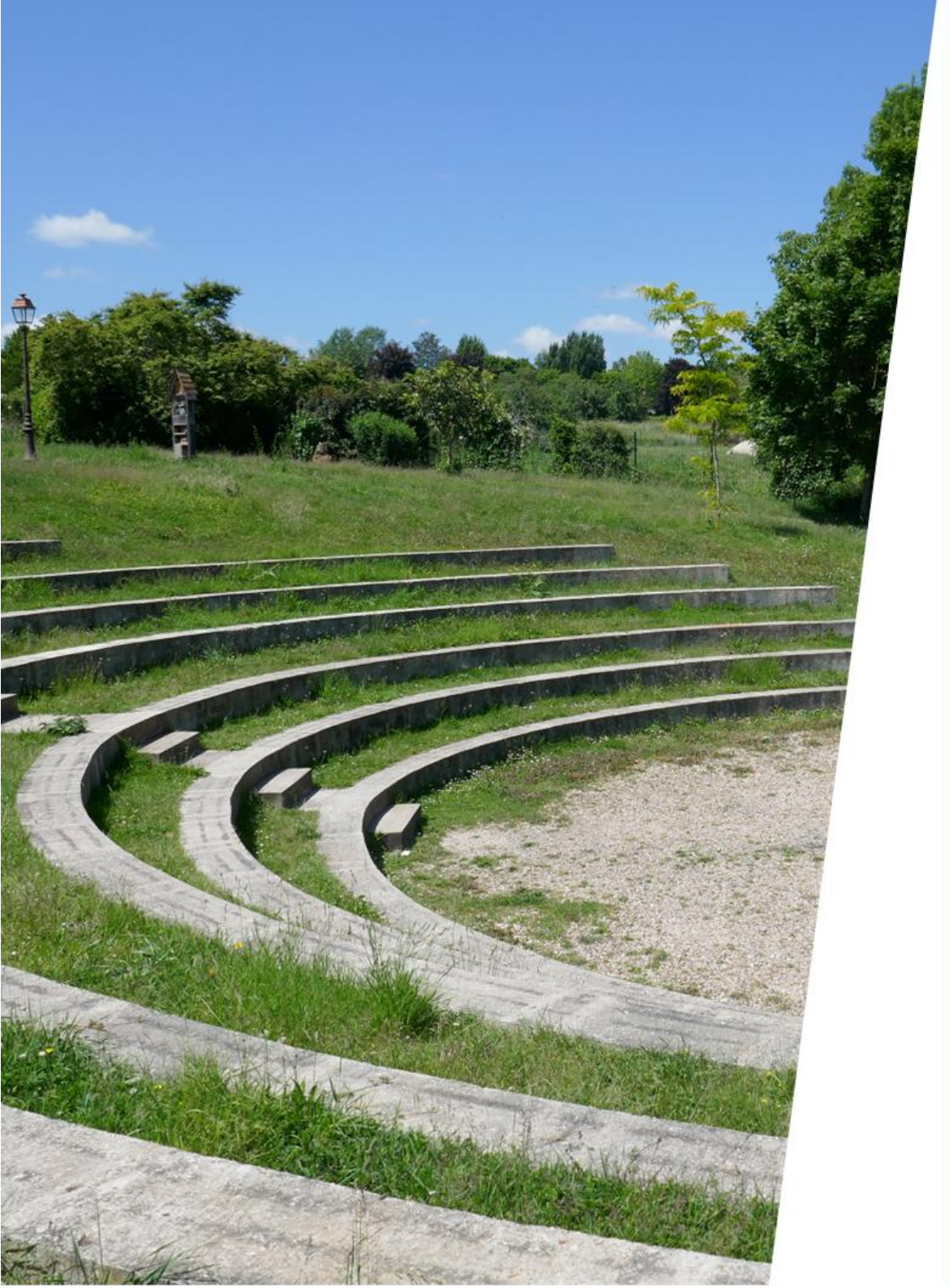
- La valeur patrimoniale (statut réglementaire aux différentes échelles géographiques) ;
- Les tendances évolutives des espèces (listes rouges et listes de rareté nationales, régionales) ;
- La prise en compte de la présence de zones bien conservées et/ou bien connectées (qualité et densité des connexions biologiques, mosaïque de milieux…) qui présentent une grande diversité biologique mais pas forcément d'espèces rares (ex : les ZNIEFF de type II, les massifs forestiers…) ;
- La responsabilité que le niveau local porte sur l'ensemble des populations sur un référentiel plus large ;

La bio-évaluation s'appuie sur les inventaires ainsi que sur les connaissances de l'abondance, la distribution et la répartition des espèces et milieux rencontrés. Elle doit être réalisée à différents niveaux d'échelle.

L'évaluation écologique s'appuie sur des références réglementaires (arrêtés, directives) et non réglementaires (listes rouges, lites de raretés…) à différents niveaux (européen, national, régional) (voir Annexe 1).

Cinq niveaux d'enjeux de conservation de l'habitat ou de l'espèce sont évalués : très fort, fort, moyen, faible et négligeable.

Habitats	Flore	Faune	Enjeux
Habitat d'origine anthropique	Espèce non indigène	Espèce non indigène	**Négligeable**
Habitat naturel ou semi-naturel et en mauvais état de conservation Habitat déterminant de ZNIEFF mais non menacée	Espèce inscrite en catégorie LC sur la liste rouge départementale, régionale, nationale des espèces menacées Espèce rare à très rare mais non menacée Espèce déterminante de ZNIEFF mais non menacée	Espèce inscrite en catégorie LC sur la liste rouge départementale, régionale, nationale des espèces menacées Espèce protégée mais non menacée Espèce rare à très rare mais non menacée Espèce déterminante de ZNIEFF mais non menacée	**Faible**
Habitat naturel ou semi-naturel en bon état de conservation Habitat naturel ou semi-naturel inscrit en catégorie NT sur la liste rouge départementale, régionale, nationale des habitats menacés	Espèce inscrite en catégorie NT sur la liste rouge départementale, régionale, nationale des espèces menacées	Espèce inscrite en catégorie NT sur la liste rouge départementale, régionale, nationale des espèces menacées Espèce inscrite à l'Annexe II de la Directive Habitats Espèce inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux	**Modéré**
Habitat naturel ou semi-naturel inscrit à l'Annexe I de la Directive Habitat Habitat naturel ou semi-naturel inscrit en catégorie VU sur la liste départementale, régionale, nationale des habitats menacés	Espèce protégée au niveau national ou régional ou départemental Espèce inscrite en catégorie VU sur la liste rouge départementale, régionale, nationale des espèces menacées Espèce inscrite à l'Annexe IV de la Directive Habitats	Espèce inscrite en catégorie VU sur la liste rouge départementale, régionale, nationale des espèces menacées	**Fort**
Habitat naturel ou semi-naturel inscrit en catégorie EN ou CR sur la liste départementale, régionale, nationale des habitats menacés	Espèce inscrite en catégorie EN ou CR sur la liste rouge départementale, régionale, nationale des espèces menacées Espèce inscrite à l'Annexe II de la Directive Habitats	Espèce inscrite en catégorie EN ou CR sur la liste rouge départementale, régionale, nationale des espèces menacées	**Très fort**



PARTIE 2

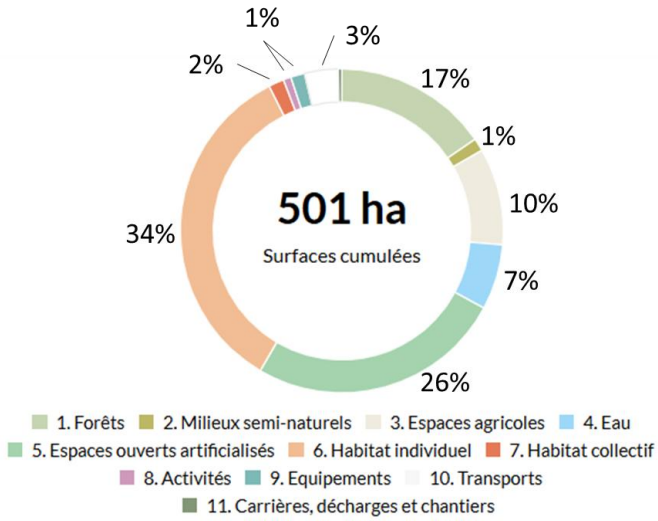
Présentation de Villennes-sur-Seine

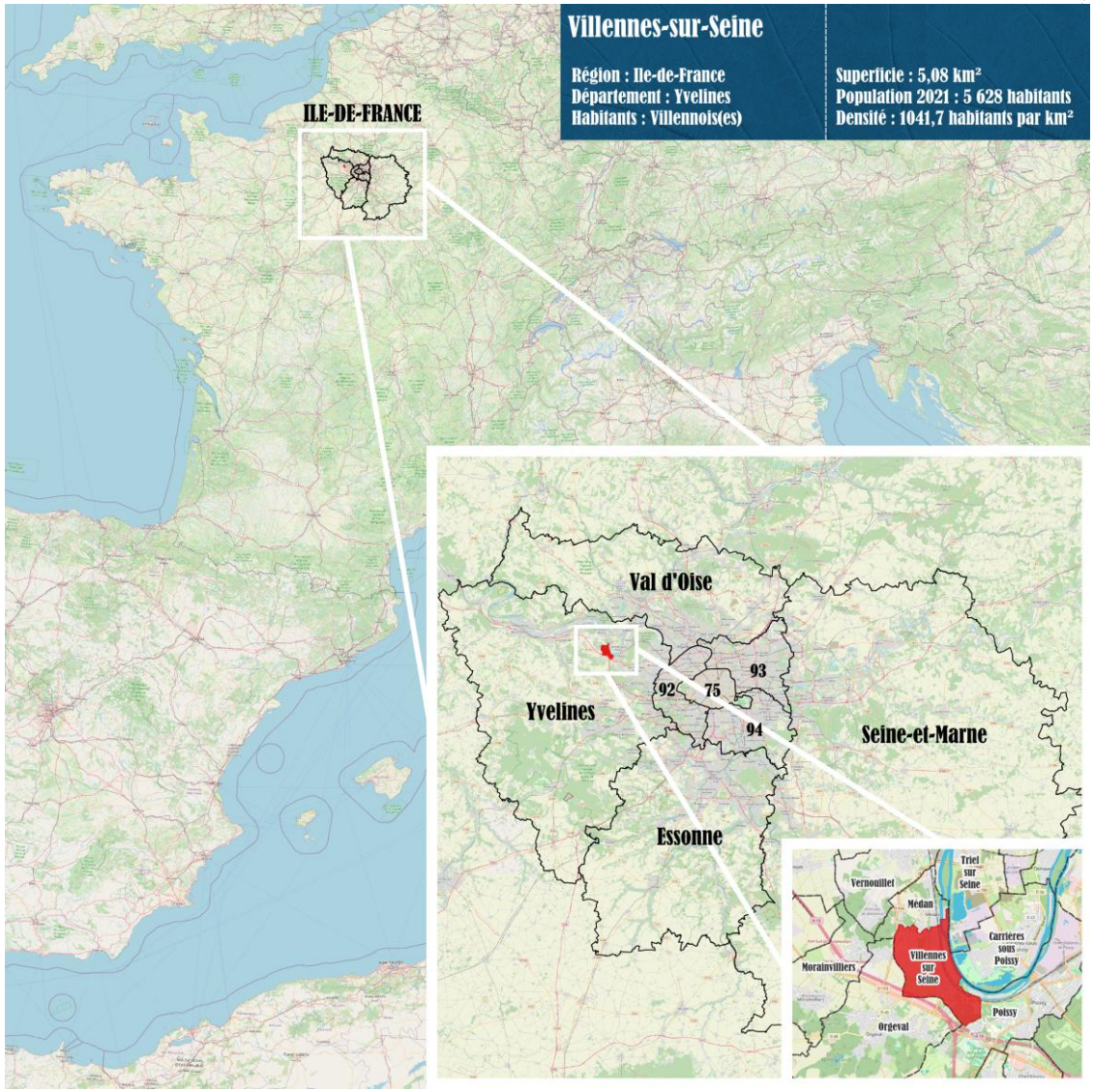
Le territoire de Villennes-sur-Seine

La commune de Villennes-sur-Seine est située sur la rive gauche de la Seine, dans le département des Yvelines (78), en région Île-de-France, et à environ 36 km à l'ouest de Paris. Elle dispose d'un territoire de près de 5,08 km², dont 35% est occupé par des espaces agricoles, naturels ou semi-naturels.

Selon les données de l'INSEE, la commune comptait 5 628 habitants en 2021, résidant majoritairement dans des zones pavillonnaires. Villennes-sur-Seine fait partie de l'unité urbaine de Paris et est intégrée à son aire d'attraction.

Occupation du sol de Villennes-sur-Seine





Histoire de la commune

Villennes-sur-Seine a été érigée en paroisse en 1007. Son église, une des plus anciennes du diocèse de Versailles, a probablement été construite dans la seconde moitié du XIe siècle.

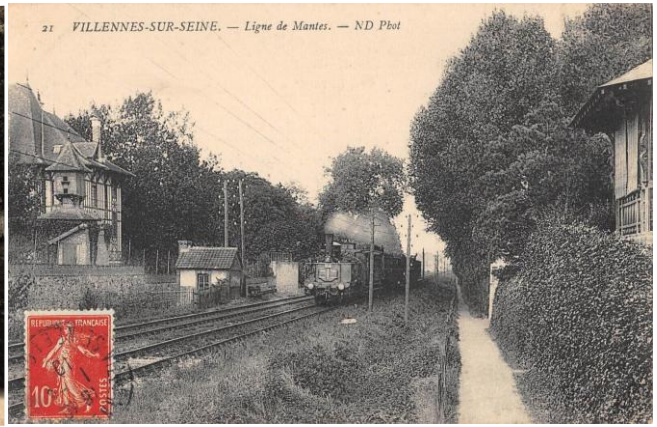
Par sa situation au cœur des boucles de la Seine en aval de Paris, Villennes-sur-Seine a longtemps vécu de l'agriculture et de la viticulture lui conférant son nom tiré du latin *villanus* (paysan). Terre de richesses, la commune comptait 3 châteaux : le château de Migneaux, le château d'Acqueville et le château de Perdrier-Brinon. Le château d'Acqueville, toujours visible aujourd'hui, est déjà représenté sur le plan d'intendance de Bertier de Sauvigny en 1786. Il est entouré d'un espace boisé classé par la commune. Construit en 1869, le parc du Docteur Fauvel, désormais en face de la mairie, est un souvenir du parc château de Perdrier-Brinon. Ce parc à l'anglaise est devenu célèbre pour sa grotte et sa cascade, et profite aussi bien aux riverains qu'à la biodiversité.

Plusieurs mares connues sur la commune étaient déjà indiquées sur la carte de l'état-major de 1818-1824. Certaines sont même représentées encore avant, sur le plan d'intendance de 1786, notamment « la mare au trou », anciennement dénommée « mare de la Thuilerie ». En plus de sa proximité avec la Seine et les châteaux de la région, la présence d'îles et de coteaux boisés sur la commune a fait de Villennes-sur-Seine un lieu important de villégiature dont l'attractivité s'est vue renforcée par la création d'un chemin de fer en 1840, puis d'arrêts à la halte en 1880. La création du chemin de fer sépare alors la prairie humide de la Nourrée en deux parties.

Jusqu'en 1900, Villennes-sur-Seine maintient majoritairement une activité agricole. L'ouverture de la gare reliant la commune à la capitale a marqué le début d'un processus d'urbanisation continue. Cette dynamique a entraîné une artificialisation progressive des sols, modifiant le paysage du territoire communal.

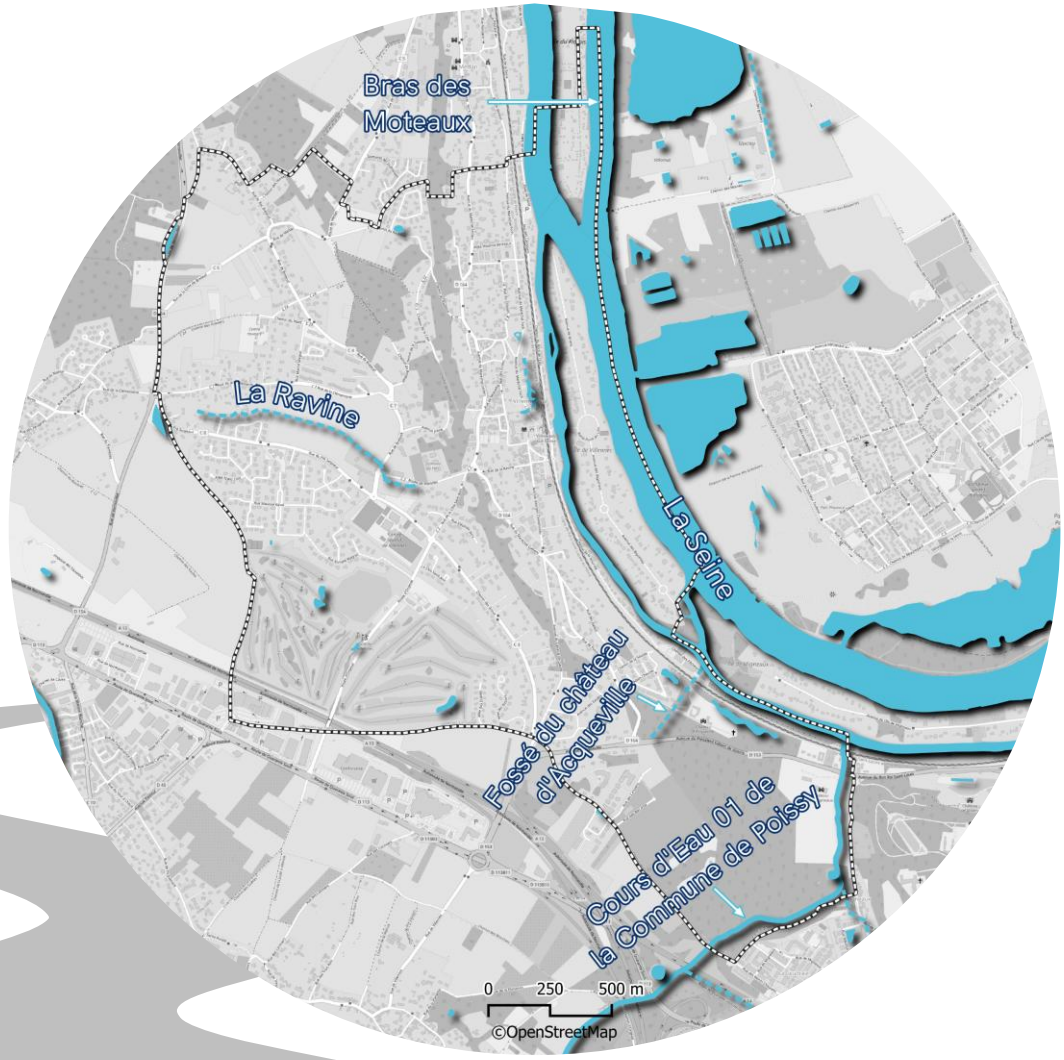






La présence de l'eau sur le territoire communal

La Seine et ses affluents



La commune de Villennes-sur-Seine est située dans une boucle de la Seine, qui constitue une frontière naturelle à l'Est, séparant la commune de ses voisines : Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine. Un lit secondaire de la Seine crée plusieurs îles, comme l'île de Villennes ou l'île du Platais.

Plusieurs petits cours d'eau et fossés structurent également le territoire communal : au Sud-Est, un ruisseau marque la limite avec la commune de Poissy ; au Nord du château d'Acqueville, un petit cours d'eau rejoint directement la Seine ; à l'Ouest, la Ravine (anciennement ru de Marolles) est un ruisseau de fond de vallon qui collecte les eaux pluviales entre le secteur de la Clémenterie et la ferme de Marolles. Il est visible en surface jusqu'à cette dernière, puis canalisé en souterrain le long de la route de Marolles et de la rue de la Ravine, avant de se jeter dans la Seine.

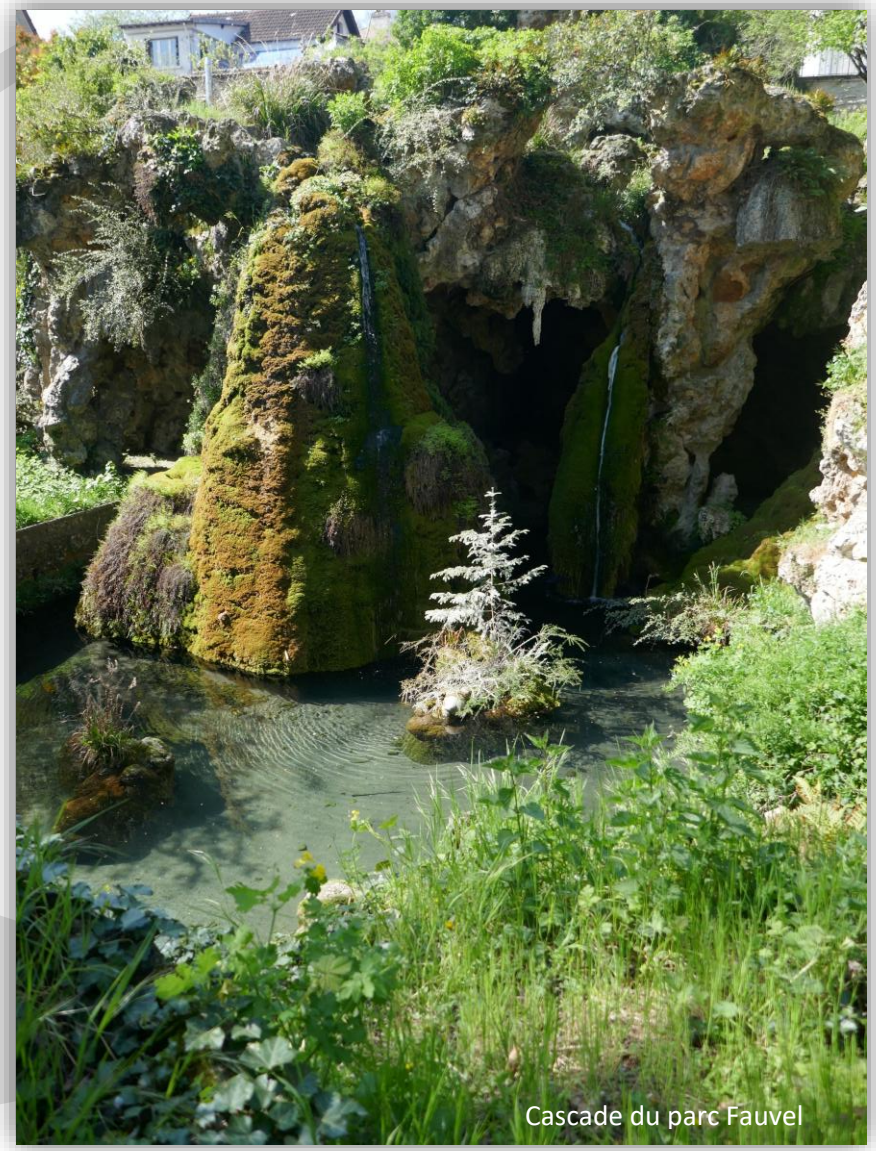
Ces éléments hydrographiques présentent un potentiel écologique non négligeable. Les zones humides linéaires comme les ruisseaux, mares ou fossés sont reconnues pour leur rôle de corridors écologiques essentiels, notamment pour les amphibiens, les odonates, ou certaines espèces d'oiseaux paludicoles (ex. : Gallinule poule-d'eau, Rousserolle effarvatte). Même de petite taille, ces milieux offrent des habitats de reproduction, d'abreuvement ou de refuge, en particulier dans un contexte urbain où les zones naturelles sont fragmentées.

LE RESEAU DE MARES ET « SOURCES TUFEUSES »

Plusieurs mares et étangs sont recensés sur la commune. Ils jouent un rôle crucial dans le maintien de la biodiversité locale, en particulier pour les amphibiens, les insectes aquatiques et la flore hygrophile. La cascade artificielle du parc du Docteur Fauvel constitue notamment un habitat d'intérêt pour la flore et la faune aquatiques. En effet, cette structure artificielle a servi de support au développement important de mousses affiliées aux sources pétrifiantes des eaux calcaires. Ces mousses, ainsi que les microorganismes associés, participent au dépôt de calcaire sous forme de tuf ou de travertins. Sur ces structures se développent quelques fougères des roches et des parois calcaires, comme le Scolopendre ou la Capillaire de Montpellier, celle-ci ayant été probablement introduite. Ces habitats habituellement retrouvés le long des sources et des ruisseaux d'eau riche en calcaire sont par nature très réduits en surface, et sensibles aux pollutions et aux perturbations. Cependant, ces végétations peuvent également se développer de façon secondaire sur des constructions humaines, comme des fontaines ou des murs de moulins par exemple. Ils constituent un habitat d'intérêt communautaire européen.

La commune de Villennes-sur-Seine se situe dans le périmètre d'un captage prioritaire, classé au titre du SDAGE Seine-Normandie en raison de sa vulnérabilité aux pollutions diffuses. Cette situation confère un enjeu supplémentaire à la préservation des milieux naturels, en particulier des zones humides et des berges de la Seine, qui participent à la régulation de la qualité de l'eau.

Outre les milieux humides d'origine naturelle ou semi-naturelle, certains éléments du patrimoine bâti ancien participent au fonctionnement hydrologique local. En effet, la commune abrite deux anciens lavoirs, dont l'un reste en eau toute l'année pouvant héberger amphibiens et macro-invertébrés benthiques. Ce type de structure illustre le rôle que peuvent jouer les éléments historiques dans la trame bleue urbaine.



Cascade du parc Fauvel

Les périmètres d'inventaires et de protection de la nature existants

La commune de Villennes-sur-Seine ne fait partie d'aucun statut de zonages réglementaires ou d'inventaires. La commune se positionne toutefois à côté de nombreuses zones intéressantes d'un point de vue écologique (moins de 5 km) et possède donc une responsabilité quant au maintien de corridors de déplacement favorables aux différentes espèces.

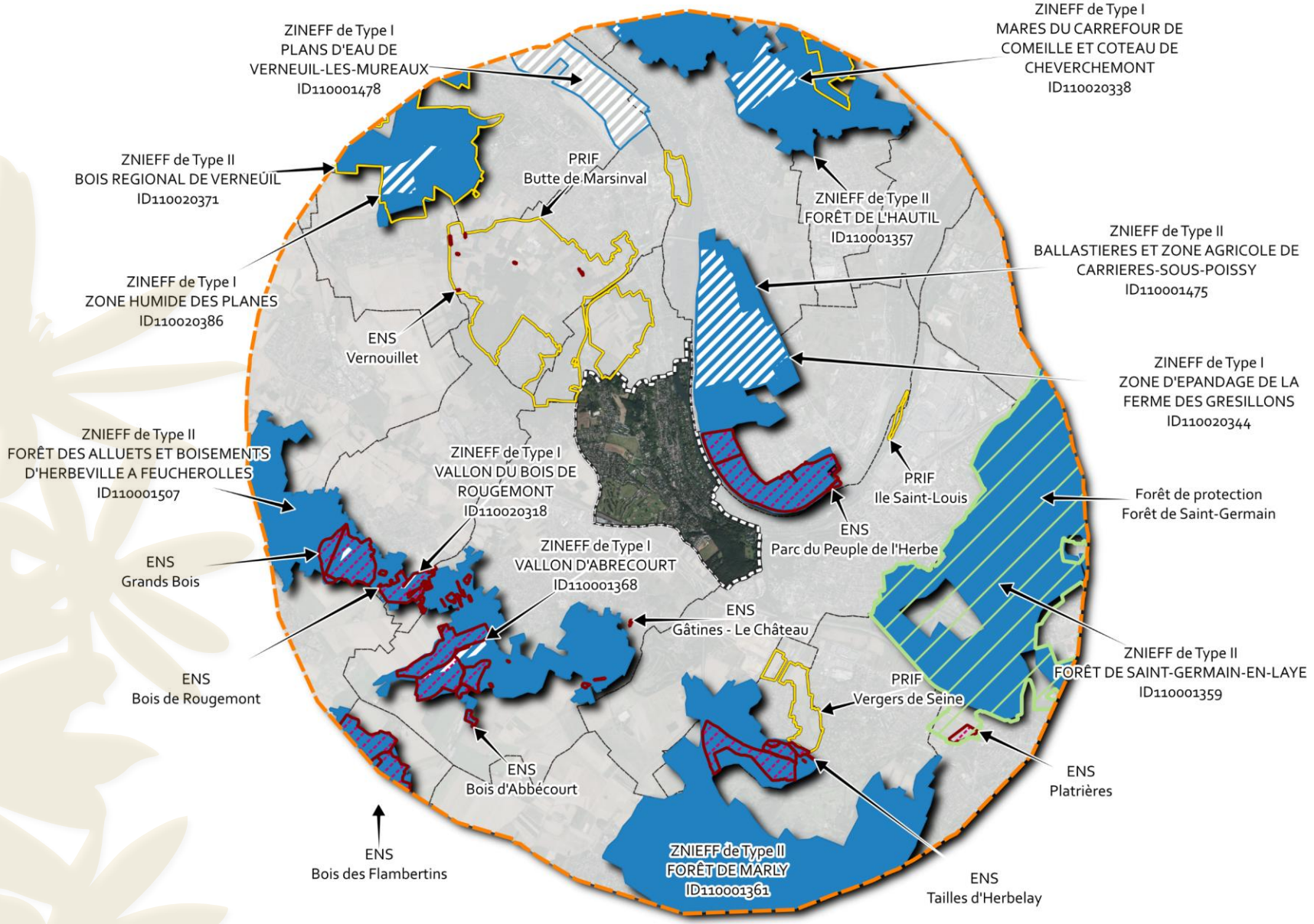
La commune de Villennes-sur-Seine se trouve à proximité de deux types de zonage réglementaire : la forêt de protection de Saint-Germain et le Parc naturel régional (PNR) du Vexin français. La forêt de Saint-Germain, située à environ 2 km au sud-est de la commune de Villennes-sur-Seine, s'étend sur 3 540 ha au niveau d'une boucle de la Seine. Elle possède un patrimoine historique et naturel remarquables ce qui lui vaut la visite d'environ trois millions de visiteurs par an. Elle constitue le deuxième massif forestier des Yvelines après la forêt de Rambouillet. Elle est gérée par l'Office national des Forêts (ONF).

La commune se situe à Proximité d'un important réseau de Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique de type (ZNIEFF) I et II. En effet, 8 ZNIEFF de type I et 6 ZNIEFF de type II sont localisées à moins de 5 km autour de la commune de Villennes-sur-Seine. Elles forment un complexe de corridors écologiques et de réservoirs de biodiversité important autour de la commune. Il est important de prendre en compte que seul la Seine sépare les ZNIEFF de type I et II de Triel-sur-Seine et Carrières-sous-Poissy au Nord de la commune.

Le département des Yvelines et les collectivités locales associées ont acquis plusieurs zones foncières classées en Espace Naturel Sensible (ENS), en collaboration avec des organismes de protection de la nature et des associations. Ainsi 9 ENS sont présents à moins de 5 km autour de la commune dont 7 situés au Sud de Villennes-sur-Seine.

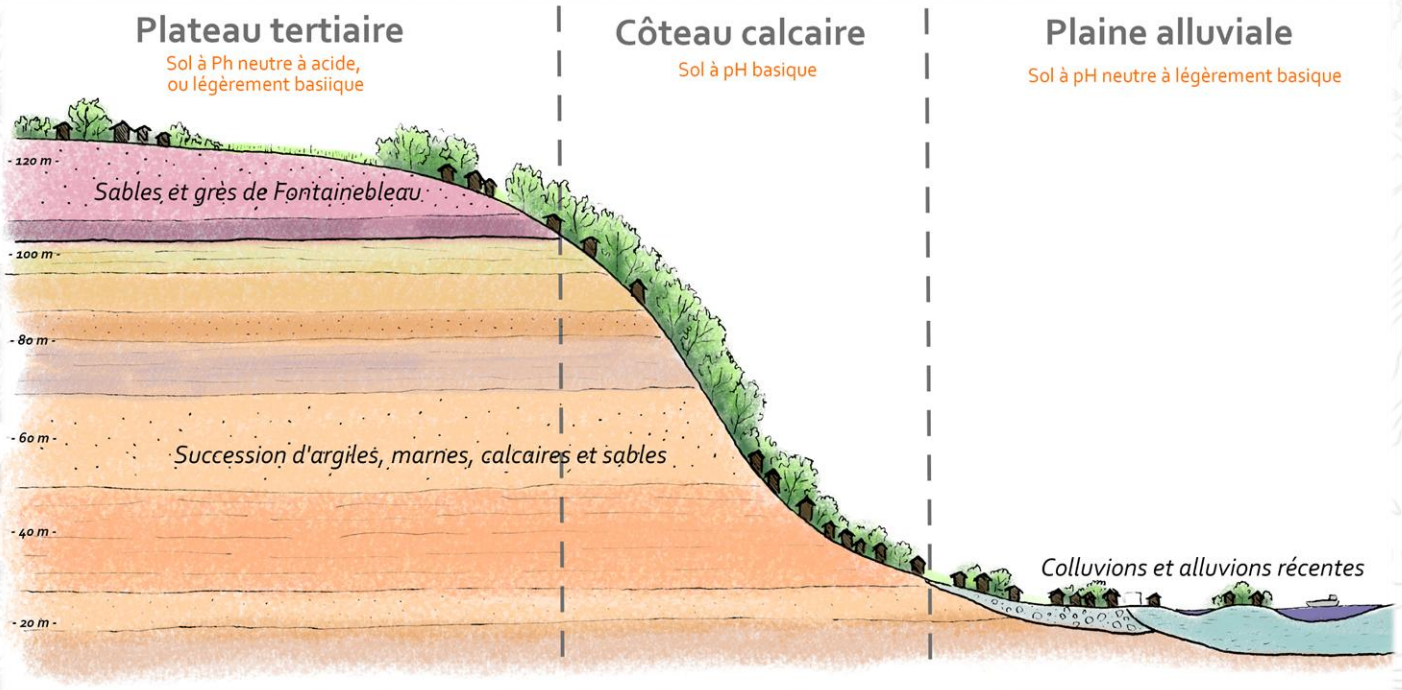
Enfin, 4 Périmètres Régionaux d'Intervention Foncière (PRIF) sont situés dans un rayon inférieur à 5 km de la commune de Villennes-sur-Seine. On retrouve notamment la Butte de Marsinval, l'Ile Saint Louis, Les vergers de Seine ainsi que l'Hautil et Oise. Le PRIF de la Butte de Marsinval est frontalier au nord-ouest de la commune de Villennes-sur-Seine.

Aucun site Natura 2000, arrêté préfectoral de protection de biotope ou de réserves naturelles n'a été identifié à proximité de la commune de Villennes-sur-Seine.


ZINEFF de Type I
PLANS D'EAU DE
VERNEUIL-LES-MUREAUX
ID110001478
ZINEFF de Type I
MARES DU CARREFOUR DE
COMEILLE ET COTEAU DE
CHEVERCHEMONT
ID110020338
ZNIEFF de Type II
BOIS REGIONAL DE VERNEUIL
ID110020371
PRIF
Butte de Marsinval
ZNIEFF de Type II
FORÊT DE L'HAUTIL
ID110001357
ZNIEFF de Type II
BALLASTIERES ET ZONE AGRICOLE DE
CARRIERES-SOUS-POISSY
ID110001475
ZINEFF de Type I
ZONE HUMIDE DES PLANES
ID110020386
ENS
Vernouillet
ZINEFF de Type I
ZONE D'EPANDAGE DE LA
FERME DES GRESILLONS
ID110020344
ZNIEFF de Type II
FORÊT DES ALLUETS ET BOISEMENTS
D'HERBEVILLE A FEUCHEROLLES
ID110001507
ZINEFF de Type I
VALLON DU BOIS DE
ROUGEMONT
ID110020318
PRIF
Ile Saint-Louis
Forêt de protection
Forêt de Saint-Germain
ENS
Parc du Peuple de l'Herbe
ENS
Grands Bois
ZINEFF de Type I
VALLON D'ABRECOURT
ID110001368
ENS
Gâtines - Le Château
ZNIEFF de Type II
FORÊT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
ID110001359
ENS
Bois de Rougemont
PRIF
Vergers de Seine
ENS
Bois d'Abbécourt
ENS
Platrières
ENS
Bois des Flambertins
ZNIEFF de Type II
FORÊT DE MARLY
ID110001361
ENS
Tailles d'Herbelay

Les trois grandes entités géomorphologiques

La commune de Villennes-sur-Seine est caractérisée par la présence de trois grandes entités géomorphologiques, façonnées par la Seine : le **Plateau tertiaire** qui repose sur les sables et grés de Fontainebleau, le **Côteau calcaire** qui permet de voir une succession de couches sédimentaires affleurantes du Tertiaire constituées d'argiles, marnes, calcaires et sables, et la **Plaine alluviale** caractérisée par la présence de colluvions et alluvions récentes, typiques des fonds de vallée. L'altitude moyenne de la commune est d'environ 73 mètres, avec un dénivelé total de 113 mètres entre le point le plus bas, situé à 19 mètres dans la plaine alluviale de la Seine, et le point culminant, à 132 mètres, localisé dans la partie sud du territoire communal.



Le saviez-vous ?

La diversité des roches détermine la nature du sol (compositions chimiques, granulométrie, texture, porosité, perméabilité, etc.), tandis que le relief a une influence, entre autres, sur l'exposition, l'hygrométrie et l'altitude. Par extension, ces paramètres (= biotope, voir §Qu'est-ce que la biodiversité ?) influencent les habitats naturels. Il existe donc un lien étroit entre la « géodiversité » et la biodiversité terrestre.

Pour information, dans la directive européenne « Habitats Faune Flore » (92/43/CEE du 21 mai 1992 modifiée par la directive 97/62/CEE), qui liste un ensemble d'habitats et d'espèces à sauvegarder en priorité, les deux tiers sont déterminés par un critère lithologique[1] ou géomorphologique[2].

Pour en savoir plus sur les liens entre la géologie et la biodiversité : Géobiodiversité : l'influence de la géologie sur la biodiversité, BRGM, 2010

PARTIE 3

La biodiversité de Villennes-sur-Seine



La Biodiversité de Villennes-sur-Seine en quelques chiffres

Oiseaux



90 espèces connues

66 espèces protégées

39 espèces patrimoniales

Plantes



431 espèces connues

3 espèces protégées

14 espèces patrimoniales

18 espèces exotiques envahissantes

Chiroptères



10 espèces connues

10 espèces protégées

5 espèces patrimoniales

Mammifères



7 espèces connues

2 espèces protégées

1 espèce patrimoniale

Amphibiens



6 espèces connues

6 espèces protégées

2 espèces patrimoniales

Reptiles



3 espèces connues

3 espèces protégées

0 espèce patrimoniale

Orthoptères



20 espèces connues

2 espèces protégées

0 espèce patrimoniale

Coléoptères



40 espèces connues

0 espèce protégée

3 espèces patrimoniales

Lépidoptères



57 espèces connues

1 espèce protégée

4 espèces patrimoniales

Hyménoptères



9 espèces connues

0 espèce protégée

0 espèce patrimoniale

Odonates



24 espèces connues

0 espèce protégée

4 espèces patrimoniale

Mantes



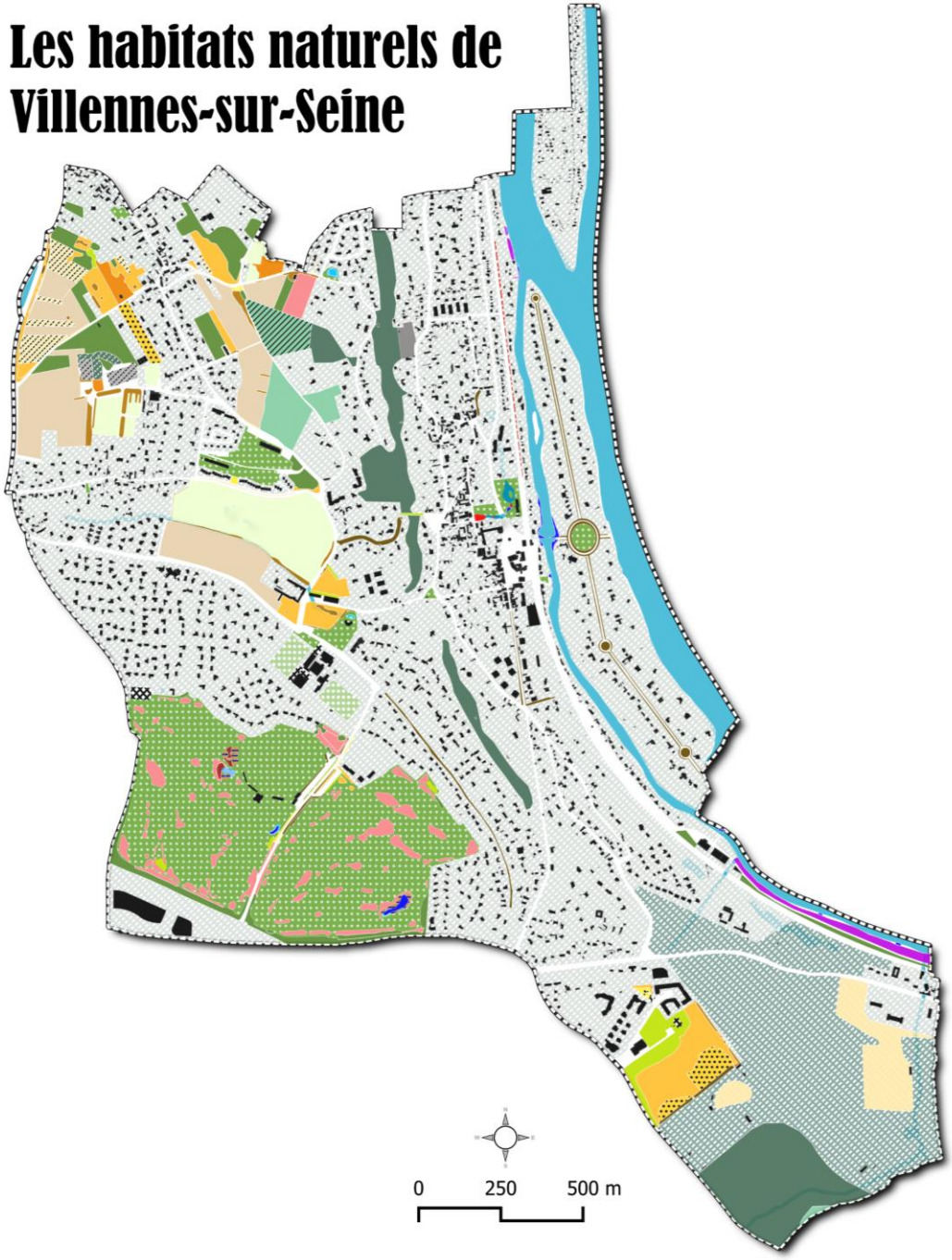
1 espèce connue

1 espèce protégée

0 espèce patrimoniale

Bonne connaissance *Connaissance moyenne* *Faible connaissance*

Les habitats naturels de Villennes-sur-Seine



Légende

- Alignements d'arbres
- Bâti
- Berges nitrophiles
- Boisement anthropique et de recolonisation
- Broussailles anthropiques
- Carrière (centre équestre)
- Chataigneraie
- Chênaie neutro-calcicole
- Chênaie-châtaigneraie
- Cimetière
- Eau libre
- Espaces récréatifs à surfaces dures
- Formation tufeuse
- Fourrés arbustifs hygrophiles
- Frênaie calcicole
- Friche prairiale piquetée
- Friches et ourlets nitrophiles
- Friches prairiales et ourlets prairiaux
- Fruticée
- Gazons des stades sportifs
- Grande culture et culture maraîchère
- Grands milieux boisés non expertisés (privés)
- Grands milieux ouverts non expertisés (privés)
- Haies champêtres et séparatives de pâtures
- Herbier à characées
- Jardins et secteurs privés non expertisés
- Parcs et plantations
- Pâture
- Pelouse urbaine
- Prairie mésophile de fauche
- Typhaie
- Végétation aquatique flottante
- Végétation hygrophile
- Végétation invasive à Solidages
- Verger



Le plateau tertiaire

Carte d'identite

Le plateau tertiaire, creusé par le passage de la Seine, correspond à la partie Ouest du territoire communal. L'altitude varie peu et n'est pas très élevée, culminant à 132 mètres au niveau du chemin des Graviers. Les couches géologiques affleurantes, comme les Sables de Fontainebleau, datent du Paléogène, anciennement appelé le Tertiaire. Il a longtemps été occupé par une activité agricole, mélangeant grandes cultures et vergers. Petit à petit, des lotissements ont été construits, accompagnés d'un golf, modifiant ainsi le paysage du plateau.

Actuellement, il existe encore quelques cultures (céréales et vergers), ainsi que des pâtures et des parcelles herbacées non cultivées (friches et prairies). Ces milieux peuvent être source de biodiversité selon les pratiques employées et la présence de micro-habitats (gestion par fauche tardive, mares agricoles, bande enherbée, etc.). Ils sont parfois entrecoupés de milieux arbustifs, dont certains sont remarquables comme les fruticées. Cette formation est généralement riche en espèces animales car elle apporte refuge et alimentation.

Plusieurs boisements à caractère anthropique ou plus naturels persistent parmi les parcelles agricoles et le tissu urbain. Ils présentent une flore et une faune encore différentes des milieux herbacés et arbustifs, permettant une plus grande richesse spécifique.

Les autres activités humaines du plateau participent aussi à la richesse du plateau : le golf avec son parc arboré et le centre équestre avec sa carrière, sont en effet colonisés par une faune et une fore, parfois peu communes.

1949 Actuel



Habitats a enjeux particuliers

Châtaigneraie

Chênaie-châtaigneraie

Fruticées

Prairies mésophiles de fauche

Typhaies

Quelques especes patrimoniales

Souci des champs - *Calendula arvensis*

Gaudinie fragile - *Gaudinia fragilis*

Gesse hérissée - *Lathyrus hirsutus*

Gesse de Nissole - *Lathyrus nissolia*

etc.

Alouette des champs - *Alauda arvensis*

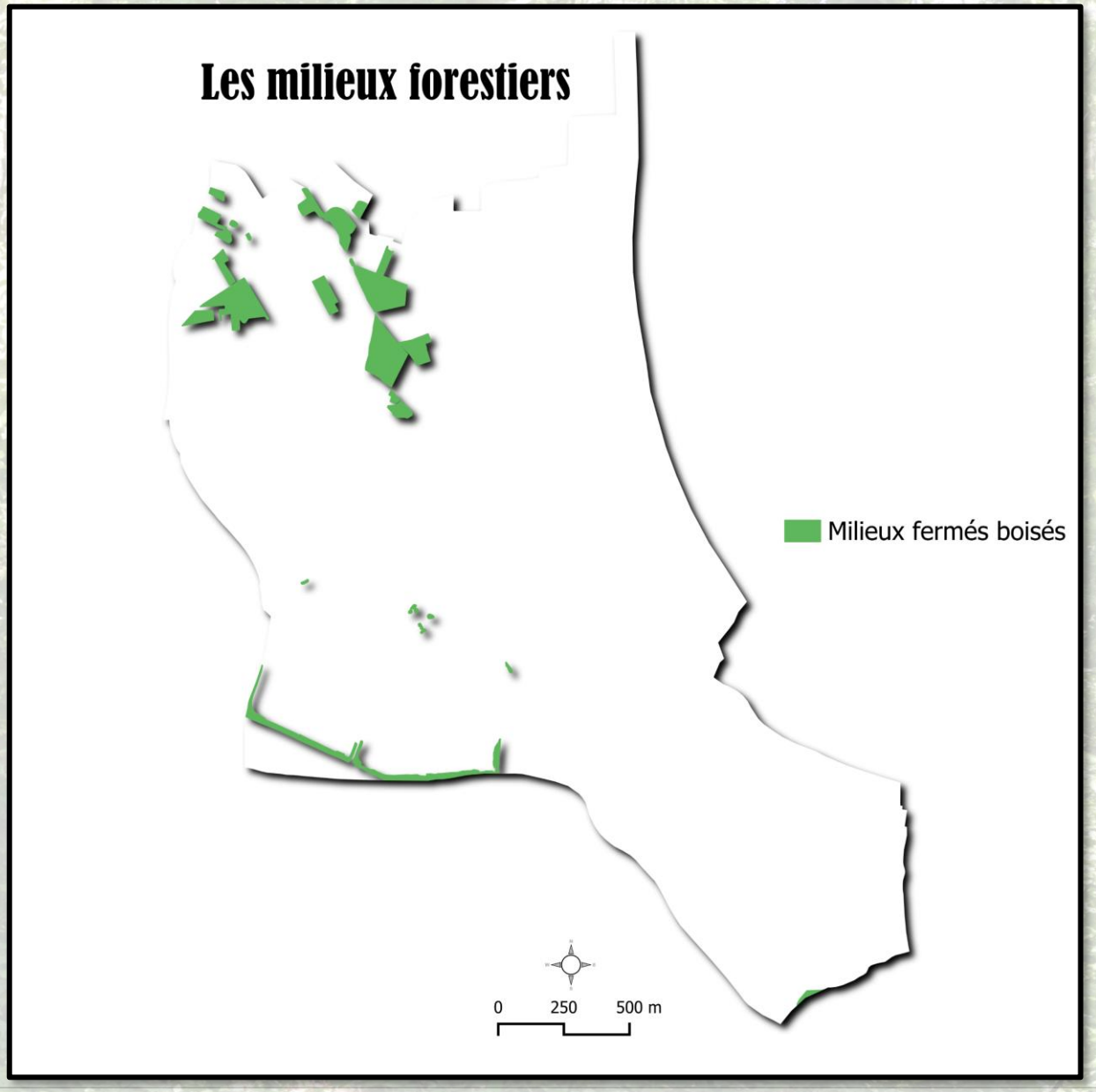
Tourterelle des bois - *Streptopelia turtur*

Noctule commune - *Nyctalus noctula*

Flambé - *Iphiclides podalirius*

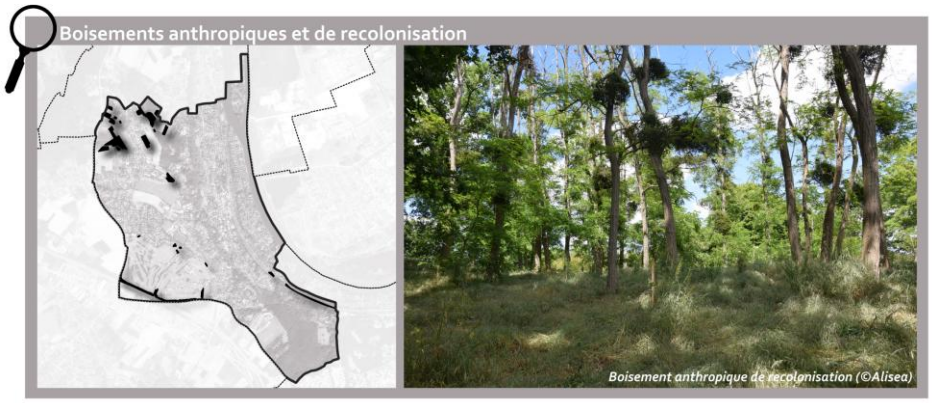
Lézard des murailles - *Podarcis muralis*

Les milieux forestiers du plateau tertiaire



Les milieux forestiers du plateau tertiaire

LES BOISEMENTS ANTHROPIQUES ET DE RECOLONISATION



Cet habitat se développe sur des anciens vergers ou parcelles agricoles abandonnées, ou parfois d'anciens alignements d'arbres, progressivement recolonisés par des essences ligneuses spontanées, suite à l'abandon de petites exploitations fruitières. Ils sont essentiellement présents sur le plateau tertiaire, bien que quelques parcelles soient concernées en bordure de voie ferrée au sud de la commune.

Ces boisements, d'aspect très touffus et parfois impénétrables, sont dominés par une strate arborée composée de vieux arbres fruitiers anciennement exploités, vivants ou morts, et d'essences plus pionnières comme les érables. Ils abritent parfois quelques vieux chênes, potentiellement déjà présents du temps des vergers. La strate arbustive est composée de Ronce, Prunellier, Aubépine, Noisetier, Sureau, et la strate herbacée est assez nitrophile, composée d'essences colonisatrices des sols riches en azote (nitrates), et qui rendent la circulation difficile : Ronce, Orties, Gaillet gratteron, Liseron des haies, Clématite des haies.

Ces milieux abritent un cortège végétal assez pauvre et généraliste, parfois composé d'espèces exotiques envahissantes, et toujours dépourvu d'espèces végétales remarquables ou à enjeu de conservation. Le caractère parfois abandonné de ces boisements de recolonisation engendre la présence de bois mort au sol ou sur pied, favorables à certaines populations d'insectes.

Sittelle torchepot - *Sitta europaea*



La Sittelle torchepot présente un contraste important entre son ventre orangé et son dos gris-bleu. Elle est la seule capable de descendre les troncs d'arbre la tête en bas. L'espèce est cavernicole, et le plus souvent, elle utilise les cavités créées par les pics. Elle se nourrit d'insectes ou de graines.

Elle est essentiellement un oiseau forestier, mais elle peut aussi être observée dans tous les habitats arborés non forestiers comme les parcs et jardins, à condition qu'il y ait des vieux arbres à cavité dans lesquelles elle peut nicher.

Le maintien des vieux arbres à cavité est donc essentiel à cette espèce.

Buse variable - *Buteo buteo*



La Buse variable a un plumage variant fortement d'un individu à l'autre. Elle peut être presque entièrement blanche ou inversement entièrement brune, avec tous les intermédiaires possibles. Elle se nourrit de petits rongeurs ou de vers de terre. Elle construit son nid dans un arbre.

Cet oiseau affectionne les marges de zones forestières, les lisières et clairières, et les petits boisements. Il n'a pas besoin d'un grand massif boisé pour se reproduire : une haie arborée lui suffit à condition qu'elle soit assez dense et à proximité immédiate d'une zone de chasse. L'installation de perchoirs en milieu ouvert peut aussi lui permettre de se poster à l'affut quand elle chasse.

Les milieux forestiers du plateau tertiaire

LA CHATAIGNERAIE



Les châtaigneraies sont des formations sub-naturelles en Ile-de-France, mais celle de Villennes-sur-Seine est assez ancienne car déjà présente sur les vues aériennes anciennes de la commune. Elle est très localisée et cet habitat n'est rencontré nulle part ailleurs. Le châtaigner est une espèce thermophile et acidiphile et les châtaigneraies sont souvent rencontrées sur des sols siliceux en contexte de plateaux tertiaires.

Son sol très irrégulier est marqué par des traces d'anciennes extractions de sable de Fontainebleau. Le cortège végétal y est très pauvre, avec une strate herbacée dominée par la Ronce commune et une strate arbustive largement dominée par une espèce exotique envahissante, le Laurier cerise, qui colonise l'ensemble du boisement.



LA CHENAIE NEUTRO-CALCICOLE



La chênaie neutro-calcicole présente sur le plateau correspond à un stade plus avancé du boisement de recolonisation. Dominé par le Chêne et le Charme, la strate herbacée y est majoritairement forestière et moins dominée par les espèces pionnières nitrophiles des secteurs plus anthropiques : Troène, Pâturin des bois, Houlque molle, Rosier des champs, Ronce commune et Lierre grimpant.

Citron - *Gonepteryx rhamni*



La forme des ailes et la couleur font de cette espèce un papillon facilement reconnaissable. Il est également l'un des premiers à pouvoir être observé dans l'année. Le Citron affectionne des milieux boisés très variés : bois clairs, allées forestières, landes arborées, haies. Il peut tout de même être observé dans les jardins et les parcs.

Il pond ses œufs sur des plantes de la famille des Rhamnacées arbustives, comme le Nerprun purgatif ou le Nerprun alterne.

Les adultes ont des longévités parmi les plus longues connues pour des papillons (autour de un an).

Robinier faux-acacia -
Robinia pseudoacacia



Originaire de l'Est des Etats-Unis, le Robinier a été importé en France en 1601 pour ses qualités d'espèce mellifère, ornementale mais aussi sylvicole. Il est reconnaissable à ses feuilles composées de folioles ronds, et aux fortes épines des jeunes rameaux.

L'arbre colonise facilement les milieux, et grâce à sa capacité à fixer l'azote atmosphérique, il enrichit le sol, favorisant les espèces nitrophiles les plus compétitrices et appauvrissant le cortège floristique. Cela représente une menace pour les espèces inféodées à des milieux pauvres, comme les pelouses sableuses ou les pelouses calcicoles.

Le saviez-vous ?

Les investigations de terrain réalisées ont mis en évidence la présence d'espèces exotiques envahissantes sur le territoire communal de Villennes-sur-Seine, et particulièrement dans ses différents boisements.

Conformément aux définitions de l'UICN, de la Convention sur la diversité biologique, du Parlement européen et du Conseil de l'Europe, une espèce exotique envahissante est une espèce introduite par l'Homme en dehors de son aire de répartition naturelle (volontairement ou fortuitement) et dont l'implantation et la propagation ont des conséquences écologiques et/ou économiques et/ou sanitaires négatives.

Attention, toutes les espèces introduites n'induisent pas nécessairement des conséquences négatives sur les écosystèmes : le Faisan de Colchide est un bel exemple d'espèce introduite dans nos campagnes durant le Moyen-Âge et qui s'est adapté sans pour autant nuire à son environnement. Il est aujourd'hui considéré comme naturalisé en France alors qu'il est originaire d'Asie occidentale.

Il existe un Centre de Ressources des Espèces Exotiques Envahissantes qui fournit un appui pratique et contribue à renforcer l'efficacité des actions envers les espèces exotiques envahissantes.

Pour en savoir plus : http://especes-exotiques-envahissantes.fr/

Prunier laurier-cerise -
Prunus laurocerasus



Le Laurier-cerise est un arbuste présentant des feuilles coriaces, vert foncé et luisantes sur la face supérieure. C'est une plante aromatique dont le froissement de ses feuilles libère une odeur d'amande amère. Ses fleurs sont blanches et portées en grappes dressées denses, et ses fruits noirs sont très appréciés des oiseaux, ceux-ci participant à la dispersion de cet arbuste.

Colonisant préférentiellement les haies, les lisières et les forêts, il empêche toute régénération naturelle des forêts. À cause de son feuillage persistant, les nombreuses plantes indigènes printanières de sous-bois sont incapables d'effecteur leur cycle et de survivre.

Les milieux forestiers du plateau tertiaire

Noctule commune - *Nyctalus noctula*



Cette chauve-souris est l'une des plus grandes espèces d'Europe (envergure : 320-450 mm). Elle a un pelage brun roussâtre sur le dos, et brun légèrement plus clair sur le ventre.

D'origine forestière, elle s'est très bien adaptée au milieu urbain. Les gîtes d'hiver sont installés, soit dans de grandes cavités forestières, soit dans les immeubles, les châteaux d'eau et les ponts.

En été, la Noctule commune occupe des cavités situées dans des arbres de plus de 50 centimètres de diamètre, en particulier dans les chênes en forêt, et dans les platanes en ville.

Renard roux - *Vulpes vulpes*



Le Renard roux, aussi appelé goupil, est un animal connu de tous. La majorité des individus présentent un pelage roux, mais chez certains renards, il peut être quasiment noir. Ces individus sont appelés charbonniers.

Le renard est un ubiquiste par excellence. Il se rencontre dans une gamme d'habitats très variée, allant de la forêt, aux prairies du bocage. C'est une espèce typique de nos campagnes.

Le rut se déroule en plein hiver, et les naissances ont lieu au mois de mars. Animal plutôt crépusculaire et nocturne, il s'agit d'un chasseur-cueilleur généraliste et opportuniste

LA CHENAIE – CHATAIGNERAIE

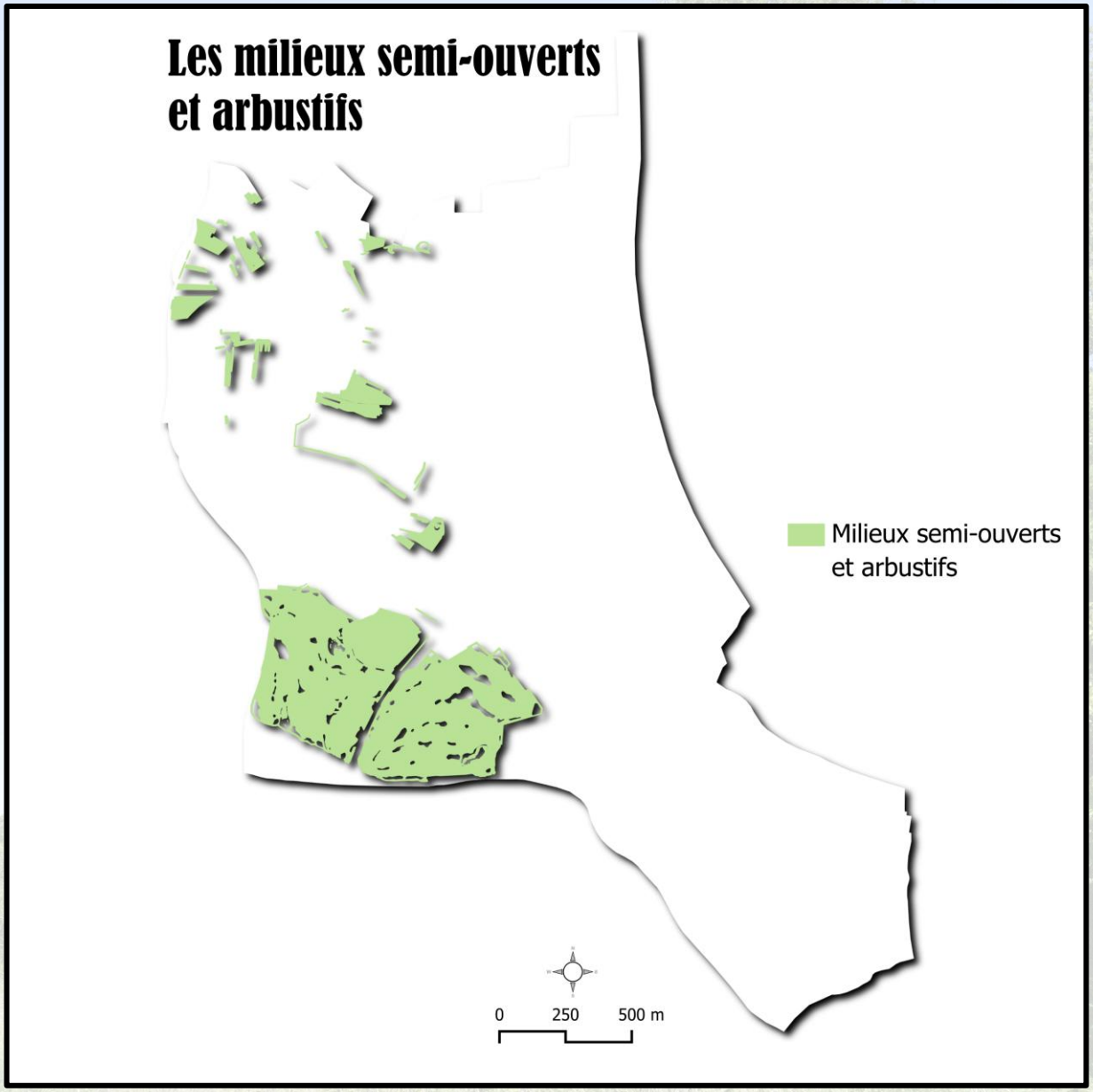


La chênaie-châtaigneraie est un boisement de feuillus plutôt acidiphile, qui s'est développé sur d'anciennes terres agricoles en contrebas de la châtaigneraie du plateau.

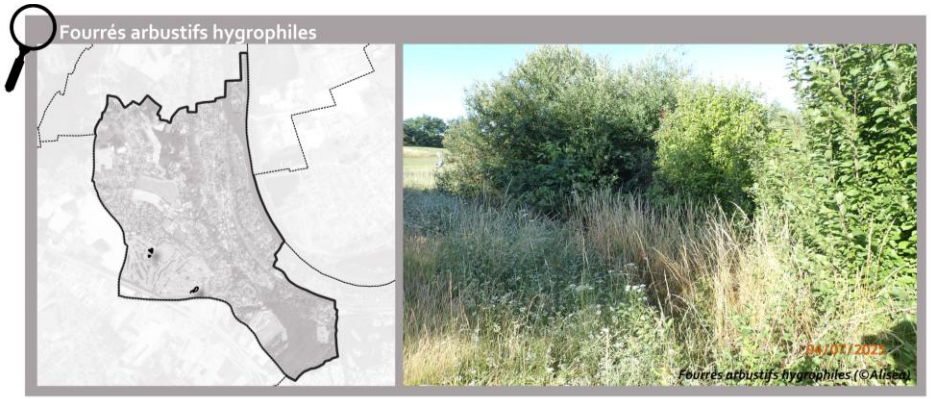
En marge des habitations, ce n'est pas un boisement historique, les photographies aériennes anciennes révélant la présence de zones agricoles dans ce secteur.

Toutefois, ce boisement ne s'apparente plus aux boisements anthropiques de recolonisation cités plus haut, mais correspond à un stade plus avancé d'évolution, le Chêne étant particulièrement dominant, accompagné du Châtaigner qui a colonisé la zone depuis la châtaigneraie voisine. La strate herbacée correspond à une flore forestière hybride et indiquant la transition entre le sol acidiphile du plateau et le sol plus neutre à calcicole des coteaux, composée notamment de Genêt à balais, de Benoîte, de Mélique uniflore, de Laîche des bois, de Circée de Paris, de Sceau-de-Salomon, d'Anémone des bois, de Sanicle d'Europe, de Troène et de quelques patchs de Mercuriale vivace.

Les milieux semi-ouverts et arbustifs du plateau tertiaire



LES FOURRES ARBUSTIFS HYGROPHILES



Uniquement localisé au sein du golf de Villennes-sur-Seine, cet habitat est situé aux abords du petit étang situé dans le secteur Sud-Est du golf. Il correspond à la végétation arbustive de ceinture de ces espaces humides, composée majoritairement de ligneux à tendance hygrophile tels que l'Aulne glutineux, le Saule blanc, le Saule cendré ou encore le Saule marsault. Le caractère « fourré » est renforcé par la présence d'autres ligneux arbustifs tels que la Viorne obier, le Cornouiller sanguin, le Sureau noir, l'Aubépine ou encore la Viorne lantane… et une strate herbacée dense composée d'espèces hygrophiles et non hygrophiles à large répartition géographique.



LES FRUTICEES



Les fruticées sont des habitats naturels de recolonisation d'anciennes prairies, clairières ou mêmes cultures, notamment d'anciens vergers. Généralement très denses, elles sont dominées par les arbustes et buissons, ainsi que par des arbres fruitiers (sauvages ou issus d'anciens vergers). Elles ne sont pas encore apparentées aux boisements de recolonisation, en raison de l'absence de grands arbres, mais tendent à le devenir en cas d'abandon de la gestion.

Les fruticées sont des habitats très prisés pour la faune, car leur densité leur procure un abri et un site de nidification pour de nombreuses espèces, et de nombreuses ressources alimentaires grâce à la floraison et la fructification des arbustes fruitiers : Aubépine, Prunellier, Églantier, Noisetier, Noyer, Ronce, Sureau…

Hérisson d'Europe - *Erinaceus europaeus*

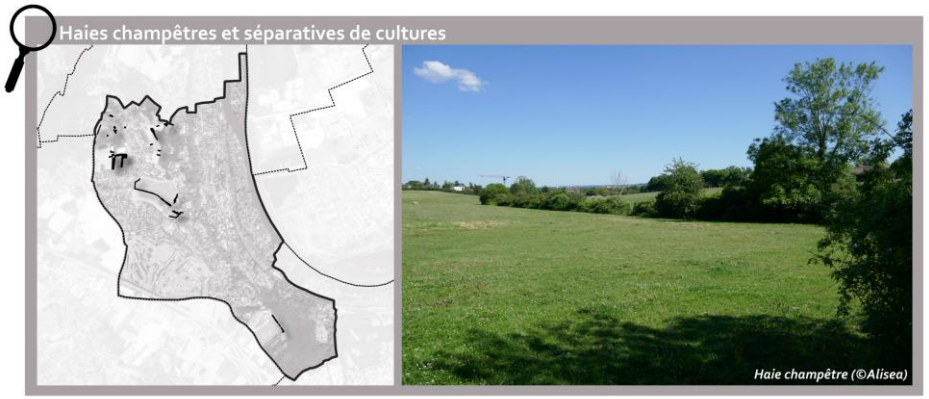


Ce petit mammifère est facilement reconnaissable à son dos bardé de poils agglutinés formant des épines. Il se nourrit d'invertébrés de toute sorte. Le Hérisson d'Europe vit partout où il peut trouver de quoi s'abriter et se nourrir. Les haies et fruticées sont particulièrement appréciées.

Malheureusement, ce petit animal connaît un déclin et est désormais quasi-menacé au niveau européen. Il est particulièrement sensible à la fragmentation des habitats. les routes et les clôtures sont des obstacles à la circulation de cette espèce, et les collisions sur la route sont très fréquentes. Mais bonne nouvelle, chacun peut agir pour aider à préserver cet animal !

Les milieux semi-ouverts et arbustifs du plateau tertiaire

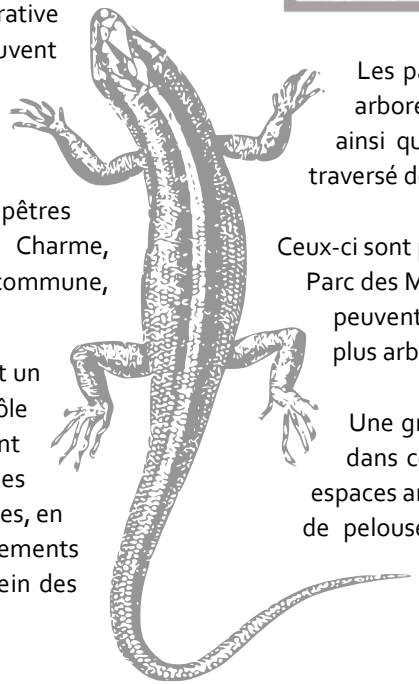
LES HAIES CHAMPETRES ET SEPARATIVES DE CULTURES



Les haies champêtres ou bocagères ont initialement une fonction séparative de pâtures ou de parcelles agricoles. À Villennes-sur-Seine, elles peuvent être linéaires ou plus touffues, voire ponctuelles dans certains cas, avec la présence de fourrés affiliés en plein cœur de parcelle herbacée.

Plantées spécifiquement ou spontanées, les espèces des haies champêtres sont variées : Chêne, Frêne, Érable champêtre, Merisier, Noyer, Charme, Aubépine, Prunellier, Noisetier, Cornouiller sanguin, Églantier, Ronce commune, Clématite des haies…

Bien que constituées d'espèces végétales communes, elles constituent un rôle majeur en structurant les paysages agricoles et en jouant un rôle écologique crucial de support de biodiversité dans des paysages souvent uniformisés par l'agriculture intensive. Lorsqu'elles sont linéaires, elles constituent des corridors écologiques évidents pour les espèces animales, en leur permettant de circuler entre les boisements, notamment les boisements de recolonisation du plateau, et en offrant des zones de refuge au sein des territoires de chasse en milieu herbacé ouvert.



LES PARCS ET PLANTATIONS



Les parcs et plantations sont des habitats mixtes comprenant des espaces arborés ou arbustifs fortement entretenus, des surfaces de pelouses urbaines ainsi que des plantations de massifs et de parterres ornementaux, le tout traversé de chemins piétons imperméabilisés ou non.

Ceux-ci sont principalement représentés par le Parc de la Mairie, le Parc Fauvel et le Parc des Marolles. Bien que ne présentant pas d'enjeux floristiques particulier, ils peuvent constituer des refuges pour la faune, notamment dans les secteurs les plus arborés, ou les pelouses traitées au fauche tardive.

Une grande partie des surfaces du Golf de Villennes-sur-Seine a été classée dans cette catégorie d'habitats. En effet, y sont présents de très nombreux espaces arborés à arbustifs entretenus issus de plantations, de grandes étendues de pelouses rases, très régulièrement tondues (comprenant notamment les « Greens ») ainsi que des petites plantations horticoles ornementales vers l'entrée du golf.

Les milieux semi-ouverts et arbustifs du plateau tertiaire

Flambé –
Iphiclides podalirius



Ce papillon se reconnaît à son vol plané très élégant et à sa coloration assez claire, striée de noir.

Il se développe habituellement dans les friches calcicoles arbustives, les fruticées, les coteaux xérothermophiles…

Ses plantes hôtes sont le prunellier, les aubépines et les arbres fruitiers à noyaux (cerisiers, pêchers, etc.), sur lesquelles il pond ses œufs. La chenille est tout aussi caractéristique que l'adulte.

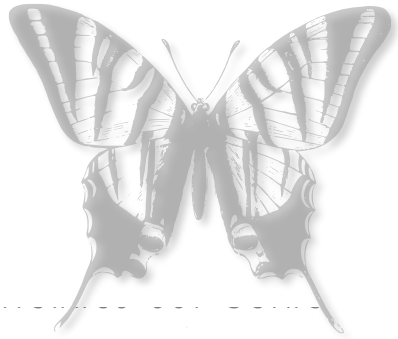
Il peut être observé de fin mars à septembre et possède une à trois générations par an. Il hiverne au stade de chrysalide.

LES VERGERS



Ayant longtemps constitué le paysage cultural typique des coteaux de Seine, des vergers d'arbres fruitiers sont toujours exploités, notamment au nord du territoire communal. Plus ou moins traités, ces vergers abritent une flore herbacée pouvant être assez diversifiée, certains secteurs un peu plus frais accueillant même des espèces plus hygrophiles comme la Pulicaire et l'Épilobe hirsute.

Une espèce végétale remarquable est présente en abondance au sein d'un verger, le Souci des champs. Cette espèce messicole (associée aux sols cultivés) était autrefois typique des bords de cultures mais s'est grandement raréfiée en raison de l'usage massif des produits phytosanitaires.



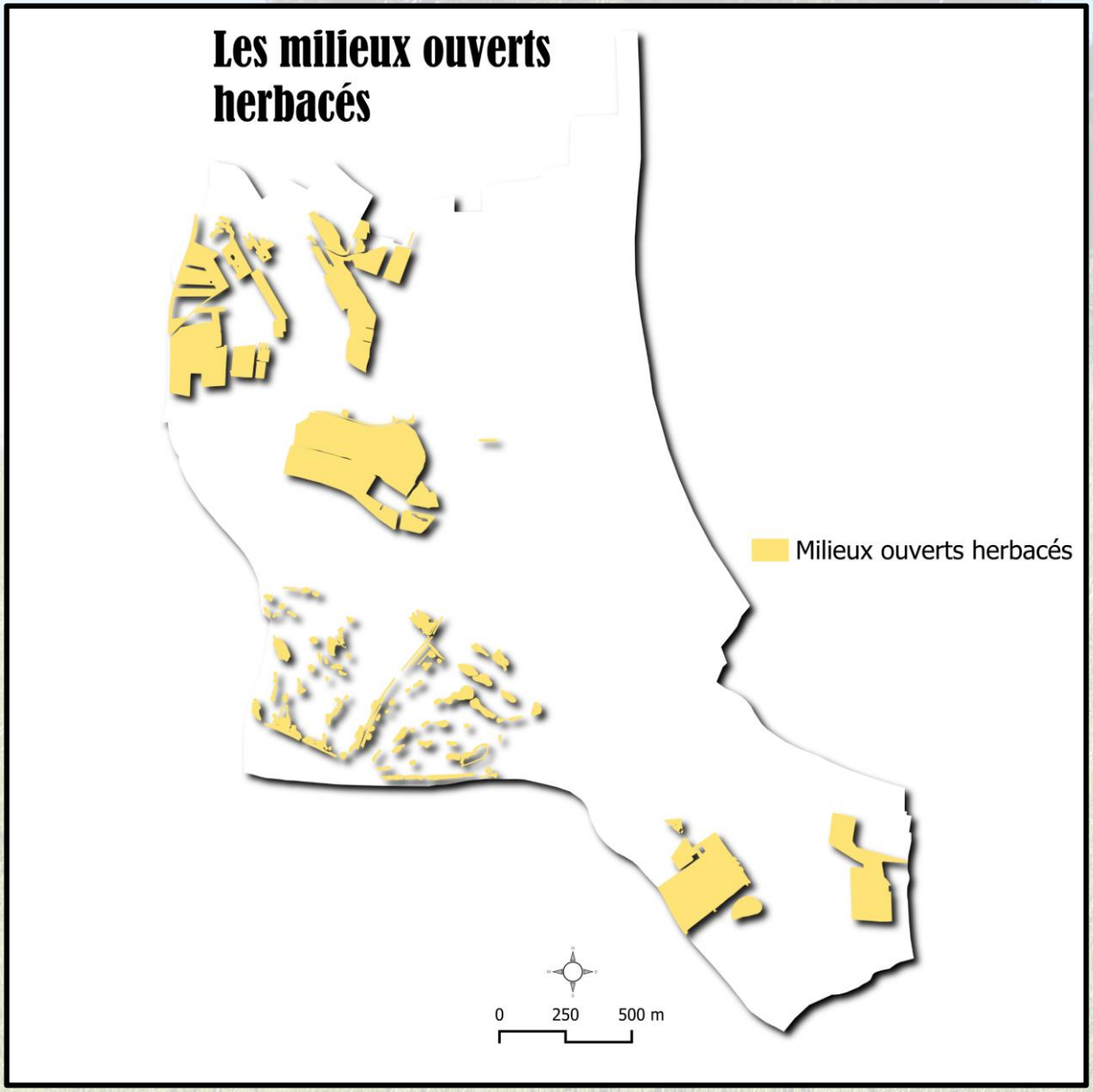
Tourterelle des bois –
Streptopelia turtur



Chez cette tourterelle, les deux sexes sont identiques. La tête est gris-bleu, et les ailes affichent une teinte marron-roux avec le centre des plumes noir, ce qui donne un aspect écailleux. La longue queue arrondie est noire, bordée de blanc.

Elle niche dans les arbustes, de préférence épineux tels que l'aubépine ou le prunelier. Elle se nourrit principalement de graines qu'elle prélève directement sur la plante. Elle affectionne les paysages fragmentés, les lisières forestières, les bois, boqueteaux, haies, notamment à proximité de cultures. C'est une espèce farouche et difficile à voir.

Les milieux ouverts herbacés du plateau tertiaire



LA FRICHE A SOLIDAGE



Présente uniquement aux abords de la typhaie sèche au sein du secteur Nord-Ouest du Golf de Villennes-sur-Seine, cette végétation invasive à Solidages tend à menacer la Typhaie encore présente.

Les deux espèces envahissantes de Solidages américains sont présentes : le Solidage du Canada, présent uniquement par petites populations sur les bords, et le Solidage Géant, qui est responsable de presque toute la colonisation du lieu.

Les Solidages américains forment des populations étendues et relativement denses. Ceci est facilité par une reproduction végétative très efficace : ces deux plantes vivaces présentent des rhizomes pouvant s'allonger et ainsi former localement des populations en massifs très denses. De ce fait, cela conduit à une réduction des habitats disponibles pour les espèces locales et entraîne donc un appauvrissement de la diversité en espèces végétales. Par ailleurs, cet appauvrissement est d'autant plus prononcé car les Solidages américains sécrètent, au niveau de leurs racines, des substances inhibants la germination et la croissance des autres espèces présentes, facilitant d'autant plus leur propagation.

Solidages
Solidago canadensis et *Solidago gigantea*



Les Solidages sont des plantes herbacées vivaces pouvant atteindre 2 m de haut. Ils sont utilisés en tant que plantes ornementales depuis le XVIIe siècle. Le Solidage du Canada et le Solidage géant ont une morphologie similaire, avec de grandes inflorescences de fleurs jaunes, mais la première possède une tige velue tandis que la seconde est glabre.

Ils colonisent les milieux perturbés comme les friches agricoles, les bords de routes ou de canaux, mais également les milieux alluviaux, avec des graines transportées sur de longues distances par le vent. Ces espèces peuvent former des populations denses et monospécifiques grâce à leur croissance souterraine par rhizomes, empêchant le développement de la flore indigène.

Séneçon du Cap -
Senecio inaequidens



Le Séneçon du Cap est une plante herbacée vivace de 50 cm, reconnaissable à ses fleurs en capitules jaunes et à ses feuilles fines et linéaires (contrairement aux séneçons européens qui on les feuilles très découpées). Originaire d'Afrique du Sud, les importations de laine de mouton au cours du XIXème siècle en Europe sont responsables de l'introduction de cette plante sur le territoire métropolitain français.

Cette plante ayant une grande facilité à coloniser les milieux pionniers, elle entre en concurrence très souvent avec la flore indigène à fort enjeu patrimonial inféodée à ces milieux. Cette pression de concurrence est accentuée par la sécrétion de substances toxiques dans le sol via les racines, empêchant le bon développement de la flore voisine.

LES FRICHES ET OURLETS NITROPHILES



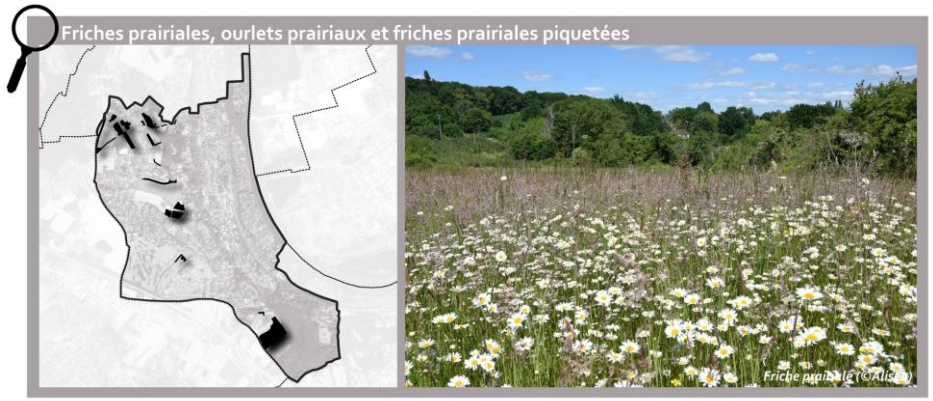
Ourlet et friche nitrophiles désignent des végétations herbacées se développant sur des sols riches en nutriments. Historiquement, ces anciens espaces sont issus de parcelles agricoles dont le sol a été régulièrement remanié par le labour. Ce traitement a permis de favoriser le développement d'un cortège d'espèces rudérales. Il s'agit d'espèces typiquement nitrophiles telles que les Oseilles, les Chardons, l'Armoise commune, l'Ortie... accompagnées de graminées comme le Brome mou, le Brome stérile ou le Dactyle aggloméré.

Les friches nitrophiles au Sud de la commune de Villennes-sur-Seine sont dans un état relativement dégradé dû à une colonisation importante de Séneçon du Cap, une espèce exotique envahissante.

Lorsque ces friches ne sont pas trop altérées ou occupées par des espèces végétales exotiques envahissantes, une gestion par fauches répétitives avec exportation peut parfois permettre un appauvrissement progressif du sol en nutriments et ainsi conduire à l'augmentation de la densité de plantes à fleurs ainsi qu'à la réapparition des espèces prairiales. Malgré leur faible intérêt floristique, ces espaces peuvent représenter de formidables ressources pour la faune. Les fleurs mellifères des familles des Astéracées ou des Apiacées sont notamment très appréciées des pollinisateurs. L'Ortie est également une plante hôte pour de nombreuses espèces de papillons.

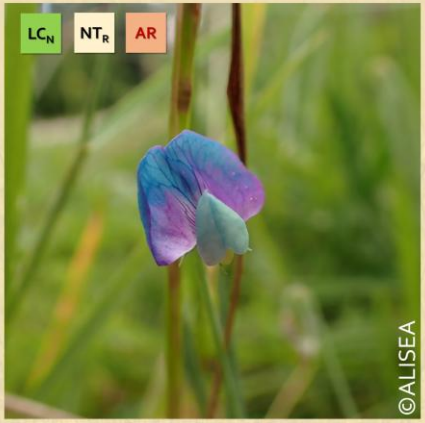
Les milieux ouverts herbacés du plateau tertiaire

LES FRICHES PRAIRIALES, OURLET PRAIRIAUX ET FRICHE PRAIRIALE PIQUETEE



Les friches prairiales constituent un habitat intermédiaire entre la prairie gérée et la friche herbacée en cours de colonisation par les espèces ligneuses ou les grandes nitrophiles colonisatrices. Elles sont fréquentes en Île-de-France, notamment dans les secteurs agricoles en déprise ou en périphérie urbaine. Il s'agit d'un milieu de transition, résultant de l'abandon d'une prairie de fauche ou de pâturage sur des sols généralement riches en nutriments, comme les anciens vergers de Villennes-sur-Seine. Les apports azotés dédiés à la culture ou au pâturage ainsi que le manque de gestion, entraîne la présence d'un cortège végétal moins diversifié que dans les prairies mésophiles de fauche, dominé par les graminées sociales comme le Fromental, le Dactyle et la Houlque, avec quelques espèces bien nitrophiles, comme la Grande berce, l'Ortie dioïque, ou la Ronce. Sans gestion particulière, ces friches sont progressivement colonisées par les jeunes ligneux comme l'Aubépine, le Prunellier, l'Églantier, le Sureau... On dit qu'elles sont piquetées. À terme, ces friches évolueront vers la fruticée puis le boisement de recolonisation. Les ourlets prairiaux sont quant à eux majoritairement présents sur les franges des parcelles cultivées, et abritent une flore assez diversifiée, peu dominée par les grandes nitrophiles comme c'est souvent le cas en contexte agricole. Ici, ils abritent la Carotte sauvage, la Folle-avoine, le Jouet du Vent, la Vesce cultivée...

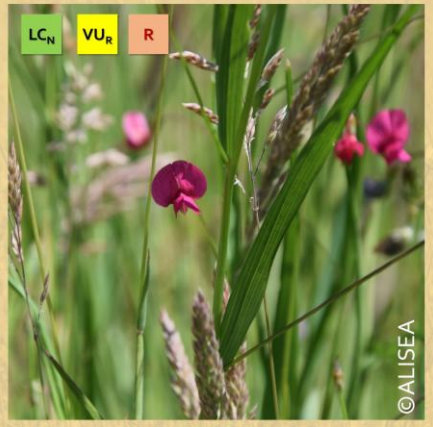
Gesse hirsute - *Lathyrus hirsutus*



La Gesse hirsute est une plante bisannuelle de la famille des Fabacées, comme le pois ou le haricot. Elle se reconnait à ses fleurs de couleur rouge à bleuâtre, à ses gousses velues et à sa tige portant des « ailes », des extensions de part et d'autre. Comme de nombreuses autres Fabacées, une partie de ses feuilles est transformée en vrilles, sortes de lassos lui permettant de s'accrocher et grimper dans la végétation avoisinante.

C'est une espèce pouvant être retrouvée dans les friches, les abords des cultures, et les moissons. Elle a été localement retrouvée de façon abondante en bordure de chemins ou de parcelles agricoles.

Gesse de Nissole - *Lathyrus nissolia*



La Gesse de Nissole est une espèce proche de la Gesse hirsute, se retrouvant sur des milieux similaires. La Gesse de Nissole a la particularité d'avoir des feuilles entières et linéaires, contrairement à la plupart des gesses qui possèdent des feuilles composées munies de vrilles.

Pour cette raison, elle est également appelée Gesse graminée, du fait de la ressemblance de ses feuilles avec des celles des plantes de la famille des Poacées (anciennement nommées Graminées). Moins fréquente que la Gesse hirsute, elle a tout de même été régulièrement observée sur la commune, au sein de prairies de fauche ou d'ourlets prairiaux.

Les milieux ouverts herbacés du plateau tertiaire

LES GRANDES CULTURES ET CULTURES MARAICHERES



Plusieurs parcelles agricoles sont présentes sur le secteur du plateau, essentiellement des cultures céréalières. La flore spontanée est contrôlée et représentées par un nombre d'espèces réduit, avec le Chénopode blanc, la Prêle des champs ou des Oseilles, souvent cantonnées à la périphérie des parcelles. Quelques parcelles maraichères sont également présentes au nord-ouest de la commune.

NT$_N$ VU$_R$

Alouette des champs
Alauda arvensis

L'Alouette des champs est un oiseau typique de la campagne française. Son chant est l'élément dominant du paysage sonore de la campagne agricole et autres milieux herbacés ouverts.

De couleur neutre, elle se fond dans son environnement. Cette espèce consomme toutes sortes de graines sauvages et cultivées. Le couple gratte une petite coupe dans le sol, à l'abri d'une touffe d'herbe, pour y déposer les œufs..



LES PATURES



Plusieurs parcelles de pâturages ont été recensées, notamment autour du centre équestre. Elles abritent généralement une flore assez nitrophile (de sols riches en azote), favorisée par les déjections animales. On y trouve des graminées vigoureuses comme l'Ivraie vivace, le Pâturin des prés, le Dactyle aggloméré, ou la Fétuque faux-roseau (*Schedonorus arundinaceus*), mais également des plantes nitrophiles compétitives et tolérantes au piétinement comme le Plantain lancéolé, l'Oseille crépue, l'Oseille à feuilles obtuses...

Certaines de ces plantes sont évitées par les chevaux et les ruminants, en raison de leur toxicité. On observe alors des touffes de végétation plus hautes au sein des pâtures: chardons, renoncules, oseilles, armoise...

Certaines pâtures situées à flanc de coteaux, comme la grande pâture du Pré Seigneur sont riches en espèces plus calcicoles comme le Panicaut champêtre, l'Origan, le Lotier corniculé ou la Scabieuse. Les fertilisants et matières azotées sont plus facilement drainées en raison du substrat, et des graminées plus fines font également leur apparition, au sein d'un cortège végétale plus diversifié.

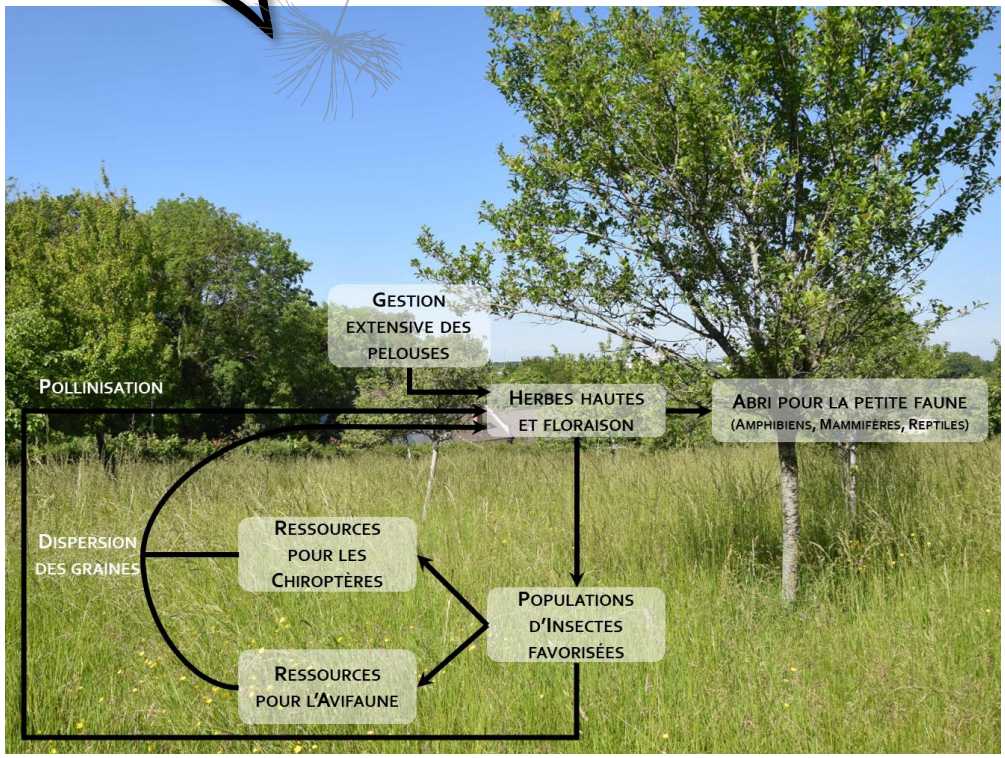
LES PELOUSES URBAINES



Ces pelouses très communes en contexte urbain correspondent à des espaces ensoleillés plus ou moins régulièrement tondus, et plus ou moins régulièrement piétinés. Le sol y est très souvent tassé, comme dans le cas des accotements herbeux ou bien même des pelouses de parcs. Au niveau floristique, des espèces spontanées à large répartition géographique, très souvent annuelles, colonisent ce type d'habitats tels que le Pâturin annuel, la Pâquerette vivace, le Plantain lancéolé, le Géranium à feuilles molles, le Trèfle blanc, le Ray-grass anglais.

Lorsqu'elles sont moins entretenues, la proportion d'espèces vivaces augmente significativement et des plantes plus robustes font leur apparition, mais ne constituent pas un habitat particulièrement intéressant pour la faune en raison de l'entretien trop régulier (limitant la pollinisation notamment).

Quel est l'intérêt de mettre en place une gestion écologique sur une pelouse urbaine ?



LES PRAIRIES MESOPHILES DE FAUCHE



La prairie mésophile de fauche est un habitat typique des paysages agricoles traditionnels, encore présent en Île-de-France mais en très forte régression. C'est un habitat considéré comme remarquable, déterminant de ZNIEFF et habitats d'intérêt communautaire, justifiant la création de sites Natura 2000 lorsqu'il est en bon état de conservation. Il s'agit de parcelles agricoles semi-naturelles non labourées et non semées artificiellement, sur des sols relativement riches mais non intensivement fertilisés. Ces prairies sont gérées par fauche annuelle (souvent en juin ou juillet) avec exportation pour la production de foin, parfois combinée avec un pâturage ponctuel.

Les prairies mésophiles de fauche de Villennes-sur-Seine sont présente à la fois sur le plateau sur une parcelle enclavée entre deux boisements et sur les espaces non fauchés du golf. Elles sont moins hautes et plus riches en espèces que les friches prairiales Elles abritent davantage de plantes à fleurs, même si les graminées sociales sont bien présentes : Fromental, Flouve, Dactyle, mais aussi Grande marguerite, Knautie des champs, Centaurée jacée, Lotier corniculé, Origan… et orchidées comme l'Orchis bouc et l'Ophrys abeille.

LE SAVIEZ-VOUS ?

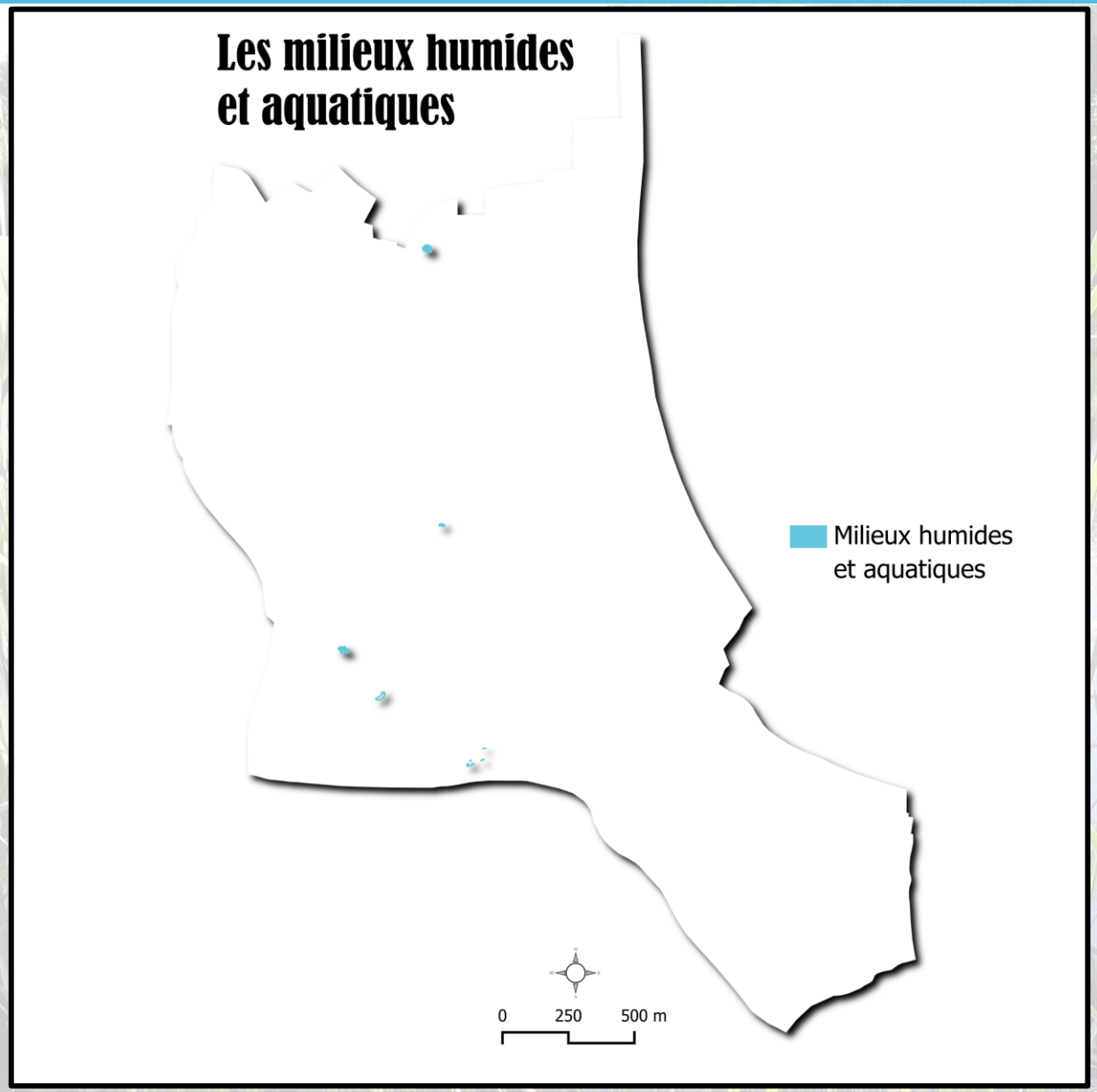
Les sols riches en nutriments sont facilement exploités par des espèces nitrophiles à forte croissance végétative, ce qui mène généralement à une dominance d'un faible nombre d'espèces. Au contraire, les sols plus pauvres en nutriments abritent généralement des cortèges d'espèces plus diversifiés, dont certaines sont rares ou menacées. Pour préserver cette biodiversité, il est essentiel de veiller à l'impact des modes de gestions des parcelles sur l'enrichissement du sol.

Afin de conserver ces milieux rares et patrimoniaux en Ile-de-France, et de permettre aux espèces végétales qui les composent de survivre dans ces habitats, il est nécessaire d'y conserver un pâturage extensif (pas plus d'un cheval ou d'une vache à l'hectare), ou d'effectuer une fauche tardive (juillet à septembre) avec exportation des foins, tout en conservant si possible des îlots non fauchés constituant des abris pour la faune. Les amendements et les apports fertilisants sont à proscrire.

La richesse floristique des prairies mésophiles de fauche contribue à leur richesse entomologique, et constituent un habitat de premier choix pour la recherche alimentaire de nombreuses espèces : avifaune, petits mammifères, chauves-souris

Variante d'habitats : À proximité du Golf, au Nord de ce dernier, il existe une petite dépression très sûrement assimilée à un bassin de rétention des eaux. Lors des prospections botaniques, ce dernier était à sec. Cependant, la végétation associée à cette prairie mésophile de fauche présente un caractère un peu plus humide, hygrophile, comme en témoigne la présence d'espèces indicatrices de cette tendance un peu plus humide au fond de cette dépression : la Calamagrostide, la Pulicaire dysentérique ou encore la Renoncule rampante.

Les milieux humides et aquatiques du plateau tertiaire



Les milieux humides et aquatiques du plateau tertiaire

LA TYPHAIE



Les rares typhaies recensées au sein de la commune de Villennes-sur-Seine sont localisées dans les pièces d'eau artificielles (étang et bassin technique artificiel au sein du Golf de Villennes-sur-Seine, la Mare au Trou située au Nord de la commune).
Les typhaies forment des peuplements pauvres, quasiment purs en Massettes à larges feuilles (*Typha latifolia*) bien que présentant parfois quelques autres espèces hygrophiles associées telles que le Lycope d'Europe ou le Scirpe des marais.
Ces végétations denses de grands hélophytes peuvent supporter une assez forte pollution et des assèchements pendant la période estivale (comme le cas de la typhaie présente au sein du Golf de Villennes-sur-Seine, au Nord-Ouest de l'accueil).

LES VEGETATIONS HYGROPHILES



Le plan d'eau du golf et du parc de Marolles sont bordés de formations herbacées rivulaires composées d'espèces hygrophiles ou méso-hygrophiles supportant l'inondation, au moins temporaire, des sols : Iris des marais, Salicaire, Eupatoire chanvrine , Scrophulaire aquatique, Lycope d'Europe , Épilobe hirsute, Laîche cuivrée, Lysimaque commune ou encore Morelle douce-amère.

Ces cordons herbacés favorisent la stabilisation des berges et constitue un refuge et corridor pour la biodiversité (oiseaux, insectes, amphibiens) au sein de la mosaïque mosaïque d'habitats.

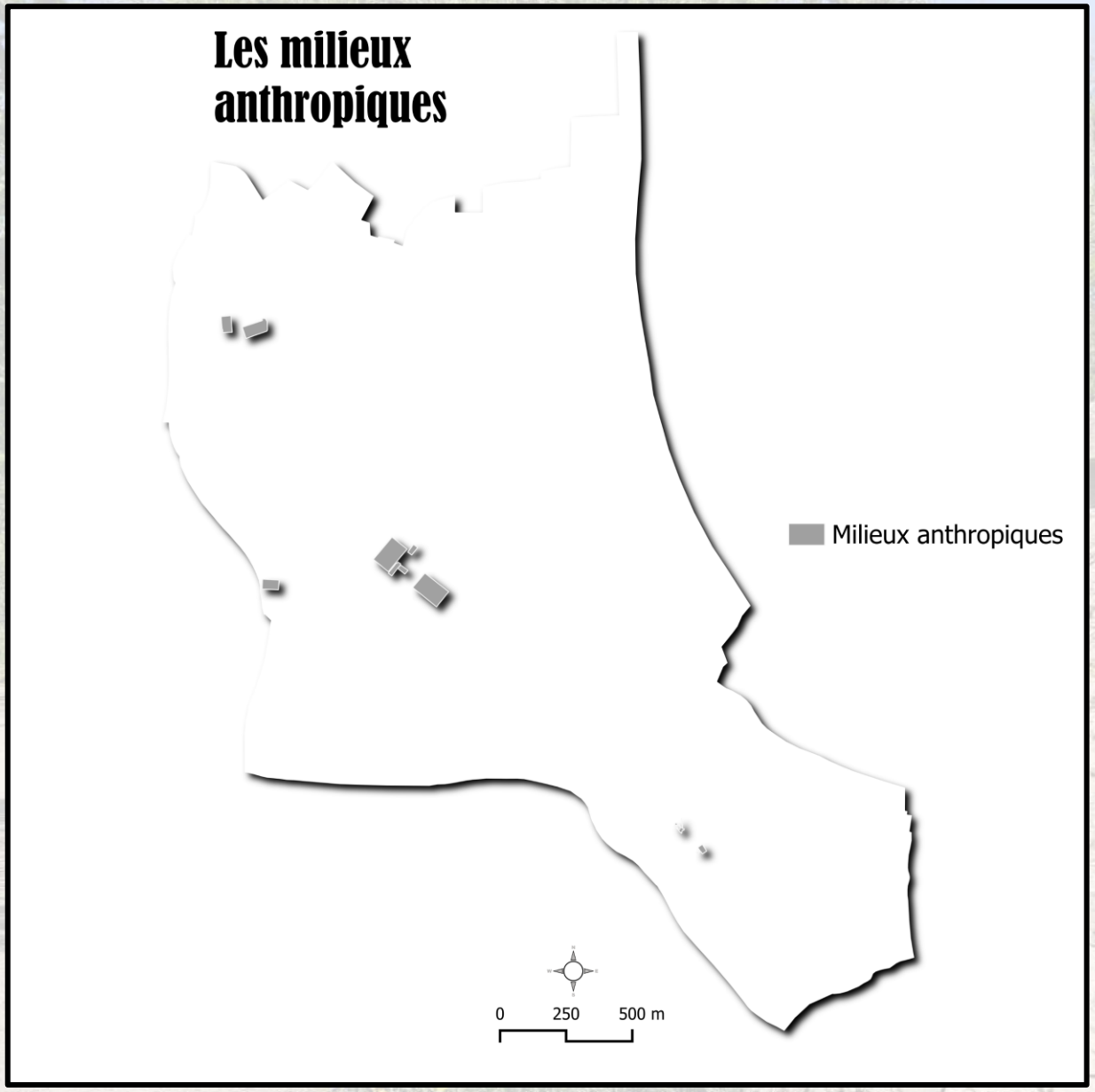
Cordulie bronzée - *Cordulia aenea*



Cette libellule assez massive est de couleur vert bronzé métallique. L'abdomen du mâle est élargi en massue vers son extrémité. Les yeux sont verts et ne se touchent qu'en un seul point, caractéristique de la famille des Corduliidae.

La Cordulie bronzée fréquente les eaux stagnantes de toutes sortes, avec une préférence pour les rives arborées. Elle peut être observée exceptionnellement aux abords de cours d'eau lents, de canaux, etc. Les adultes commencent à émerger à la fin avril et se reproduisent principalement de juin jusqu'à la mi-août.

Les milieux anthropiques du plateau tertiaire



Les milieux anthropiques du plateau tertiaire

LA CARRIERE (CENTRE EQUESTRE)



Les carrières correspondent à des habitats non ou peu végétalisés constitués d'apports de sable. Ce sont des milieux artificiels qui ne présentent pas de flore typique.

LES ESPACES RECREATIFS A SURFACES DURES



Cette typologie d'habitat regroupe les aires de jeux pour enfant, les terrains de tennis, et les parcours sportif. Aucun cortège végétal n'est typiquement associé à cet habitat.

LES GAZONS DES STADES SPORTIFS



Cette typologie d'habitat concerne les terrains de sports fertilisés, très entretenus et parfois traités chimiquement. Aucun cortège végétal n'est typiquement associé à cet habitat, en dehors de quelques espèces affiliées aux pelouses urbaines décrites plus haut.



Le coteau calcaire

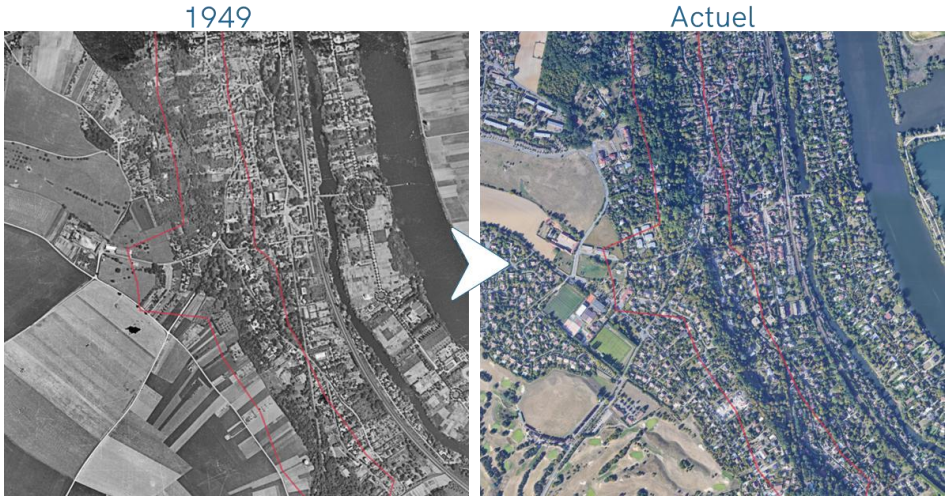
Carte d'identite

Au fil des âges, la Seine a découpé le plateau tertiaire sur lequel elle coule, formant des escarpements abruptes appelé côteaux calcaires. Il scinde le territoire communal en deux parties. La pente est particulièrement forte passant de 40 à 90 m d'altitude sur moins de 200 mètres. Plusieurs couches géologiques successives calcaires, marneuses et sableuses affleurent.

De par son relief, les aménagements humains sont limités sur le côteau. Par conséquent le paysage a peu changé au cours des dernières décennies. Les maisons assez anciennes, avec vue sur la Seine, témoignent de l'attractivité de Villennes-sur-Seine comme lieu de villégiature. Elles disposent généralement de jardins arborés qui se fondent dans leur environnement proche, créant une continuité écologique intéressante.

Quelques parcelles agricoles existaient dans les années 50 sur le haut du côteau, mais les pratiques ont été abandonnées, redonnant la place aux massifs boisés. L'exploitation forestière étant compliquée, de nombreux arbres morts ou vieillissant sont présents sur pied. Ils sont le support d'une biodiversité particulière et menacée par la disparition de ces arbres.

La forte pente du côteau a également permis l'aménagement du parc du Docteur Fauvel en 1869, et ses fameuses grotte et cascade. Bien qu'artificielles, elles forment aujourd'hui un habitat se rapprochant d'un milieu naturel remarquable habituellement retrouvés le long des sources et des ruisseaux d'eau riche en calcaire : les formations tufeuses.



Habitats a enjeux particuliers

Formation tufeuse

Herbier à Characées

Quelques especes patrimoniales

Cardamine impatiente - *Cardamine impatiens*

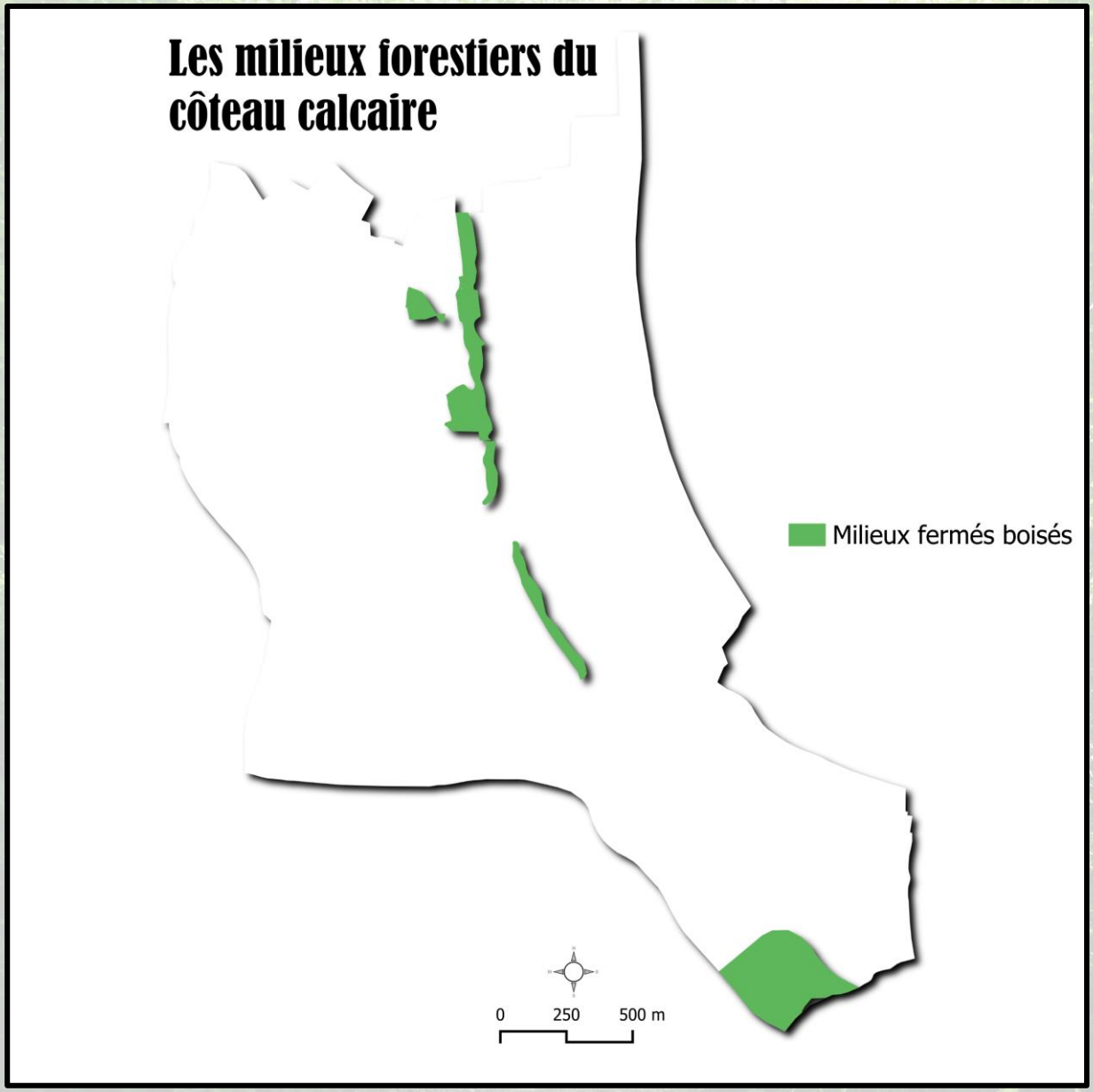
Pic épeichette - *Dendrocopos minor*

Pic noir - *Dendrocopos medius*

Pic mar - *Dryocopus martius*

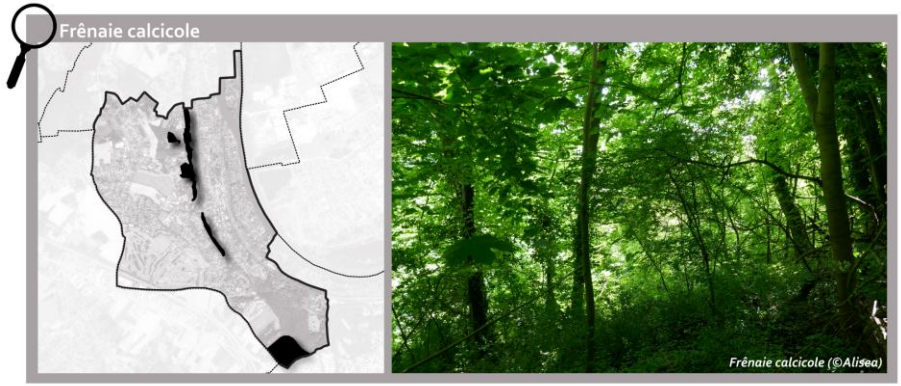
Écureuil roux - *Sciurus vulgaris*

Les milieux forestiers du côteau calcaire



Les milieux forestiers du côteau calcaire

FRENAIE CALCICOLE



Les coteaux de Villennes-sur-Seine sont occupés par une forêt de feuillus de pente apparentée à la frênaie calcicole. Les couches géologiques composés de marnes, calcaires et sables entraînent la présence d'un sol profond, plutôt frais mais bien drainé et riche en bases. La strate arborée de la Frênaie calcicole est dominée par le Frêne élevé, l'Érable sycomore et dans une moindre mesure le Robinier faux-acacia, espèce exotique envahissante. La strate arbustive abrite l'Aubépine, le Noisetier, le Troène et le Rosier des champs. La strate herbacée est quant à elle largement dominée par la Mercuriale, espèce indicatrice des boisements calcicoles, la Ronce, la Parisette, et des espèces témoignant de perturbations aux alentours des habitations : Gaillet gratteron, Ortie, Benoite commune et Cerfeuil des bois en abondance. Localement des populations de fougères comme le Scolopendre, la Fougère mâle, le Polystic à soies ou le Dryopteris dilaté se développent. Leur surface reste cependant limitée à quelques mètres carrés. Ces frênaies constituent l'un des principaux corridors boisés de la commune, notamment pour la faune volante et arboricole. Le nombre important de clôtures et de murets limite grandement le déplacement des animaux terrestres. L'essentiel de ces boisements se trouvant sur des parcelles privées ou accolé aux jardins, ils subissent également des altérations comme le dépôt de déchets verts entraînant le développement d'espèces exotiques envahissantes (Robinier, Ailanthe).

Écureuil roux - *Sciurus vulgaris*



L'Écureuil roux se reconnaît très facilement à son pelage roux sur le haut du corps, et à son ventre toujours blanc. En pelage d'hiver, ses oreilles portent un pinceau de poils bien visible et caractéristique. Cet écureuil trouve refuge et met bas dans des nids qu'il construit généralement à la fourche d'une branche.

Strictement forestier et arboricole, il peut tout de même être observé dans des jardins à proximité de massifs forestiers ou dans des parcs urbains au couvert forestier important.

Malgré son statut d'espèce protégée, ses densités demeurent faibles, excepté dans les habitats les plus favorables.

Crapaud commun - *Bufo bufo*



Ce crapaud est de taille moyenne (50 mm à 110 mm) au corps massif et trapu. Sa peau est verruqueuse et sa coloration variable : brunâtre, jaunâtre ou roussâtre.

Il fréquente des habitats variés, souvent boisés et frais, et se reproduit entre mars et avril dans tous types de plans d'eau, même poissonneux.

Cette espèce est caractérisée par sa forte mobilité : à la fin de l'hiver, le Crapaud commun s'engage dans une migration, parfois spectaculaire, pour rejoindre son lieu de reproduction. Il se disperse ensuite à la recherche de nourriture et d'un site d'hivernage, essentiellement en milieu boisé.

Mais quel est ce pic ?

Pic épeiche - *Dendrocopos major*



Le Pic épeiche est le plus commun des espèces de pics. Il se caractérise par un plumage rayé de noir et blanc, avec une tâche rouge écarlate sur le bas ventre. La femelle se distingue du mâle par l'absence du carré rouge dans la nuque.

Son régime alimentaire est plus varié que ses cousins, lui permettant de s'adapter plus facilement. Il lui arrive de venir dans les mangeoires l'hiver !

Il vit préférentiellement dans les boisements âgés, et notamment dans les Chênaie-Charmaies, mais il peut tout à fait être observé dans d'autres types de milieux arborés, comme les parcs et jardins avec de vieux arbres. Ces derniers sont souvent nécessaires car plus facile à creuser.

Pic épeichette - Dendrocopos minor



Le Pic épeichette est le plus petit des pics observables en France. Il fait seulement la taille d'un moineau !

Comme ses cousins, le Pic épeiche et le Pic mar, il possède un plumage noir et blanc, barré transversalement sur les ailes et le dos. Le mâle se distingue de la femelle grâce à sa calotte rouge.

Il se trouve dans toutes sortes de milieux boisés, de préférence des feuillus. Il a besoin d'arbres morts et friables pour creuser son nid.

Il est essentiellement insectivore avec une préférence pour les espèces xylophages et leurs larves.

Pic mar - *Dendrocopos medius*

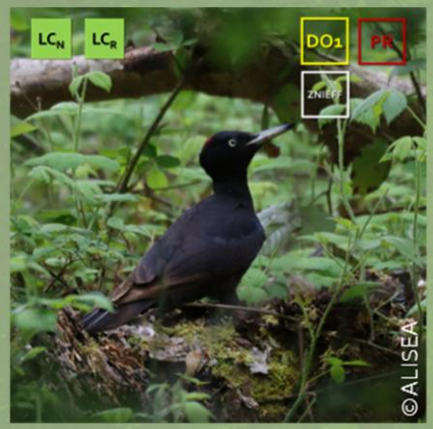


Ce pic noir et blanc est reconnaissable à la calotte rouge sur le dessus de sa tête, à la couleur rouge rosé pâle de la zone anale et aux stries foncées sur les flancs. Contrairement aux autres pics, le dimorphisme sexuel est très faible.

Il fréquente principalement les vieilles forêts de feuillus mais il peut se livrer à des incursions dans les jardins, parcs et vergers où il y apprécie les cerises et les noix. Le Pic mar est une espèce sédentaire, particulièrement discrète.

Il a besoin de vieux arbres pour se nourrir et pour se reproduire. Il s'agit d'une espèce sédentaire, particulièrement discrète.

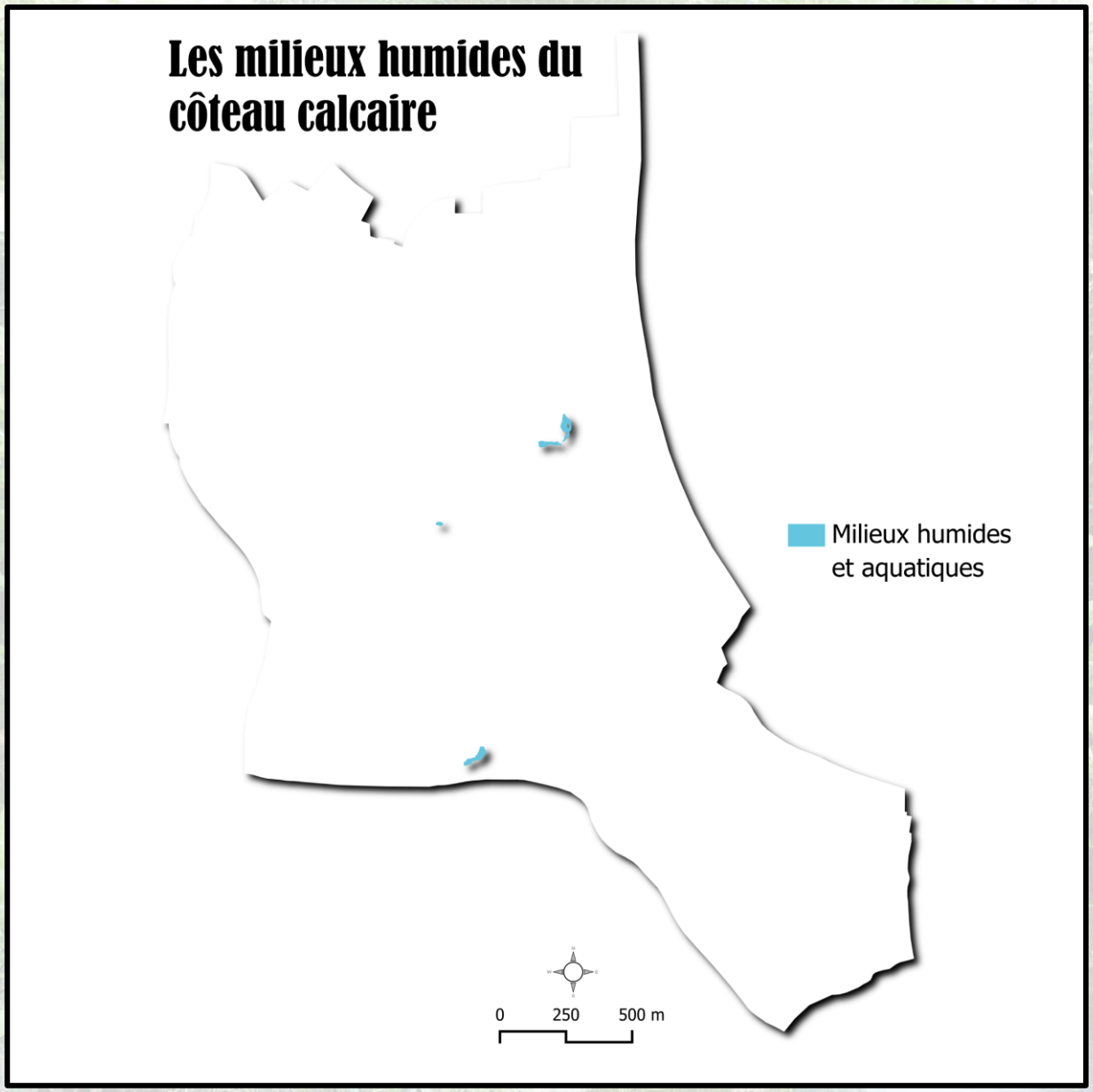
Pic noir - *Dryocopus martius*



Le Pic noir est une espèce cavicole qui fréquente principalement les grands massifs forestiers et niche aussi bien dans des feuillus que dans des conifères. Il se nourrit principalement de fourmis et d'insectes xylophages qu'il prélève en effectuant des perforations dans l'écorce grâce à son bec acéré. Le tambourinage a une fonction territoriale et est également utilisé lors de la parade précédant la saison de reproduction.

En principe, le Pic noir est une espèce sédentaire, mais des individus, peuvent se disperser loin de leur zone de nidification, dans l'ensemble des milieux boisés de la région, y compris dans des milieux apparemment peu favorables (parcs urbains, jardins).

Les milieux humides et aquatiques du côteau calcaire



Les milieux humides et aquatiques du côteau calcaire

FORMATION TUFEUSE



Au sein du Parc Fauvel et du Parc de la Mairie se trouvent une grotte et trois cascades artificielles construites dans la seconde moitié du XIXe siècle, et restaurées par la municipalité en 2021.

Ces structures artificielles ont servi de support au développement important de mousses affiliées aux sources pétrifiantes des eaux calcaires. Ces mousses, ainsi que les microorganismes associés, participent au dépôt de calcaire sous forme de tuf ou de travertins. Sur ces structures se développent quelques fougères des roches et des parois calcaires, comme le Scolopendre ou la Capillaire de Montpellier, celle-ci ayant été probablement introduite.

Ces habitats habituellement retrouvés le long des sources et des ruisseaux d'eau riche en calcaire sont par nature très réduits en surface, et sensibles aux pollutions et aux perturbations. Cependant, ces végétations peuvent également se développer de façon secondaire sur des constructions humaines, comme des fontaines ou des murs de moulins par exemple. Ils constituent un habitat d'intérêt communautaire européen.

Alyte accoucheur -
Alytes obstetricans



L'Alyte accoucheur une espèce typique des cortèges anthropiques, notamment du cortège des parcs, jardins et villages. Il fréquente essentiellement les bassins de jardins, mares agricoles, mares de village, lavoirs, abreuvoirs, puits, etc.

Il s'agit d'une espèce de crapaud particulièrement intéressante : c'est le mâle qui s'occupe de la progéniture. Il récupère les pontes de la femelle, accroche tous les œufs sur son dos et les protège ainsi jusqu'à l'éclosion, en allant les humidifier de temps en temps.

Il est observé sur l'ensemble de la région Ile-de-France.

Naïade aux yeux rouges -
Erythromma najas



Cette petite libellule au corps frêle et aux yeux rouges qui lui prêtent son nom fréquente les eaux stagnantes ou faiblement courantes, bien ensoleillées et disposant d'une abondante végétation de surface, comme les marais inondés, les étangs, même tourbeux, lacs, rivières lentes, etc. Elle semble avoir une préférence pour les contextes un peu plus boisé. Elle supporte mal les pollutions de l'eau, même légères.

Les adultes passent facilement inaperçus. Les adultes émergent en mai et se reproduisent principalement en juin et juillet.

Les milieux humides et aquatiques du côteau calcaire

Crocothémis écarlate - *Crocothemis erythraea*



Cette libellule longue de 36 à 45 mm est reconnaissable à la coloration rouge vif de sa tête, ses yeux, son thorax et son abdomen, ainsi qu'à la coloration ambrée de la base de ses ailes postérieures.

Chez la femelle, tout le corps et les yeux sont brun jaune avec, au milieu du thorax, une bande dorsale longitudinale claire. Le dimorphisme sexuel est donc prononcé.

Cette libellule affectionne les eaux stagnantes, les étangs peu profonds, riches en végétation, abrités et bien exposés au soleil dans le nord.

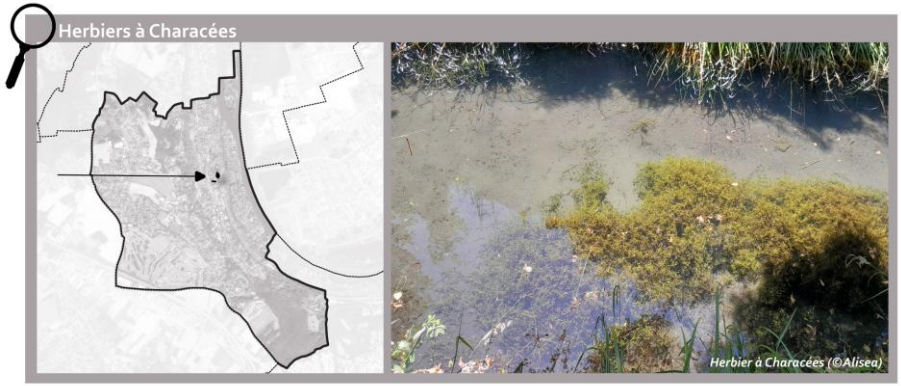
Libellule fauve - *Libellula fulva*



Cette espèce est l'une des plus rares du genre Libellula. Le mâle est bleu-gris quand la femelle est jaune-orangé.

Elle fréquente préférentiellement les étangs à roselières, ouverts ou intra-forestiers, de grande taille avec des battements de nappe ou des cours d'eau frais et bien végétalisés. L'espèce est favorisée par la présence de plantes immergées, sur lesquelles les œufs adhèrent. Elle semble sensible à la qualité physico-chimique du plan d'eau. Les adultes émergent à partir du mois de mai et se reproduisent principalement en juin.

HERBIER A CHARACEES



Les Characées sont des algues évolutivement très proches des plantes dites « terrestres », formant des herbiers fixés d'eau douce peu courantes. Très sensibles à l'eutrophisation de l'eau, ces herbiers constituent des habitats fragiles dont la présence est souvent associée à une bonne qualité de l'eau. Ceux-ci présentent ainsi un fort enjeu de conservation, et sont inscrits dans les Cahiers d'habitats Natura 2000 (habitat d'intérêt communautaire). Ils présentent un grand intérêt pour la faune aquatique, constituant une source de nourriture et des sites de reproduction pour les poissons et les invertébrés.

Les Characées sont présentes dans les bassins du Parc de la Mairie et du Parc de Fauvel, en partie mêlées à des espèces d'autres herbiers aquatiques comme les Myriophylles.



La plaine alluviale

Carte d'identite

La plaine alluviale est une étendue plane et sans relief, d'une altitude d'environ 20 mètres, formée par le dépôt d'alluvions provenant de l'érosion du plateau par la Seine. Il s'agit de la partie Est du territoire communal, qui borde le fleuve et correspondant à l'ancienne plaine d'inondation.

Très vite urbanisée suite à l'arrivée de la gare et de la ligne de fer en 1900, elle est aujourd'hui occupée par un tissu très dense d'habitations et de commerces. Les deux iles formées par un bras de la Seine ont longtemps servi à l'agriculture, également abandonnée, au profit de l'aménagement de lotissements privés.

Les espaces naturels favorables à la biodiversité sont plus limités que sur le plateau ou le côteau. La faune et la flore profite tout de même d'un maillage de jardins privés, d'alignements d'arbres (dont certains sont anciens) et de parcs, comme celui de la mairie.

Toute la partie sud du territoire communal reste préservé grâce au château privé d'Acqueville et son vaste espace boisé classé. Ce massif forestier était déjà représenté sur la carte de l'État-Major (1820-1866), témoignant de son ancienneté et de ses potentialités en termes de biodiversité forestière.

L'élément patrimonial de cette plaine alluviale est la Seine, qui marque la limite territoriale de la commune. Elle offre un milieu privilégié pour la biodiversité aquatique. Les berges sont aujourd'hui privatisées et inaccessibles, mais elles restent un refuge potentiel pour les espèces des milieux humides.

1949



Actuel



Habitats a enjeux particuliers

La Seine

Végétation aquatique enracinée ou flottante

Quelques especes patrimoniales

Vélar fausse-giroflée - *Erysimum cheiranthoides*

Orobanche du lierre - *Orobanche hederae*

Sison aromatique - *Sison amomum*

Hirondelle de fenêtre - *Delichon urbicum*

Martin-pêcheur d'Europe - *Alcedo atthis*

Crapaud commun - *Bufo bufo*

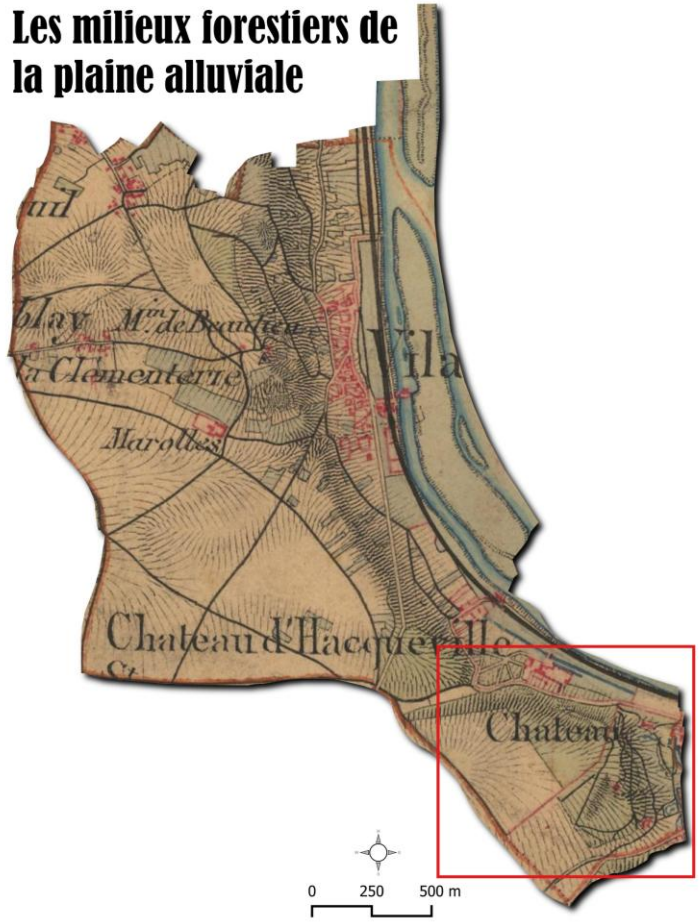
Cordulie bronzée - *Cordulia aenea*

Pipistrelle commune - *Pipistrellus pipistrellus*

Les milieux forestiers de la plaine alluviale

L'ESPACE BOISE CLASSE DU CHATEAU D'ACQUEVILLE

Un Espace Boisé Classé (EBC) est un outil mis en place par les communes pour pouvoir protéger les espaces boisés, qu'il s'agit de forêts ou de parc arborés, les arbres isolés, les haies ou réseaux de haies et les plantations d'alignements. Tout le massif forestier du château d'Acqueville, ainsi que les forêts du côteau, font l'objet de cette protection. Il est donc interdit tout changement d'affectation ou mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création de ces boisements.



La forêt du château d'Acqueville est assez ancienne puisqu'elle apparaît déjà sur la carte de l'État-Major, datant de 1820-1866.

Privé, il n'a pas pu faire l'objet d'un inventaire spécifique, mais la protection dont il fait l'objet, son ancienneté et sa proximité avec la Seine, font probablement de cet espace naturel un lieu d'intérêt pour la biodiversité.

Salamandre tachetée - *Salamandra salamandra*

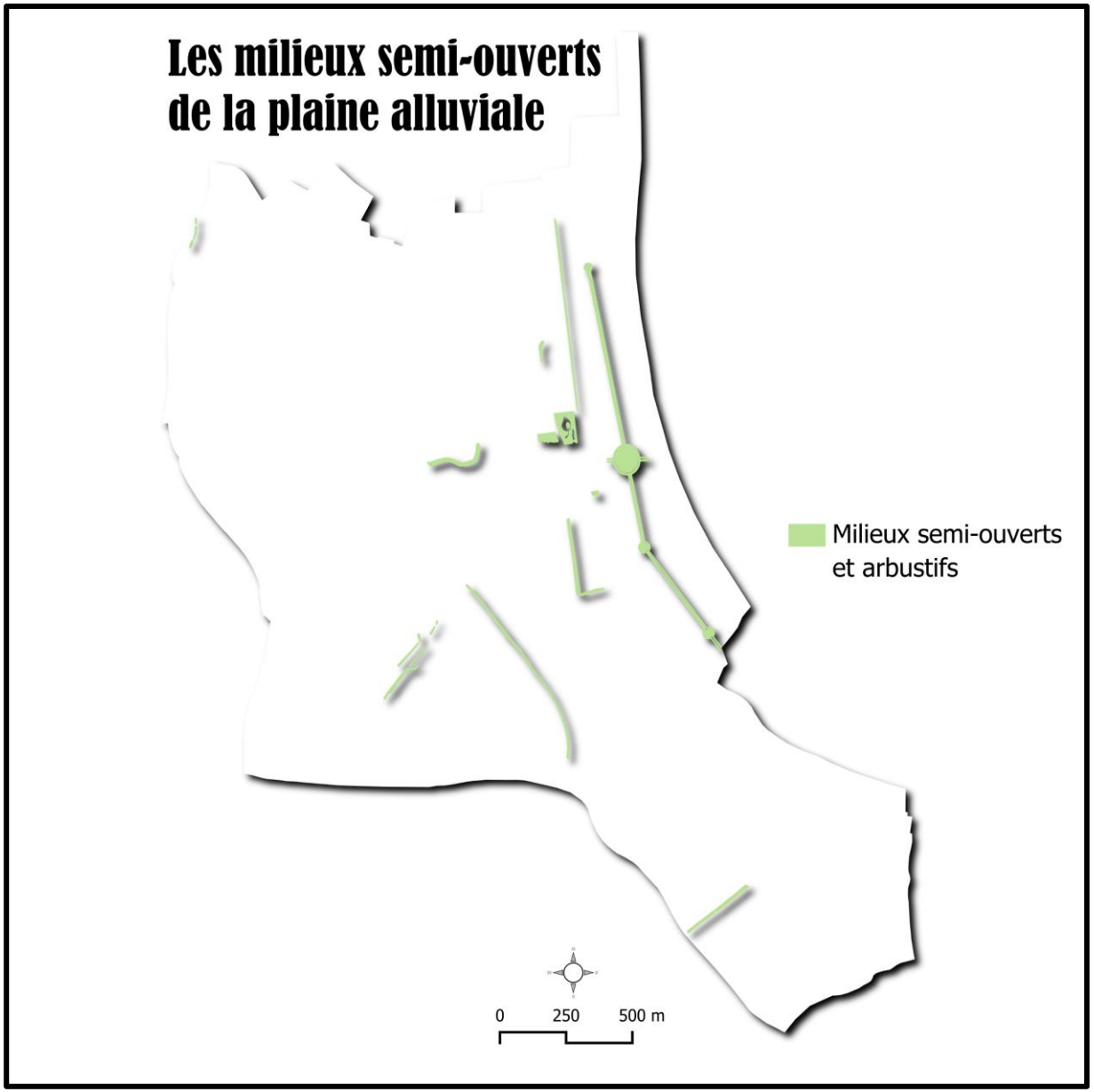


Cette espèce est facilement identifiable grâce à sa coloration noire et jaune, parfois orangée, sur l'ensemble du corps. Elle peut mesurer jusqu'à 20 cm.

Contrairement aux autres espèces d'amphibien, seule la larve est aquatique. Les adultes, exclusivement terrestre, vivent principalement en milieu forestier, avec une large préférence pour les vieilles forêts de feuillus et une certaine humidité au sol.

Elle s'observe dans la plupart des massifs forestiers de la région. Elle peut être observée à partir de la mi-janvier.

Les milieux semi-ouverts et arbustifs de la plaine alluviale



Les milieux semi-ouverts et arbustifs de la plaine alluviale

ALIGNEMENTS D'ARBRES

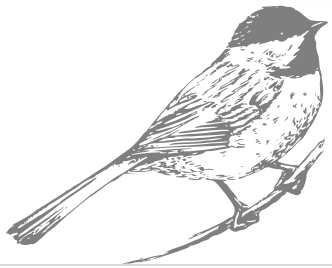


De nombreux alignements d'arbres sont présents le long des rues et des boulevards. Ces milieux arborés sont très souvent constitués d'essences telles que le Platane d'Orient, le Marronnier d'Inde, l'Érable sycomore, et d'autres espèces ornementales typiques. Bien que leur intérêt en termes floristiques soit limité, ils constituent des habitats pour la faune, particulièrement pour les oiseaux, mais également pour les mammifères arboricoles et volants. Ces linéaires font office de refuges et de corridors écologiques particulièrement importants en ville, où le tissu urbain limite fortement le déplacement des animaux.

BROUSSAILLES ANTHROPIQUES

Les broussailles anthropiques se développent sur des friches urbaines ou périurbaines, terrains vagues, bords de voies ferrées, zones de délaissés routiers, jardins abandonnés, ou talus artificialisés, sur des sols remaniés, pollués, compactés ou remblayés. Présentes notamment le long de la voie ferrée, Ces broussailles sont composées d'espèces pionnières peu exigeantes et à croissance rapide, et sont susceptibles de participer à l'appauvrissement de la flore indigène en constituant des noyaux de dissémination d'espèces exotiques envahissantes comme l'Ailante glanduleux, l'Arbre aux papillons, la Vigne-vierge commune, le Robinier faux-acacia ou encore l'Érable negundo.



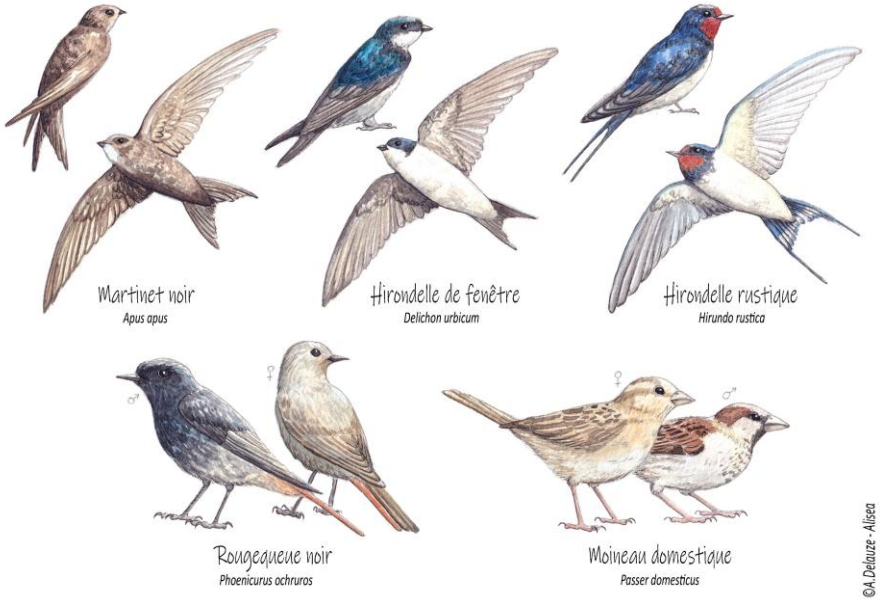


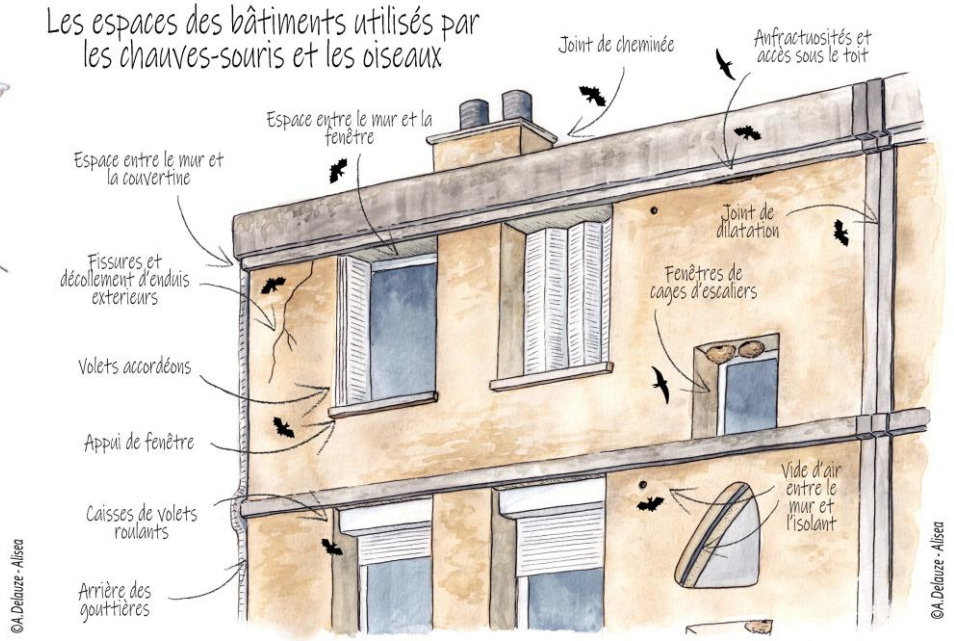
BATI

Une grande partie du territoire communal est occupé par des bâtiments. Il ne s'agit pas d'un habitat naturel à proprement dit, mais cela ne signifie pas que cet espace est dépourvu de biodiversité.

Les bâtiments et les vieux ponts attirent des espèces dites rupestres, occupant traditionnellement des anfractuosités en milieux rocheux. Ces espèces ont su s'adapter et trouver des substituts à leur habitat d'origine dans nos villes. Par ailleurs, certaines d'entre-elles sont devenues particulièrement dépendantes de l'Homme et ne s'observent parfois plus en milieux naturels. Il s'agit principalement d'oiseaux mais également de chauves-souris. Chaque espèce a ses spécificités et va s'installer à un endroit particulier sur le bâtiment.







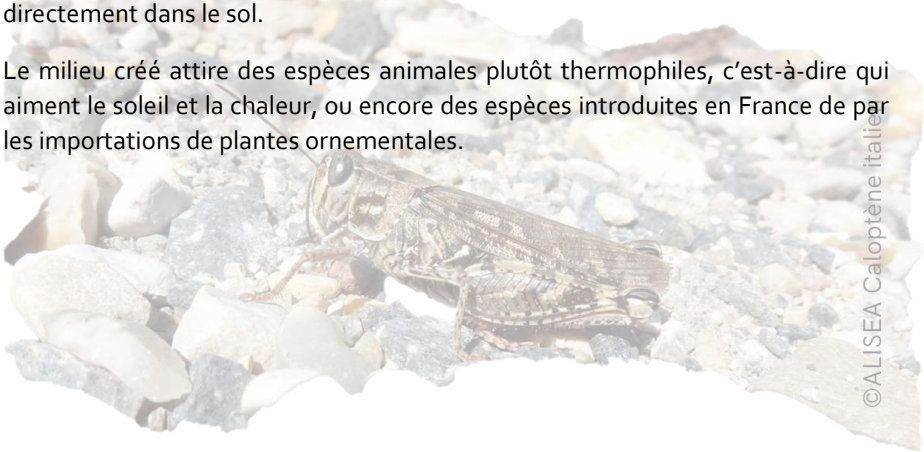
CIMETIERE



Les parties végétalisées du cimetière sont principalement occupées par des cheminements couverts de pelouse urbaine, accompagnés de parterres et jardinières ornementales.

Il est depuis quelque temps géré de façon à favoriser la biodiversité, en s'inspirant du modèle anglo-saxon. Ainsi, aucun produit phytosanitaire est employé, laissant la place aux plantes sauvages qui poussent de façon spontanée. Les allées enherbées ont également pour objectif de permettre à l'eau de s'infiltrer directement dans le sol.

Le milieu créé attire des espèces animales plutôt thermophiles, c'est-à-dire qui aiment le soleil et la chaleur, ou encore des espèces introduites en France de par les importations de plantes ornementales.



Lézard des murailles – *Podarcis muralis*



Ce lézard a une coloration dans les tons marron-clair. Le mâle présente des marbrures avec parfois quelques taches bleues sur les flancs que la femelle n'a pas.

Cette espèce est ubiquiste. Elle apprécie aussi bien les milieux naturels que les secteurs anthropiques. Cette espèce, très thermophile, aime se chauffer au soleil sur les vieux murs de pierres et autres tas de gravats, milieux favorables également pour l'hibernation. Il peut être observé tôt en saison (février - mars) à la faveur des journées douces et ensoleillées.

Brun du pélargonium – *Cacyreus marshalli*

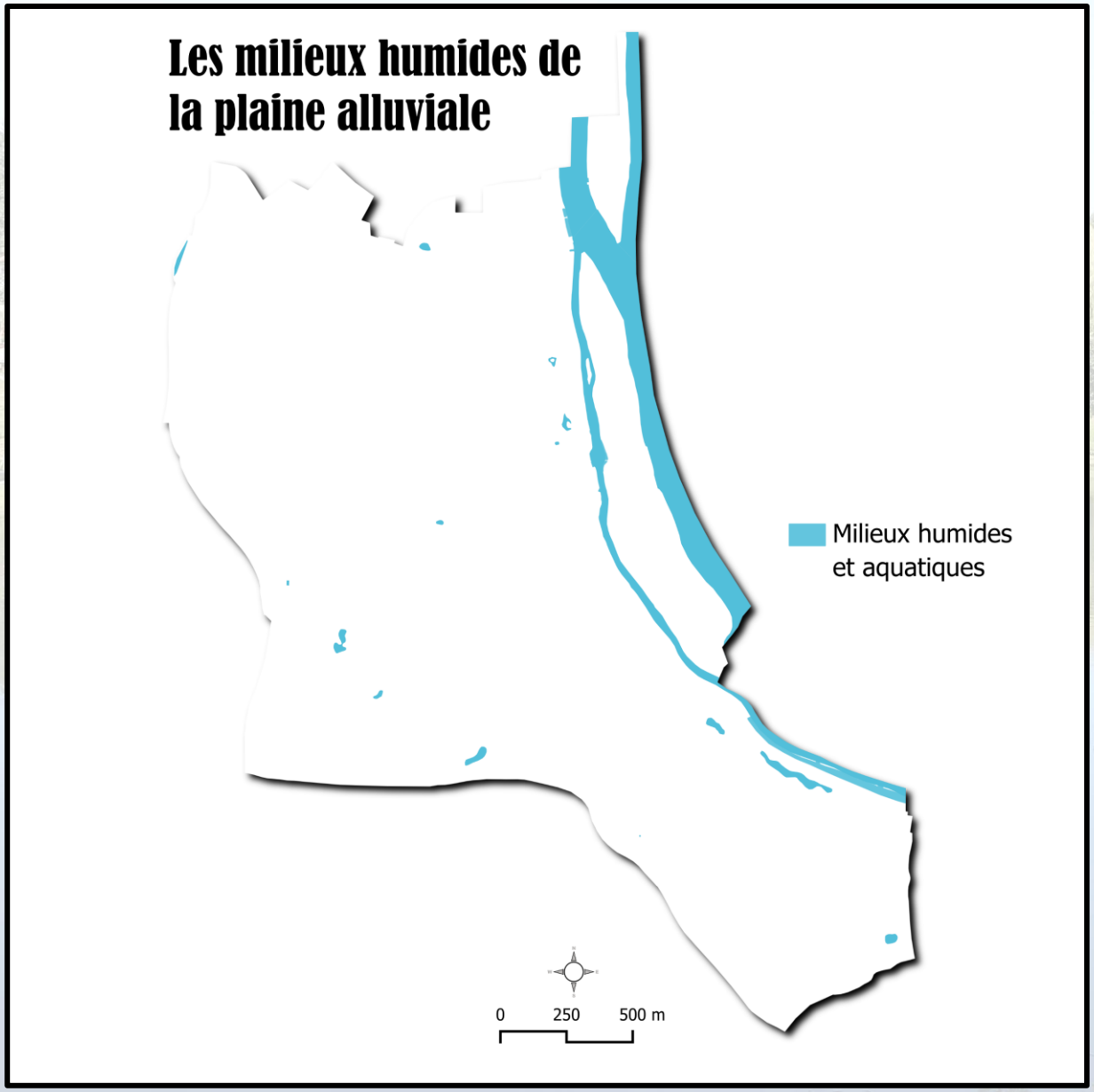


Le Brun du pélargonium est un petit papillon originaire d'Afrique australe.

Il a été introduit en France à la fin du 20ème siècle suite à l'importation de pélargoniums pour fleurir nos parcs, balcons et jardins. En effet, ce papillon pond ses œufs sur ces plantes, cousines de nos géraniums indigènes. D'ailleurs, en horticulture pélargoniums et géraniums sont la même chose.

Cette espèce peut occasionner des dégâts aux pélargoniums ornementaux, mais elle n'est pas considérée comme une espèce exotique envahissante.

Les milieux humides et aquatiques de la plaine alluviale



Les milieux humides et aquatiques de la plaine alluviale

BERGES NITROPHILES



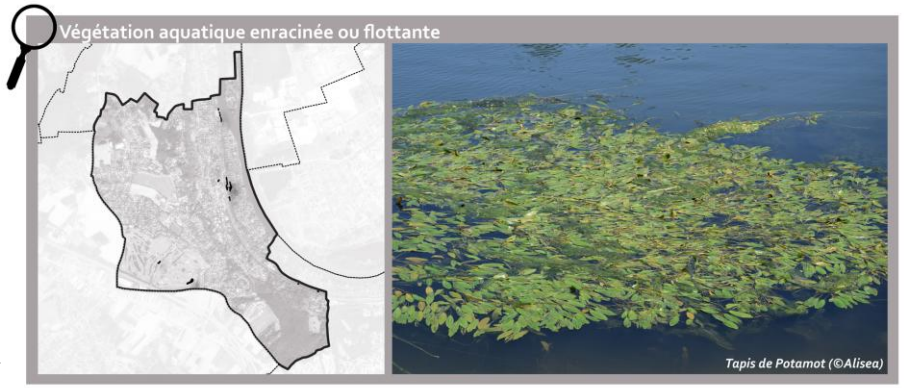
La prospection des berges de Seine a été rendue complexe par la faible accessibilité de ces dernières, la majorité étant privée. L'habitat cartographié se situe le long du Chemin des Pêcheurs et une petite partie au niveau du Quai de Seine. Les berges accessibles abritent un habitat hybride, composé à la fois d'espèces typiques de milieux humides riverains des cours d'eau comme la Salicaire, la Lysimaque, le Lycope d'Europe, la Grande consoude, l'Iris, le Roseau, les Massettes, le Saule blanc…, et d'espèces de friches herbacées sur sol riche, artificialisé ou perturbé, comme l'Ortie, la Ronce et la Clématite.

L'EAU LIBRE : LA SEINE ET AUTRE POINTS D'EAU



Cet habitat désigne les étendues d'eau stagnantes, à surfaces variables, faisant référence par exemple aux étangs et aux mares naturels ou artificiels (La Mare au Trou, la petite mare du Parc de Marolles ou encore le bassin technique et le petit étang présent au sein du Golf) ; et aux eaux courantes comme la Seine.

VEGETATION AQUATIQUE ENRACINEE OU FLOTTANTE



Certains secteurs de berges abritent des herbiers aquatiques enracinés ou flottants typiques des grands cours d'eau à courant lent ou modéré, dont les fonds accumulant les sédiments permettent l'enracinement. Les herbiers présents sur les berges de la commune abritent des espèces enracinées à feuilles submergées ou flottantes, mais également des herbiers libres faiblement fixés et pouvant dériver. La présence de ces herbiers est largement conditionnée par la qualité de l'eau et de ses sédiments, ainsi que de la luminosité et de la puissance du courant. Globalement, une petite dizaine d'espèces est retrouvée çà et là le long des berges : Nénuphar jaune, Potamot nageant, Myriophylle, Sagittaire à feuilles en flèche, Lentille d'eau minuscule, Spirodèle à plusieurs racines, Rubanier émergé, Rubanier dressé… Ces herbiers se retrouvent également dans quelques étangs urbains, notamment à l'intérieur du golf et du parc de la Mairie.

Quelques oiseaux pouvant être observés sur la Seine…

Chevalier guignette – *Actitis hypoleucos*



Le Chevalier guignette est ce qu'on appelle un limicole, c'est-à-dire une sorte d'oiseau se nourrissant dans le limon. Ce groupe se reconnait souvent à leurs grandes pattes et leur long bec. Il est capable d'exploiter toutes les pièces d'eaux.

Il possède un plumage brun-gris barré de brun foncé sur le dessus et un dessous blanc cassé. Les pattes sont verdâtres. Cette espèce peut nicher discrètement le long de petits cours d'eau et plusieurs cas possibles ou probables ont été signalés en Île-de-France. Elle se nourrit de petits invertébrés qu'elle trouve sur les berges, à la limite de l'eau.

Grèbe castagneux – *Tachybaptus ruficollis*



Le Grèbe castagneux se reconnait à sa petite tête ronde, son petit bec mince et aux commissures blanches au coin du bec, très visibles.

En période nuptiale, il a la gorge, les joues et le cou brun-roux. Il affectionne les eaux dormantes, comme les mares et les étangs.

Il se nourrit majoritairement de larves d'insectes et d'invertébrés aquatiques. Il passe beaucoup de temps à pêcher en plongeant entièrement dans l'eau.

Son nid est une sorte de radeau plus ou moins flottant, caché dans la végétation des berges.

Gallinule poule d'eau – *Gallinula chloropus*



Grâce à son bec rouge à pointe jaune et son plumage gris-brun, la Gallinule poule d'eau est facilement identifiable. Cette espèce se nourrit principalement de bourgeons, feuilles et graines d'espèces végétales. Elle peut aussi ajouter des invertébrés à son régime, notamment en automne. Le nid est établi dans la végétation émergée, sur la terre ferme, parfois flottant, dans les buissons bas, ou plus haut dans les arbres. Ubiquiste, la Gallinule poule d'eau fréquente la plupart des milieux d'eau douce, notamment ceux où la végétation est abondante et émergente, avec des rives proposant un couvert.

Grande aigrette – *Ardea alba*

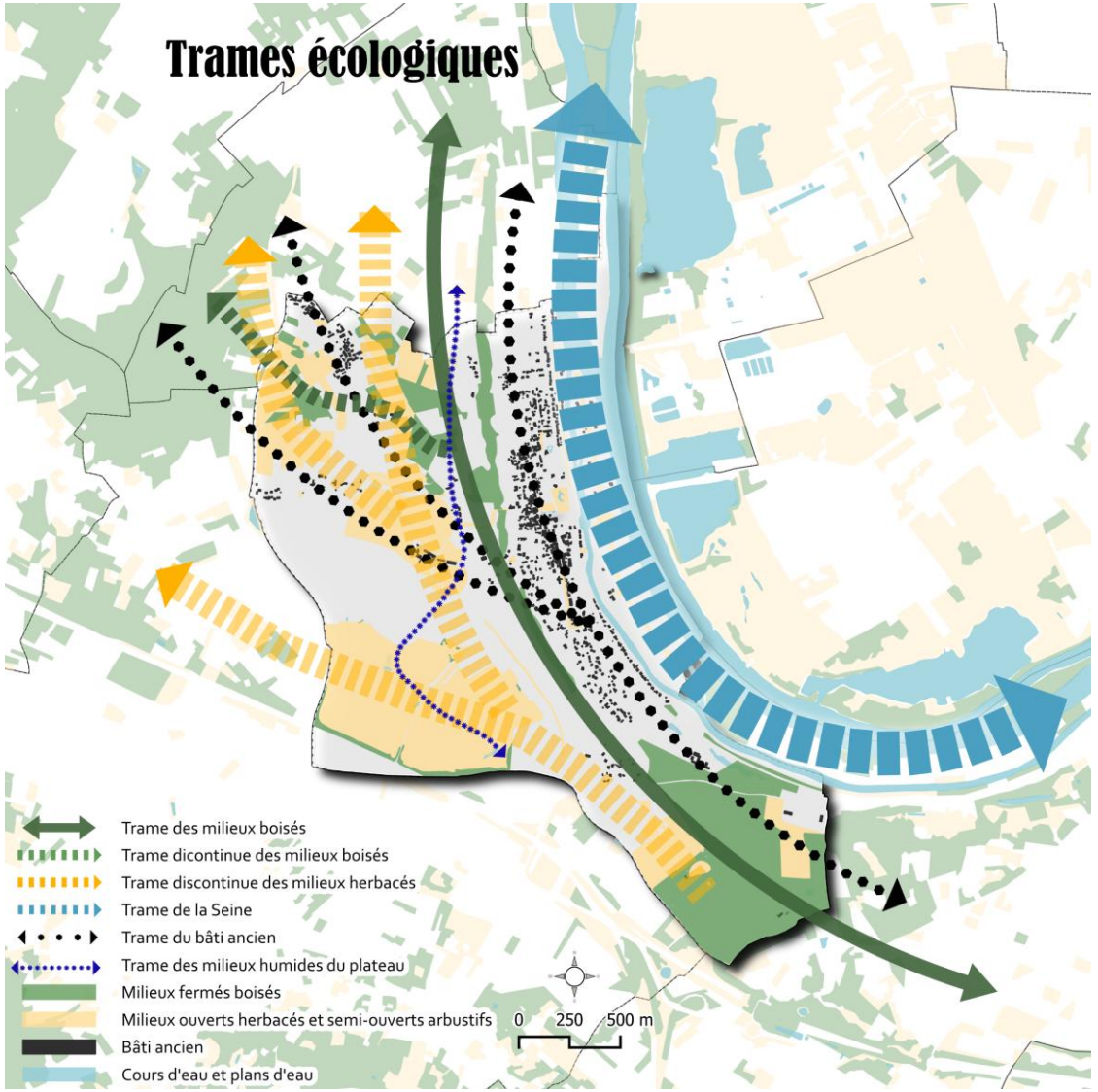


La Grande aigrette est une cousine du Héron cendré et s'en distingue par son plumage entièrement blanc, son bec jaune et ses pattes noires.

Elle occupe une très grande variété de zones humides, que ce soit sur les côtes ou dans l'intérieur, et même localement des milieux terrestres. Elle y pêche, ou chasse, une grande diversité d'invertébrés et de vertébrés, aquatiques ou terrestres.

Son habitat inclut généralement des ligneux utilisés comme reposoirs. Elle niche en roselière ou dans des arbustes au-dessus ou au bord de l'eau.

La Trame Verte et Bleue de Villennes-sur-Seine





ANNEXES

Annexe 1 – Références réglementaires et d'évaluation des enjeux de la biodiversité

L'évaluation a donc été réalisée sur la base des documents de référence suivants :

Niveau Européen

- Directive communautaire CEE/92/43 (directive « habitats »), annexes I, II et IV,
- Directive communautaire CEE/09/147 (directive « Oiseaux »), annexe I.

Niveau national

- Arrêté du 20 janvier 1982 fixant la liste des espèces végétales protégées,
- Arrêté du 08/01/2021 fixant la liste des espèces d'Amphibiens et Reptiles protégés,
- Arrêté du 23/04/2007 fixant la liste des Insectes protégés,
- Arrêté du 23/04/2007 fixant la liste des Mammifères terrestres protégés, modifié par Arrêté du 1er mars 2019 - art. 2
- Arrêté du 29/10/2009 fixant la liste des Oiseaux protégés,
- Listes rouge UICN des espèces menacées de disparition en France (chapitres Mammifères, Amphibiens, Oiseaux, papillons de jour),
- Le Livre rouge de flore menacée de France (MNHN, 1995).

Niveau régional

- Arrêté du 11/04/1991 relatif à la liste des espèces végétales protégées en IDF (complétant la liste nationale),
- CBNBP, 2020, Catalogue de la Flore Vasculaire d'Ile-de-France,
- FERNEZ T., LAFON P., HENDOUX F. (coord.) – 2015 - Guide des végétations remarquables de la région Ile-de-France. CBNBP/DRIE, Paris – 2 Volumes : Méthodologie, 68 p. Manuel pratique, 224 p.
- Liste des espèces déterminantes de ZNIEFF en Ile-de-France, 2019
- Arrêté du 22/07/1993 relatif à la liste des Insectes protégés en IDF, (complétant la liste nationale),
- Dewulf L. & Houard X. (coord.), 2016. Liste rouge régionale des Rhopalocères et des Zygènes d'Île-de-France. Natureparif – Office pour les insectes et leur environnement – Association des Lépidoptéristes de France. Paris. 88 p.
- HOUARD X. & MERLET F. (coord.), 2014. Liste rouge régionale des libellules d'Île-de-France. Natureparif – Office pour les insectes et leur environnement – Société française d'Odonatologie. Paris. 80 p.
- Houard X. & Johan H. (coord.), 2021. Liste rouge régionale des Orthoptéroïdes d'Île-de-France. Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France – Office pour les insectes et leur environnement. Paris. 84 p.
- DEWULF L., ZUCCA M., ARB IDF, 2018, Réactualisation de la Liste rouge régionale des Oiseaux nicheurs d'Île-de-France.
- LE MARECHAL, LESSAFFRE & LALOI, « Les oiseaux d'Ile-de-France, Nidification, migration, hivernage », Delachaux et Niestlé, 2013. Ouvrage précisant l'indice de rareté des oiseaux en Ile-de-France,
- LOÏS G., JULIEN J.-F. & DEWULF L., 2017. Liste rouge régionale des chauves-souris d'Île-de-France. Pantin : Natureparif. 152 p
- JOHAN H., RIVALLIN P. TAQARORT M., (2022) – Évaluation des Amphibiens et Reptiles d'Île-de-France pour l'élaboration d'une Liste Rouge Régionale - Dossier de synthèse pour l'obtention du label de l'UICN France et la validation du CSRPN. Période d'évaluation 2000–2020. Agence Régionale pour la Biodiversité en Île-de-France – Société Herpétologique de France. 23 p.
- Plan national d'actions en faveur des Chiroptères, 2016 – 2025, 83 p.
- Plan régional d'actions pour la sauvegarde des Chauves-souris, 2012 – 2016, 153 p.
- Plan national d'actions en faveur des Papillons de jour, 2018 – 2028, 64 p.

- Plan national d'actions en faveur des Libellules, 2020- - 2030, 68 p.
- Déclinaison régionale du Plan national d'actions en faveur des Odonates Île-de-France 2013-2017, 86 p.

Les espèces exotiques envahissantes sont évaluées à partir de la grille du CBNBP :

- Avérées émergentes : appartenance à la catégorie des plantes exotiques envahissantes avérées émergentes : regroupe des taxons dont l'invasion biologique commence. Un effort de lutte important et rapide doit être engagé sur ces espèces (d'où l'emploi du terme « prioritaire ») pour éviter leur propagation (en particulier si l'espèce est localisée) voire tenter leur éradication sur le territoire (en particulier si l'espèce est dispersée).

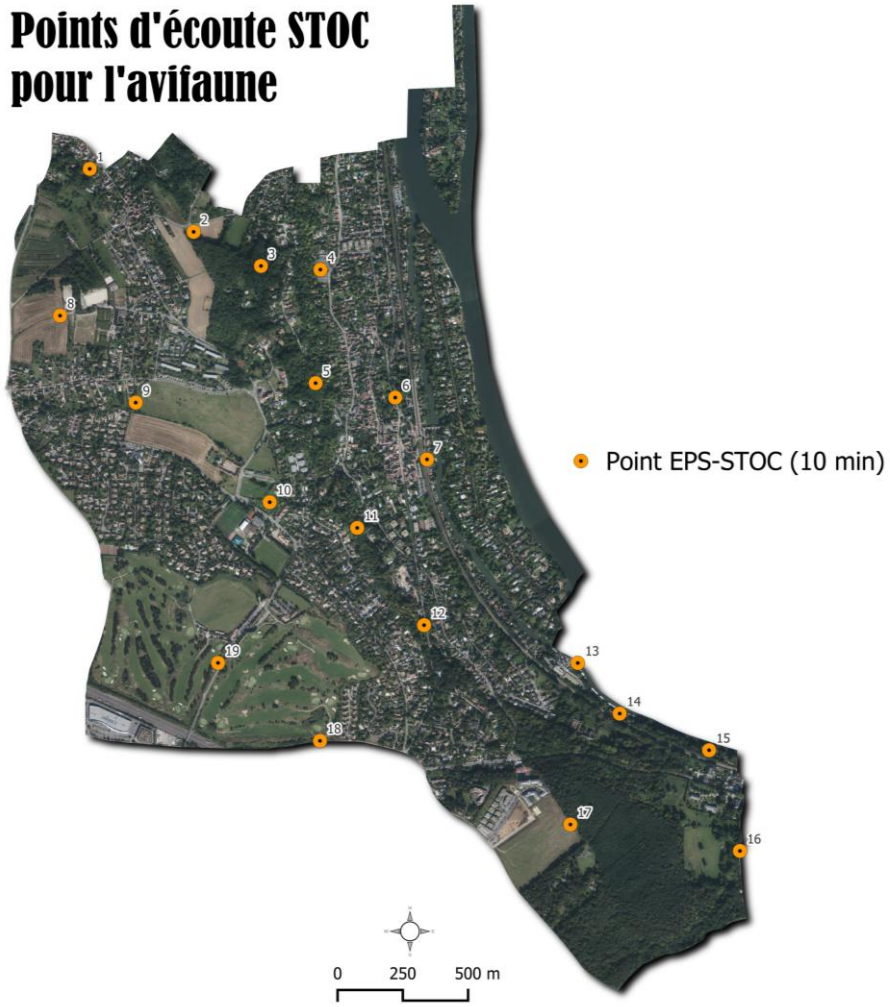
- Avérées Implantées : appartenance à la catégorie des plantes exotiques envahissantes avérées implantées : en raison de leur forte fréquence l'éradication de ces espèces est inenvisageable. Il faut apprendre à « vivre avec » et exercer une lutte ponctuelle, ciblée principalement sur les espaces protégés. Ces actions viseront avant tout à limiter leur impact. Nous sommes ici davantage dans une démarche de régulation qui vise à réduire de manière continue les nuisances à un niveau acceptable.

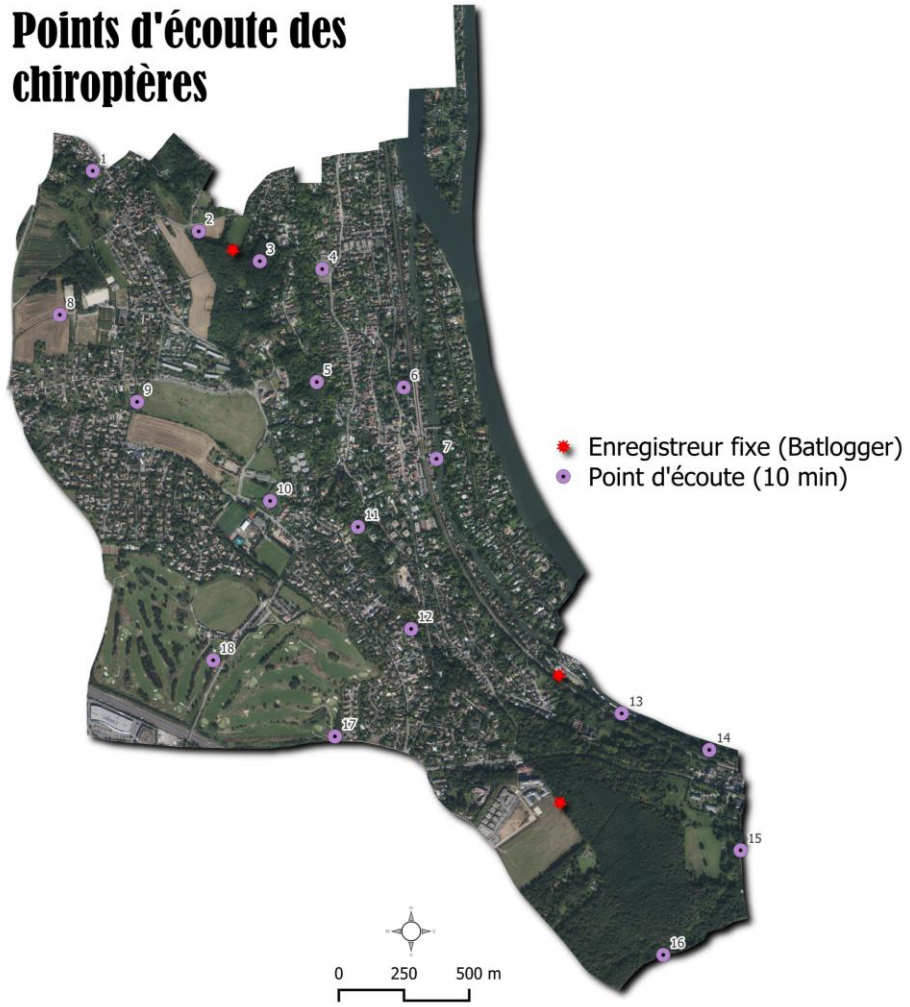
- Potentielles implantées : appartenance à la catégorie des plantes exotiques implantées mais actuellement non envahissantes. Elle regroupe des espèces largement répandues sur le territoire, non reconnues comme invasives par la méthode EPPO mais susceptibles de devenir problématiques à l'avenir (évalué par le test de Weber et Gut). Cette liste regroupe principalement des espèces de milieux rudéralisés ne causant actuellement pas de problème en milieux naturel ou semi-naturel. La stratégie consisterait pour ses espèces à effectuer une veille pour identifier le plus précocement possible un changement de comportement de leur part (incursion de l'espèce dans des habitats naturels ou semi-naturels).

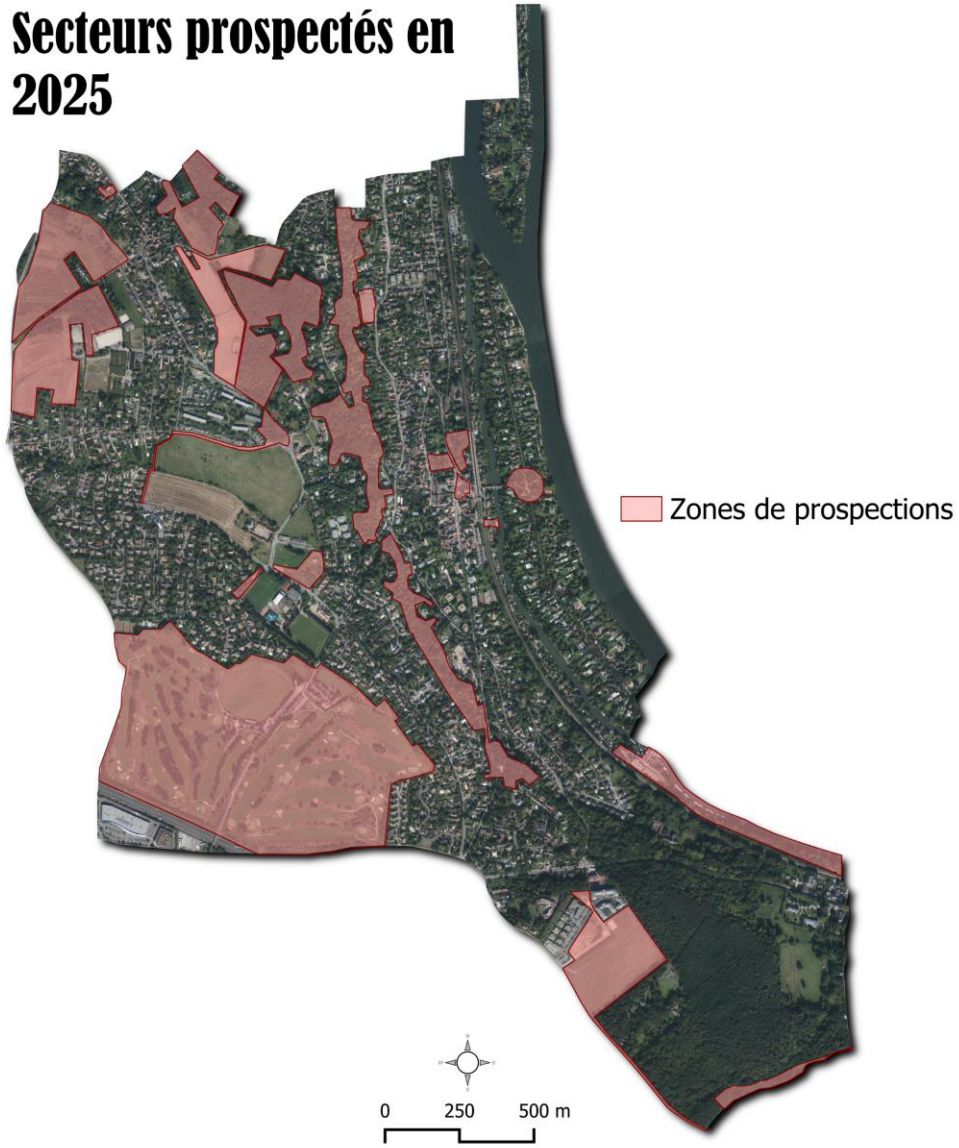
- Liste d'observation : appartenance à la catégorie des plantes exotiques à surveiller : espèces non reconnues comme envahissantes par la méthode EPPO, ponctuelles voire absentes sur le territoire francilien mais qui présentent un risque d'invasion jugé fort sur le territoire (test de Weber et Gut). Une veille accrue sur ces espèces est nécessaire et une lutte préventive des stations d'espèces peut être envisagée pour éviter un envahissement futur. Cette liste est particulièrement importante car elle permet d'anticiper les problèmes et donc de lutter efficacement contre l'invasion. Elle répond tout à fait à l'adage « mieux vaut prévenir que guérir ».

NB : Seules les espèces des deux premières catégories peuvent être considérées comme posant des problèmes actuellement

Annexe 2 – Méthodologies d'inventaires






Secteurs prospectés en 2025
Zones de prospections
0
250
500 m

Annexe 3 – Liste de la flore recensée sur la commune

ESPÈCES PATRIMONIALES RECENSÉES PAR LE CBNBP APRÈS 2000

CD REF (Taxref 17)	LB_NOM	Nom vernaculaire	Statut Région	Rareté IDF	Prot. Nat.	Prot IDF	LR FR	LR IDF	Dir. Hab	ZNIEFF	Ar. ZH
87420	*Calendula arvensis*	Souci des champs	Indigène	AR			LC	NT			
93623	*Cuscuta europaea*	Cuscute d'Europe	Indigène	RR		PR	LC	VU		Déterminant ZNIEFF	
97183	*Erysimum cheiranthoides*	Vélar fausse giroflée	Indigène	R			LC	LC			
104879	*Lamium hybridum*	Lamier hybride	Indigène	R			LC	LC			
105427	*Lemna gibba*	Lentille d'eau gibbeuse	Indigène	AR			LC	VU			

ESPÈCES VÉGÉTALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES RECENSÉES PAR LE CBNBP APRÈS 2000

CD REF (Taxref 17)	LB_NOM	Nom vernaculaire	Statut Région	Rareté IDF	LR FR	LR IDF	Dir. Hab	ZNIEFF	EEE IDF	Cot_EEE_Eur	Ar. ZH
79766	*Acer negundo*	Érable negundo	Naturalisé	C					Avérées implantées		
85763	*Berberis aquifolium*	Mahonia à feuilles de houx	Naturalisé	C					Potentielles implantées		
85957	*Bidens frondosa*	Bident feuillé	Naturalisé	AC					Potentielles implantées		Ar. ZH
86869	*Buddleja davidii*	Buddleia de David	Naturalisé	CC					Potentielles implantées		
116089	*Prunus laurocerasus*	Prunier laurier-cerise	Naturalisé	CC					Avérées implantées		
117503	*Reynoutria japonica*	Renouée du Japon	Naturalisé	CC					Avérées implantées		
117860	*Robinia pseudoacacia*	Robinier faux-acacia	Naturalisé	CCC					Avérées implantées		
122630	*Senecio inaequidens*	Séneçon du Cap	Naturalisé	CC					Potentielles implantées		
124164	*Solidago canadensis*	Tête d'or	Naturalisé	CC					Avérées implantées		

ESPÈCES VÉGÉTALES RECENSÉES SUR LE TERRAIN EN 2025

CD REF (Taxref 18)	LB_NOM	Nom vernaculaire	Statut Région	Rareté IDF	Prot. Nat.	Prot IDF	LR FR	LR IDF	Dir. Hab	ZNIEFF	EEE IDF	Ar. ZH
79734	Acer campestre	Érable champêtre	Indigène	CCC			LC	LC				
79766	Acer negundo	Érable negundo	Naturalisé	C							Avérées implantées	
79779	Acer platanoides	Érable plane	Naturalisé	CCC			LC					
79783	Acer pseudoplatanus	Érable sycomore	Naturalisé	CCC			LC					
79908	Achillea millefolium	Achillée millefeuille	Indigène	CCC			LC	LC				
447951	Adiantum capillus-veneris	Capillaire de Montpellier	Planté/cultivé	.			LC					Ar. ZH
80334	Aesculus hippocastanum	Marronnier d'Inde	Subspontané	.								
80410	Agrimonia eupatoria	Aigremoine eupatoire	Indigène	CCC			LC	LC				
80591	Agrostis capillaris	Agrostide capillaire	Indigène	CCC			LC	LC				
80759	Agrostis stolonifera	Agrostide stolonifère	Indigène	CCC			LC	LC				Ar. ZH
80824	Ailanthus altissima	Ailante glanduleux	Naturalisé	CC							Avérées implantées	
80990	Ajuga reptans	Bugle rampante	Indigène	CCC			LC	LC				
81023	Alcea rosea	Rose trémière	Subspontané	.			LC					
81272	Alisma plantago-aquatica	Plantain-d'eau commun	Indigène	CC			LC	LC				Ar. ZH
81295	Alliaria petiolata	Alliaire officinale	Indigène	CCC			LC	LC				
81336	Allium carinatum	Ail caréné, Ail à pétales carénés	Sans objet	.			LC					
81457	Allium oleraceum	Ail maraîcher	Indigène	AC			LC	LC				
81544	Allium vineale	Ail des vignes	Indigène	CC			LC	LC				

ESPÈCES VÉGÉTALES RECENSÉES SUR LE TERRAIN EN 2025

CD REF (Taxref 18)	LB_NOM	Nom vernaculaire	Statut Région	Rareté IDF	Prot. Nat.	Prot IDF	LR FR	LR IDF	Dir. Hab	ZNIEFF	EEE IDF	Ar. ZH
81569	Alnus glutinosa	Aulne glutineux, Verne, Vergne	Indigène	CCC			LC	LC				Ar. ZH
81656	Alopecurus pratensis	Vulpin des prés	Indigène	CC			LC	LC				
82288	Anacamptis pyramidalis	Anacamptide pyramidale	Indigène	CCC			LC	LC				
82637	Anemone nemorosa	Anémone des bois	Indigène	CC			LC	LC				
82757	Anisantha sterilis	Brome stérile	Indigène	CCC			LC	LC				
82922	Anthoxanthum odoratum	Flouve odorante	Indigène	CCC			LC	LC				
82952	Anthriscus sylvestris	Anthrisque sylvestre	Indigène	CCC			LC	LC				
83156	Apera spica-venti	Apère jouet-du-vent	Indigène	C			LC	LC				
83159	Aphanes arvensis	Aphane des champs	Indigène	CC			LC	LC				
83267	Aquilegia vulgaris	Ancolie commune	Indigène	AC			LC	LC				
83272	Arabidopsis thaliana	Fausse arabette de Thalius	Indigène	CC			LC	LC				
83499	Arctium lappa	Grande bardane	Indigène	CCC			LC	LC				
83502	Arctium minus	Petite bardane	Indigène	CCC			LC	LC				
83653	Arenaria serpyllifolia	Sabline à feuilles de serpolet	Indigène	CCC			LC	LC				
83714	Argentina anserina	Potentille ansérine	Indigène	CC			LC	LC				Ar. ZH
83777	Aristolochia clematitis	Aristoloche clématite	Indigène	AC			LC	LC				Ar. ZH
83912	Arrhenatherum elatius	Fromental élevé	Indigène	CCC			LC	LC				
83938	Artemisia annua	Armoise annuelle	Naturalisé	AR								
84061	Artemisia vulgaris	Armoise commune	Indigène	CCC			LC	LC				

ESPÈCES VÉGÉTALES RECENSÉES SUR LE TERRAIN EN 2025

CD REF (Taxref 18)	LB_NOM	Nom vernaculaire	Statut Région	Rareté IDF	Prot. Nat.	Prot IDF	LR FR	LR IDF	Dir. Hab	ZNIEFF	EEE IDF	Ar. ZH
84110	Arum italicum	Gouet d'Italie	Naturalisé	AC			LC					
84112	Arum maculatum	Gouet tacheté	Indigène	CCC			LC	LC				
84279	Asparagus officinalis	Asperge officinale	Indigène	CC			LC	LC				
84524	Asplenium scolopendrium	Doradille scolopendre	Indigène	CC			LC	LC				
84534	Asplenium trichomanes	Doradille des murailles	Indigène	CC			LC	LC				
84843	Astragalus glycyphyllos	Astragale à feuilles de Réglisse	Indigène	C			LC	LC				
85250	Avena fatua	Avoine folle	Indigène	CCC			LC	LC				
85740	Bellis perennis	Pâquerette vivace	Indigène	CCC			LC	LC				
85763	Berberis aquifolium	Mahonia à feuilles de houx	Naturalisé	C							Potentielles implantées	
85903	Betula pendula	Bouleau pleureur	Indigène	CCC			LC	LC				
85904	Betula pubescens	Bouleau pubescent	Indigène	CC			LC	LC				Ar. ZH
85957	Bidens frondosa	Bident feuillé	Naturalisé	AC							Potentielles implantées	Ar. ZH
85986	Bidens tripartita	Bident triparti	Indigène	CC			LC	LC				Ar. ZH
86301	Brachypodium rupestre	Brachypode rupestre	Indigène	CCC			LC	LC				
86305	Brachypodium sylvaticum	Brachypode des forêts	Indigène	CCC			LC	LC				
86383	Brassica juncea	Moutarde	Accidentelle	.								
86634	Bromus hordeaceus	Brome mou	Indigène	CCC			LC	LC				
86828	Bryonia dioica	Bryone dioïque	Indigène	CCC			LC	LC				

ESPÈCES VÉGÉTALES RECENSÉES SUR LE TERRAIN EN 2025

CD REF (Taxref 18)	LB_NOM	Nom vernaculaire	Statut Région	Rareté IDF	Prot. Nat.	Prot IDF	LR FR	LR IDF	Dir. Hab	ZNIEFF	EEE IDF	Ar. ZH
86869	Buddleja davidii	Buddleia du père David	Naturalisé	CC							Potentielles implantées	
87143	Buxus sempervirens	Buis commun	Naturalisé	AC			LC					
87227	Calamagrostis epigejos	Calamagrostide épigéios	Indigène	CC			LC	LC				
87420	Calendula arvensis	Souci des champs	Indigène	AR			LC	NT				
87484	Callitriche stagnalis	Callitriche des eaux stagnantes	Indigène	C			LC	LC				
87712	Campanula rapunculus	Campanule raiponce	Indigène	CCC			LC	LC				
87849	Capsella bursa-pastoris	Capselle bourse-à-pasteur	Indigène	CCC			LC	LC				
87930	Cardamine hirsuta	Cardamine hérissée	Indigène	CCC			LC	LC				
87933	Cardamine impatiens	Cardamine impatiente	Indigène	AC		PR	LC	LC				
87964	Cardamine pratensis	Cardamine des prés	Indigène	CC			LC	LC				Ar. ZH
88104	Carduus crispus	Chardon crépu	Indigène	CC			LC	LC				
88167	Carduus nutans	Chardon penché	Indigène	C			LC	LC				
88483	Carex divulsa	Laîche écartée	Indigène	CC			LC	LC				
88510	Carex flacca	Laîche glauque	Indigène	CCC			LC	LC				
88569	Carex hirta	Laîche hérissée	Indigène	CCC			LC	LC				
88626	Carex leporina	Laîche patte-de-lièvre	Indigène	C			LC	LC				
88741	Carex otrubae	Laîche cuivrée	Indigène	CC			LC	LC				Ar. ZH
88766	Carex pendula	Laîche à épis pendants	Indigène	CC			LC	LC				Ar. ZH
88819	Carex remota	Laîche espacée	Indigène	CC			LC	LC				Ar. ZH

ESPÈCES VÉGÉTALES RECENSÉES SUR LE TERRAIN EN 2025

CD REF (Taxref 18)	LB_NOM	Nom vernaculaire	Statut Région	Rareté IDF	Prot. Nat.	Prot IDF	LR FR	LR IDF	Dir. Hab	ZNIEFF	EEE IDF	Ar. ZH
88885	Carex spicata	Laîche en épi	Indigène	CC			LC	LC				
88905	Carex sylvatica	Laîche des bois	Indigène	CCC			LC	LC				
89200	Carpinus betulus	Charme commun	Indigène	CCC			LC	LC				
89304	Castanea sativa	Châtaignier commun	Indigène	CCC			LC	LC				
89338	Catapodium rigidum	Catapode rigide	Indigène	CC			LC	LC				
89579	Centaurea decipiens	Centaurée trompeuse	Indigène	CC			LC	LC				
89619	Centaurea jacea	Centaurée jacée	Indigène	C			LC	LC				
89840	Centaurium erythraea	Érythrée petite-centaurée	Indigène	CCC			LC	LC				
89888	Centranthus ruber	Centranthe rouge	Naturalisé	AC			LC					
90008	Cerastium fontanum	Céraiste des sources	Indigène	CCC			LC	LC				
90017	Cerastium glomeratum	Céraiste aggloméré	Indigène	CCC			LC	LC				
90208	Ceratophyllum demersum	Cératophylle nageant	Indigène	CC			LC	LC				
90483	Chamaenerion angustifolium	Épilobe à feuilles étroites	Indigène	CC			LC	LC				
90669	Chelidonium majus	Grande chélidoine	Indigène	CCC			LC	LC				
90681	Chenopodium album	Chénopode blanc	Indigène	CCC			LC	LC				
91169	Cichorium intybus	Chicorée sauvage	Indigène	CC			LC	LC				
91258	Circaea lutetiana	Circée de Paris	Indigène	CCC			LC	LC				
91289	Cirsium arvense	Cirse des champs	Indigène	CCC			LC	LC				
91382	Cirsium palustre	Cirse des marais	Indigène	CCC			LC	LC				Ar. ZH
91430	Cirsium vulgare	Cirse commun	Indigène	CCC			LC	LC				

ESPÈCES VÉGÉTALES RECENSÉES SUR LE TERRAIN EN 2025

CD REF (Taxref 18)	LB_NOM	Nom vernaculaire	Statut Région	Rareté IDF	Prot. Nat.	Prot IDF	LR FR	LR IDF	Dir. Hab	ZNIEFF	EEE IDF	Ar. ZH
91886	Clematis vitalba	Clématite des haies	Indigène	CCC			LC	LC				
92302	Convolvulus arvensis	Liseron des champs	Indigène	CCC			LC	LC				
92353	Convolvulus sepium	Liseron des haies	Indigène	CCC			LC	LC				Ar. ZH
92501	Cornus sanguinea	Cornouiller sanguin	Indigène	CCC			LC	LC				
92546	Coronilla varia	Coronille variée	Indigène	CC			LC	LC				
92606	Corylus avellana	Noisetier commun	Indigène	CCC			LC	LC				
92658	Cotoneaster franchetii	Cotonéaster de Franchet	Planté/cultivé	.								
92876	Crataegus monogyna	Aubépine à un style	Indigène	CCC			LC	LC				
93023	Crepis capillaris	Crépide capillaire	Indigène	CCC			LC	LC				
93134	Crepis setosa	Crépide hérissée	Indigène	CC			LC	LC				
93680	Cyanus segetum	Bleuet des moissons	Indigène	C			LC	LC				
93763	Cymbalaria muralis	Cymbalaire	Indigène	CCC			LC	LC				
93803	Cynodon dactylon	Cynodon dactyle	Indigène	C			LC	LC				
94164	Cytisus scoparius	Cytise à balais	Indigène	CCC			LC	LC				
94207	Dactylis glomerata	Dactyle aggloméré	Indigène	CCC			LC	LC				
94432	Daphne laureola	Daphné lauréole	Indigène	CC			LC	LC				
94503	Daucus carota	Carotte sauvage	Indigène	CCC			LC	LC				
94995	Digitaria sanguinalis	Digitaire sanguine	Indigène	CC			LC	LC				
611652	Dioscorea communis	Dioscorée commune	Indigène	CC			LC	LC				
95136	Diplotaxis tenuifolia	Diplotaxe à feuilles ténues	Indigène	AC			LC	LC				
95149	Dipsacus fullonum	Cardère à foulon	Indigène	CCC			LC	LC				

ESPÈCES VÉGÉTALES RECENSÉES SUR LE TERRAIN EN 2025

CD REF (Taxref 18)	LB_NOM	Nom vernaculaire	Statut Région	Rareté IDF	Prot. Nat.	Prot IDF	LR FR	LR IDF	Dir. Hab	ZNIEFF	EEE IDF	Ar. ZH
95563	Dryopteris dilatata	Dryoptéride dilatée	Indigène	CC			LC	LC				Ar. ZH
95567	Dryopteris filix-mas	Dryoptéride fougère-mâle	Indigène	CCC			LC	LC				
95671	Echinochloa crus-galli	Échinochloa pied-de-coq	Indigène	CCC			LC	LC				
95922	Eleocharis palustris	Éléocharide des marais	Indigène	C			LC	LC				Ar. ZH
96046	Elytrigia repens	Chiendent rampant	Indigène	CCC			LC	LC				
96180	Epilobium hirsutum	Épilobe hérissé	Indigène	CCC			LC	LC				Ar. ZH
96229	Epilobium parviflorum	Épilobe à petites fleurs	Indigène	CCC			LC	LC				Ar. ZH
96271	Epilobium tetragonum	Épilobe à tige carrée	Indigène	CCC			LC	LC				
96447	Epipactis helleborine	Épipactide helléborine	Indigène	CCC			LC	LC				
96508	Equisetum arvense	Prêle des champs	Indigène	CCC			LC	LC				
96534	Equisetum palustre	Prêle des marais	Indigène	C			LC	LC				Ar. ZH
96546	Equisetum telmateia	Grande prêle	Indigène	AC			LC	LC				Ar. ZH
96613	Eragrostis minor	Éragrostide mineure	Naturalisé	CC			LC					
96739	Erigeron annuus	Érigéron annuel	Naturalisé	CC							Potentielles implantées	
96749	Erigeron canadensis	Érigéron du Canada	Naturalisé	CCC								
96814	Erigeron sumatrensis	Érigéron de Sumatra	Naturalisé	CC								
96895	Erodium cicutarium	Érodium à feuilles de ciguë	Indigène	CCC			LC	LC				
97084	Ervilia hirsuta	Vesce hérissée	Indigène	CCC				LC				

ESPÈCES VÉGÉTALES RECENSÉES SUR LE TERRAIN EN 2025

CD REF (Taxref 18)	LB_NOM	Nom vernaculaire	Statut Région	Rareté IDF	Prot. Nat.	Prot IDF	LR FR	LR IDF	Dir. Hab	ZNIEFF	EEE IDF	Ar. ZH
97128	Ervum tetraspermum	Ers à quatre graines	Indigène	CC			LC	LC				
97141	Eryngium campestre	Panicaut champêtre	Indigène	CCC			LC	LC				
97183	Erysimum cheiranthoides	Vélar fausse giroflée	Indigène	R			LC	LC				
609982	Euonymus europaeus	Fusain d'Europe	Indigène	CCC			LC	LC				
97434	Eupatorium cannabinum	Eupatoire chanvrine	Indigène	CCC			LC	LC				Ar. ZH
97537	Euphorbia helioscopia	Euphorbe réveil matin	Indigène	CCC			LC	LC				
97556	Euphorbia lathyris	Euphorbe épurge	Naturalisé	CC			LC					
97609	Euphorbia peplus	Euphorbe péplus	Indigène	CCC			LC	LC				
97947	Fagus sylvatica	Hêtre des forêts	Indigène	CCC			LC	LC				
97962	Fallopia convolvulus	Fallopie liseron	Indigène	CCC			LC	LC				
98425	Festuca ovina	Fétuque ovine	Indigène	R			LC	LC				
98651	Ficaria verna	Ficaire printanière	Indigène	CCC			LC	LC				
98653	Ficus carica	Figuier d'Europe	Subspontané	.			LC					
98717	Filipendula ulmaria	Reine-des-prés	Indigène	CC			LC	LC				Ar. ZH
98756	Foeniculum vulgare	Fenouil commun	Naturalisé	AC			LC					
98865	Fragaria vesca	Fraisier sauvage	Indigène	CCC			LC	LC				
98921	Fraxinus excelsior	Frêne élevé	Indigène	CCC			LC	LC				
99233	Galanthus nivalis	Perce-neige	Naturalisé	R			LC		DH 5			
99260	Galega officinalis	Galéga officinal	Naturalisé	CC							Avérées implantées	
99366	Galium album	Gaillet blanc	Indigène	CCC			LC	LC				
99373	Galium aparine	Gaillet gratteron	Indigène	CCC			LC	LC				

ESPÈCES VÉGÉTALES RECENSÉES SUR LE TERRAIN EN 2025

CD REF (Taxref 18)	LB_NOM	Nom vernaculaire	Statut Région	Rareté IDF	Prot. Nat.	Prot IDF	LR FR	LR IDF	Dir. Hab	ZNIEFF	EEE IDF	Ar. ZH
99582	Galium verum	Gaillet vrai	Indigène	CCC			LC	LC				
99683	Gaudinia fragilis	Gaudinie fragile	Indigène	RR			LC	CR		Déterminant ZNIEFF		
100052	Geranium dissectum	Géranium découpé	Indigène	CCC			LC	LC				
100104	Geranium molle	Géranium mou	Indigène	CCC			LC	LC				
100132	Geranium purpureum	Géranium pourpre	Indigène	AC			LC					
100136	Geranium pyrenaicum	Géranium des Pyrénées	Indigène	CCC			LC	LC				
100142	Geranium robertianum	Géranium herbe-à-Robert	Indigène	CCC			LC	LC				
100144	Geranium rotundifolium	Géranium à feuilles rondes	Indigène	CCC			LC	LC				
100225	Geum urbanum	Benoîte des villes	Indigène	CCC			LC	LC				
100304	Glebionis segetum	Chrysanthème des moissons	Indigène	RRR			LC	CR		Déterminant ZNIEFF		
100310	Glechoma hederacea	Lierre terrestre	Indigène	CCC			LC	LC				
100787	Hedera helix	Lierre grimpant	Indigène	CCC			LC	LC				
101055	Helianthus tuberosus	Topinambour	Naturalisé	RR							Potentielles implantées	
101210	Helminthotheca echioides	Picride fausse vipérine	Indigène	CCC			LC	LC				
101300	Heracleum sphondylium	Berce sphondyle	Indigène	CCC			LC	LC				
102797	Himantoglossum hircinum	Himantoglosse bouc	Indigène	CCC			LC	LC				
102900	Holcus lanatus	Houlque laineuse	Indigène	CCC			LC	LC				
102901	Holcus mollis	Houlque molle	Indigène	CC			LC	LC				

ESPÈCES VÉGÉTALES RECENSÉES SUR LE TERRAIN EN 2025

CD REF (Taxref 18)	LB_NOM	Nom vernaculaire	Statut Région	Rareté IDF	Prot. Nat.	Prot IDF	LR FR	LR IDF	Dir. Hab	ZNIEFF	EEE IDF	Ar. ZH
102974	Hordeum murinum	Orge queue-de-rat	Indigène	CCC			LC	LC				
103031	Humulus lupulus	Houblon lupulin	Indigène	CCC			LC	LC				Ar. ZH
103057	Hyacinthoides non-scripta	Fausse jacinthe des bois	Indigène	CC			LC	LC				
103162	Hylotelephium telephium	Hylotéléphium téléphium	Indigène	C			LC	LC				
103298	Hypericum maculatum	Millepertuis maculé	Indigène	C			LC	LC				
103316	Hypericum perforatum	Millepertuis perforé	Indigène	CCC			LC	LC				
103375	Hypochaeris radicata	Porcelle enracinée	Indigène	CCC			LC	LC				
103514	Ilex aquifolium	Houx commun	Indigène	CCC			LC	LC				
103772	Iris pseudacorus	Iris faux acore	Indigène	CCC			LC	LC				Ar. ZH
610646	Jacobaea vulgaris	Jacobée commune	Indigène	CCC			LC	LC				
104076	Juglans regia	Noyer commun	Naturalisé	CCC								
104173	Juncus effusus	Jonc épars	Indigène	CCC			LC	LC				Ar. ZH
104214	Juncus inflexus	Jonc glauque	Indigène	CCC			LC	LC				Ar. ZH
104502	Kickxia elatine	Kickxie élatine	Indigène	CC			LC					
104516	Knautia arvensis	Knautie des champs	Indigène	CCC			LC	LC				
104716	Laburnum anagyroides	Aubour faux ébénier	Naturalisé	CC			LC					
610995	Lactuca muralis	Laitue des murs	Indigène	CC			LC	LC				
104775	Lactuca serriola	Laitue scariole	Indigène	CCC			LC	LC				
104787	Lactuca virosa	Laitue vireuse	Indigène	C			LC	LC				
104854	Lamium album	Lamier blanc	Indigène	CCC			LC	LC				
104876	Lamium galeobdolon	Lamier jaune	Indigène	CC			LC	LC				

ESPÈCES VÉGÉTALES RECENSÉES SUR LE TERRAIN EN 2025

CD REF (Taxref 18)	LB_NOM	Nom vernaculaire	Statut Région	Rareté IDF	Prot. Nat.	Prot IDF	LR FR	LR IDF	Dir. Hab	ZNIEFF	EEE IDF	Ar. ZH
105017	Lapsana communis	Lampsane commune	Indigène	CCC			LC	LC				
105201	Lathyrus hirsutus	Gesse hérissée	Indigène	AR			LC	NT				
105211	Lathyrus latifolius	Gesse à feuilles larges	Naturalisé	CC			LC					
105232	Lathyrus nissolia	Gesse de Nissole	Indigène	R			LC	VU				
105247	Lathyrus pratensis	Gesse des prés	Indigène	CCC			LC	LC				
105431	Lemna minor	Lentille d'eau mineure	Indigène	CCC			LC	LC				
105441	Lemna trisulca	Lentille d'eau à trois lobes	Indigène	C			LC	LC				
105521	Leontodon saxatilis	Liondent faux pissenlit	Indigène	AC			LC	LC				
984396	Lepidium coronopus	Passerage écailleuse	Indigène	CC			LC	LC				
105621	Lepidium draba	Passerage drave	Naturalisé	C			LC					
105628	Lepidium graminifolium	Passerage à feuilles de graminée	Naturalisé	AR			LC					
105817	Leucanthemum vulgare	Marguerite commune	Indigène	CC			DD	LC				
105966	Ligustrum vulgare	Troène commun	Indigène	CCC			LC	LC				
106234	Linaria vulgaris	Linaire commune	Indigène	CCC			LC	LC				
106499	Lolium perenne	Ray-grass anglais	Indigène	CCC			LC	LC				
998051	Lonicera ligustrina		Subspontané	.								
106581	Lonicera periclymenum	Chèvrefeuille des bois	Indigène	CCC			LC	LC				
106595	Lonicera xylosteum	Chèvrefeuille des haies	Indigène	CC			LC	LC				

ESPÈCES VÉGÉTALES RECENSÉES SUR LE TERRAIN EN 2025

CD REF (Taxref 18)	LB_NOM	Nom vernaculaire	Statut Région	Rareté IDF	Prot. Nat.	Prot IDF	LR FR	LR IDF	Dir. Hab	ZNIEFF	EEE IDF	Ar. ZH
106653	Lotus corniculatus	Lotier corniculé	Indigène	CCC			LC	LC				
107027	Lycopsis arvensis	Lycopside des champs	Indigène	C			LC	LC				
107038	Lycopus europaeus	Lycope d'Europe	Indigène	CCC			LC	LC				Ar. ZH
610909	Lysimachia arvensis	Lysimaque des champs	Indigène	CCC			LC					
107073	Lysimachia nummularia	Lysimaque nummulaire	Indigène	CCC			LC	LC				Ar. ZH
107090	Lysimachia vulgaris	Lysimaque commune	Indigène	CC			LC	LC				Ar. ZH
107117	Lythrum salicaria	Salicaire commune	Indigène	CCC			LC	LC				Ar. ZH
107207	Malus domestica	Pommier nain	Sans objet	.								
107217	Malus sylvestris	Pommier sylvestre	Indigène	AC			LC	DD				
107282	Malva moschata	Mauve musquée	Indigène	CC			LC	LC				
107284	Malva neglecta	Mauve négligée	Indigène	CC			LC	LC				
107318	Malva sylvestris	Mauve sylvestre	Indigène	CCC			LC	LC				
107440	Matricaria chamomilla	Matricaire camomille	Indigène	CCC			LC	LC				
107446	Matricaria discoidea	Matricaire discoïde	Naturalisé	CC								
107574	Medicago arabica	Luzerne d'Arabie	Indigène	CCC			LC	LC				
107649	Medicago lupulina	Luzerne lupuline	Indigène	CCC			LC	LC				
107711	Medicago sativa	Luzerne cultivée	Sans objet	.			LC	LC				
107880	Melica uniflora	Mélique uniflore	Indigène	CC			LC	LC				
107886	Melilotus albus	Mélilot blanc	Indigène	CC			LC	LC				

ESPÈCES VÉGÉTALES RECENSÉES SUR LE TERRAIN EN 2025

CD REF (Taxref 18)	LB_NOM	Nom vernaculaire	Statut Région	Rareté IDF	Prot. Nat.	Prot IDF	LR FR	LR IDF	Dir. Hab	ZNIEFF	EEE IDF	Ar. ZH
107914	Melilotus indicus	Mélilot à petites fleurs	Accidentelle	.			LC					
107942	Melilotus officinalis	Mélilot officinal	Indigène	C				LC				
107992	Melissa officinalis	Mélisse officinale	Naturalisé	C			LC					
108027	Mentha aquatica	Menthe aquatique	Indigène	CCC			LC	LC				Ar. ZH
108168	Mentha suaveolens	Menthe à feuilles rondes	Indigène	CCC			LC					
108351	Mercurialis annua	Mercuriale annuelle	Indigène	CCC			LC	LC				
108361	Mercurialis perennis	Mercuriale vivace	Indigène	CC			LC	LC				
108537	Milium effusum	Millet diffus	Indigène	CC			LC	LC				
108996	Myosotis arvensis	Myosotis des champs	Indigène	CCC			LC	LC				
109091	Myosotis scorpioides	Myosotis faux scorpion	Indigène	CC			LC	LC				Ar. ZH
109150	Myriophyllum spicatum	Myriophylle en épi	Indigène	C			LC	LC				
109151	Myriophyllum verticillatum	Myriophylle verticillé	Indigène	R			LC	VU		Déterminant ZNIEFF		
109625	Nigella damascena	Nigelle de Damas	Planté/cultivé	.			LC					
109732	Nuphar lutea	Nénuphar jaune	Indigène	CC			LC	LC				
109845	Odontites vernus	Odontite printanier	Indigène	CC			LC	LC				
110244	Onopordum acanthium	Onoporde acanthe	Indigène	CC			LC	LC				
110335	Ophrys apifera	Ophrys abeille	Indigène	CCC			LC	LC				
111289	Origanum vulgare	Origan commun	Indigène	CCC			LC	LC				
111454	Orobanche amethystea	Orobanche améthyste	Indigène	AC			LC	LC				

ESPÈCES VÉGÉTALES RECENSÉES SUR LE TERRAIN EN 2025

CD REF (Taxref 18)	LB_NOM	Nom vernaculaire	Statut Région	Rareté IDF	Prot. Nat.	Prot IDF	LR FR	LR IDF	Dir. Hab	ZNIEFF	EEE IDF	Ar. ZH
111561	Orobanche hederae	Orobanche du lierre	Indigène	AR			LC	LC				
1027514	Orobanche picridis-hieracioidis	Orobanche de la picride	Indigène	CC			LC	LC				
111876	Oxalis corniculata	Trèfle oseille à fleurs jaunes	Naturalisé	CC			LC					
112303	Papaver dubium	Pavot douteux	Indigène	CC?			LC					
112355	Papaver rhoeas	Grand coquelicot	Indigène	CCC			LC	LC				
112410	Parietaria judaica	Pariétaire de Judée	Indigène	CC			LC	LC				
112463	Parthenocissus inserta	Vigne-vierge commune	Naturalisé	CC							Avérées implantées	
112550	Pastinaca sativa	Panais cultivé	Indigène	CCC			LC	LC				
112745	Persicaria maculosa	Persicaire maculée	Indigène	CCC			LC	LC				
112816	Petrosedum rupestre	Orpin réfléchi	Indigène	C			LC	LC				
112975	Phalaris arundinacea	Baldingère faux roseau	Indigène	CCC			LC	LC				Ar. ZH
113134	Philadelphus coronarius	Seringat couronné	Planté/cultivé	.								
113221	Phleum pratense	Fléole des prés	Indigène	CC			LC	LC				
113260	Phragmites australis	Roseau commun	Indigène	CCC			LC	LC				Ar. ZH
113474	Picris hieracioides	Picride fausse épervière	Indigène	CCC			LC	LC				
113683	Pinus nigra	Pin noir	Subspontané	.			LC					
113703	Pinus sylvestris	Pin sylvestre	Naturalisé	CC			LC					
113842	Plantago coronopus	Plantain corne-de-cerf	Indigène	CC			LC					
113893	Plantago lanceolata	Plantain lancéolé	Indigène	CCC			LC	LC				

ESPÈCES VÉGÉTALES RECENSÉES SUR LE TERRAIN EN 2025

CD REF (Taxref 18)	LB_NOM	Nom vernaculaire	Statut Région	Rareté IDF	Prot. Nat.	Prot IDF	LR FR	LR IDF	Dir. Hab	ZNIEFF	EEE IDF	Ar. ZH
113904	Plantago major	Plantain élevé	Indigène	CCC			LC	LC				
113906	Plantago media	Plantain moyen	Indigène	CC			LC	LC				
114028	Platanus orientalis	Platane d'Orient	Sans objet	.								
114114	Poa annua	Pâturin annuel	Indigène	CCC			LC	LC				
114297	Poa nemoralis	Pâturin des bois	Indigène	CCC			LC	LC				
114332	Poa pratensis	Pâturin des prés	Indigène	CCC			LC	LC				
114416	Poa trivialis	Pâturin commun	Indigène	CCC			LC	LC				
114517	Polycarpon tetraphyllum	Polycarpon à quatre feuilles	Naturalisé	R			LC					
114611	Polygonatum multiflorum	Sceau-de-Salomon multiflore	Indigène	CCC			LC	LC				
114658	Polygonum aviculare	Renouée des oiseaux	Indigène	CCC			LC	LC				
114972	Polypodium interjectum	Polypode intermédiaire	Indigène	C			LC	LC				
115016	Polypodium vulgare	Polypode commun	Indigène	C			LC	LC				
115027	Polypogon monspeliensis	Polypogon de Montpellier	Naturalisé	RR			LC					Ar. ZH
115076	Polystichum setiferum	Polystic à soies	Indigène	AC			LC	LC		Déterminant ZNIEFF		
115145	Populus nigra	Peuplier noir	Indigène	C			LC	DD				Ar. ZH
115156	Populus tremula	Peuplier tremble	Indigène	CCC			LC	LC				
115245	Potamogeton crispus	Potamot crépu	Indigène	C			LC	LC				
115280	Potamogeton natans	Potamot nageant	Indigène	C			LC	LC				
115624	Potentilla reptans	Potentille rampante	Indigène	CCC			LC	LC				

ESPÈCES VÉGÉTALES RECENSÉES SUR LE TERRAIN EN 2025

CD REF (Taxref 18)	LB_NOM	Nom vernaculaire	Statut Région	Rareté IDF	Prot. Nat.	Prot IDF	LR FR	LR IDF	Dir. Hab	ZNIEFF	EEE IDF	Ar. ZH
115789	Poterium sanguisorba	Potérium sanguisorbe	Indigène	CCC			LC	LC				
115918	Primula veris	Primevère vraie	Indigène	CCC			LC	LC				
116012	Prunella vulgaris	Herbe Catois	Indigène	CCC			LC	LC				
116043	Prunus avium	Prunier merisier	Indigène	CCC			LC	LC				
116054	Prunus cerasus	Cerisier acide	Subspontané	.							Avérées implantées	
965168	Prunus domestica var. domestica	Prunier domestique	Planté/cultivé	.								
116089	Prunus laurocerasus	Prunier laurier-cerise	Naturalisé	CC							Avérées implantées	
116142	Prunus spinosa	Prunier épineux	Indigène	CCC			LC	LC				
116392	Pulicaria dysenterica	Pulicaire dysentérique	Indigène	CCC			LC	LC				Ar. ZH
116485	Pyracantha coccinea	Pyracantha écarlate	Planté/cultivé	.			DD					
116574	Pyrus communis	Poirier commun	Indigène	AR			LC					
521658	Quercus petraea	Chêne sessile	Indigène	CCC			LC	LC				
116751	Quercus pubescens	Chêne pubescent	Indigène	C			LC	LC				
116759	Quercus robur	Chêne pédonculé	Indigène	CCC			LC	LC				
999933	Rabelera holostea	Stellaire holostée	Indigène	CC			LC	LC				
116903	Ranunculus acris	Renoncule âcre	Indigène	CCC			LC	LC				
116936	Ranunculus auricomus	Renoncule tête-d'or	Indigène	CC			LC	LC				
116952	Ranunculus bulbosus	Renoncule bulbeuse	Indigène	CC			LC	LC				
117201	Ranunculus repens	Renoncule rampante	Indigène	CCC			LC	LC				Ar. ZH

ESPÈCES VÉGÉTALES RECENSÉES SUR LE TERRAIN EN 2025

CD REF (Taxref 18)	LB_NOM	Nom vernaculaire	Statut Région	Rareté IDF	Prot. Nat.	Prot IDF	LR FR	LR IDF	Dir. Hab	ZNIEFF	EEE IDF	Ar. ZH
117224	Ranunculus sceleratus	Renoncule scélérate	Indigène	CC			LC	LC				Ar. ZH
117353	Raphanus raphanistrum	Radis ravenelle	Indigène	AR			LC	LC				
117458	Reseda lutea	Réséda jaune	Indigène	CC			LC	LC				
117459	Reseda luteola	Réséda jaunâtre	Indigène	CC			LC	LC				
117503	Reynoutria japonica	Renouée du Japon	Naturalisé	CC							Avérées implantées	
117774	Ribes rubrum	Groseillier rouge	Indigène	CCC			LC	LC				Ar. ZH
117860	Robinia pseudoacacia	Robinier faux-acacia	Naturalisé	CCC							Avérées implantées	
118016	Rosa arvensis	Rosier des champs	Indigène	CCC			LC	LC				
118073	Rosa canina	Rosier des chiens	Indigène	C?			LC	LC				
118993	Rubus caesius	Ronce bleue	Indigène	CCC?			LC	LC				Ar. ZH
119097	Rubus fruticosus	Ronce commune	Indigène	?				LC				
119418	Rumex acetosa	Patience oseille	Indigène	CCC			LC	LC				
119419	Rumex acetosella	Patience petite-oseille	Indigène	CC			LC	LC				
119471	Rumex conglomeratus	Patience agglomérée	Indigène	CCC			LC	LC				Ar. ZH
119473	Rumex crispus	Rumex crépu	Indigène	CCC			LC	LC				
119550	Rumex obtusifolius	Patience à feuilles obtuses	Indigène	CCC			LC	LC				
119585	Rumex sanguineus	Patience sanguine	Indigène	CCC			LC	LC				Ar. ZH
119698	Ruscus aculeatus	Fragon piquant	Indigène	C			LC	LC	DH 5			
119860	Sagittaria sagittifolia	Sagittaire à feuilles en flèche	Indigène	C			LC	LC				Ar. ZH

ESPÈCES VÉGÉTALES RECENSÉES SUR LE TERRAIN EN 2025

CD REF (Taxref 18)	LB_NOM	Nom vernaculaire	Statut Région	Rareté IDF	Prot. Nat.	Prot IDF	LR FR	LR IDF	Dir. Hab	ZNIEFF	EEE IDF	Ar. ZH
119915	Salix alba	Saule blanc	Indigène	CCC			LC	LC				Ar. ZH
119977	Salix caprea	Saule marsault	Indigène	CCC			LC	LC				
119991	Salix cinerea	Saule cendré	Indigène	CCC			LC	LC				Ar. ZH
120685	Salvia pratensis	Sauge des prés	Indigène	CC								
120712	Sambucus ebulus	Sureau yèble	Indigène	CC			LC	LC				
120717	Sambucus nigra	Sureau noir	Indigène	CCC			LC	LC				
120772	Sanicula europaea	Sanicle d'Europe	Indigène	CC			LC	LC				
120824	Saponaria officinalis	Saponaire officinale	Indigène	CC			LC					
717533	Schedonorus arundinaceus	Schédonore roseau	Indigène	CCC			LC	LC				
121549	Schoenoplectus lacustris	Schénoplecte des lacs	Indigène	C			LC	LC				Ar. ZH
121999	Scrophularia auriculata	Scrofulaire auriculée	Indigène	CC			LC	LC				Ar. ZH
122028	Scrophularia nodosa	Scrofulaire noueuse	Indigène	CCC			LC	LC				
122106	Sedum album	Orpin blanc	Indigène	CC			LC	LC				
122630	Senecio inaequidens	Séneçon du Cap	Naturalisé	CC							Potentielles implantées	
122744	Senecio viscosus	Séneçon visqueux	Indigène	AC			LC	LC				
122745	Senecio vulgaris	Séneçon commun	Indigène	CCC			LC	LC				
718292	Setaria italica subsp. viridis	Sétaire verte	Indigène	?			LC	LC				
123154	Setaria verticillata	Sétaire verticillée	Indigène	CC			LC	LC				
123164	Sherardia arvensis	Shérardie des champs	Indigène	CC			LC	LC				
123522	Silene latifolia	Silène à feuilles larges	Indigène	CCC			LC	LC				

ESPÈCES VÉGÉTALES RECENSÉES SUR LE TERRAIN EN 2025

CD REF (Taxref 18)	LB_NOM	Nom vernaculaire	Statut Région	Rareté IDF	Prot. Nat.	Prot IDF	LR FR	LR IDF	Dir. Hab	ZNIEFF	EEE IDF	Ar. ZH
123705	Silybum marianum	Silybe de Marie	Accidentelle	.			LC					
123713	Sinapis arvensis	Moutarde des champs	Indigène	CC			LC	LC				
123773	Sison amomum	Sison amome	Indigène	AC		PR	LC	LC				
123863	Sisymbrium officinale	Sisymbre officinal	Indigène	CC			LC	LC				
124034	Solanum dulcamara	Morelle douce-amère	Indigène	CCC			LC	LC				Ar. ZH
124080	Solanum nigrum	Morelle noire	Indigène	CCC			LC	LC				
124164	Solidago canadensis	Tête d'or	Naturalisé	CC							Avérées implantées	
124168	Solidago gigantea	Tête d'or	Naturalisé	C							Avérées implantées	
124232	Sonchus arvensis	Laiteron des champs	Indigène	CC			LC	LC				
124233	Sonchus asper	Laiteron épineux	Indigène	CCC			LC	LC				
124261	Sonchus oleraceus	Laiteron potager	Indigène	CCC			LC	LC				
124407	Sparganium emersum	Rubanier émergé	Indigène	CC			LC	LC				Ar. ZH
124408	Sparganium erectum	Rubanier dressé	Indigène	C			LC	LC				Ar. ZH
124453	Spartium junceum	Spartier jonc	Planté/cultivé	.			LC					
124707	Spirodela polyrhiza	Spirodèle à racines nombreuses	Indigène	CC			LC	LC				
124814	Stachys sylvatica	Épiaire des forêts	Indigène	CCC			LC	LC				
125000	Stellaria graminea	Stellaire graminée	Indigène	CC			LC	LC				
125014	Stellaria media	Mouron blanc	Indigène	CCC			LC	LC				
125324	Symphoricarpos albus	Symphorine blanche	Naturalisé	AR							Potentielles implantées	

ESPÈCES VÉGÉTALES RECENSÉES SUR LE TERRAIN EN 2025

CD REF (Taxref 18)	LB_NOM	Nom vernaculaire	Statut Région	Rareté IDF	Prot. Nat.	Prot IDF	LR FR	LR IDF	Dir. Hab	ZNIEFF	EEE IDF	Ar. ZH
125355	Symphytum officinale	Consoude officinale	Indigène	CCC			LC	LC				Ar. ZH
125391	Syringa vulgaris	Lilas commun	Naturalisé	R							Avérées implantées	
125474	Tanacetum vulgare	Tanaisie commune	Indigène	CCC			LC	LC				
198226	Taraxacum	Pissenlit	Indigène	CC								
125677	Taraxacum officinale	Pissenlit officinal	Indigène	?			LC					
125816	Taxus baccata	If à baies	Naturalisé	CC								
126628	Tilia cordata	Tilleul cordé	Indigène	CC			LC	LC				
126650	Tilia platyphyllos	Tilleul à grandes feuilles	Indigène	CC			LC	LC				
126846	Torilis arvensis	Torilis des champs	Indigène	CC			LC	LC				
126859	Torilis japonica	Torilis du Japon	Indigène	CCC			LC	LC				
126865	Torilis nodosa	Torilis noueuse	Indigène	C			LC	LC				
127005	Tragopogon dubius	Salsifis douteux, Grand salsifis	Indigène	AC			LC	LC				
127029	Tragopogon pratensis	Salsifis des prés	Indigène	CCC			LC	LC				
127230	Trifolium arvense	Trèfle des champs	Indigène	CC			LC	LC				
127259	Trifolium campestre	Trèfle champêtre	Indigène	CCC			LC	LC				
127294	Trifolium dubium	Trèfle douteux	Indigène	CCC			LC	LC				
127314	Trifolium fragiferum	Trèfle porte-fraise	Indigène	CCC			LC	LC				
127439	Trifolium pratense	Trèfle des prés	Indigène	CCC			LC	LC				
127454	Trifolium repens	Trèfle rampant	Indigène	CCC			LC	LC				
127613	Tripleurospermum inodorum	Tripleurosperme inodore	Indigène	CCC			LC	LC				

ESPÈCES VÉGÉTALES RECENSÉES SUR LE TERRAIN EN 2025

CD REF (Taxref 18)	LB_NOM	Nom vernaculaire	Statut Région	Rareté IDF	Prot. Nat.	Prot IDF	LR FR	LR IDF	Dir. Hab	ZNIEFF	EEE IDF	Ar. ZH
128042	Tussilago farfara	Tussilage pas-d'âne	Indigène	CC			LC	LC				
128077	Typha latifolia	Massette à feuilles larges	Indigène	CC			LC	LC				Ar. ZH
128175	Ulmus minor	Orme mineur	Indigène	CCC			LC	LC				
128268	Urtica dioica	Ortie dioïque	Indigène	CCC			LC	LC				
128298	Urtica urens	Ortie brûlante	Indigène	C			LC	LC				
128476	Valerianella locusta	Valérianelle potagère	Indigène	CCC			LC	LC				
128754	Verbena officinalis	Verveine officinale	Indigène	CCC			LC	LC				
128801	Veronica arvensis	Véronique des champs	Indigène	CCC			LC	LC				
128832	Veronica chamaedrys	Véronique petit-chêne	Indigène	CCC			LC	LC				
128880	Veronica hederifolia	Véronique à feuilles de lierre	Indigène	CCC			LC	LC				
128956	Veronica persica	Véronique de Perse	Naturalisé	CCC								
129003	Veronica serpyllifolia	Véronique à feuilles de serpolet	Indigène	CC			LC	LC				
129083	Viburnum lantana	Viorne lantane	Indigène	CC			LC	LC				
129087	Viburnum opulus	Viorne obier	Indigène	CCC			LC	LC				
129147	Vicia cracca	Vesce cracca	Indigène	CC			LC	LC				
129298	Vicia sativa	Vesce cultivée	Naturalisé	CC								
129468	Vinca major	Pervenche élevée	Subspontané	.			LC					
129470	Vinca minor	Pervenche mineure	Indigène	CC			LC	LC				
129632	Viola odorata	Violette odorante	Indigène	CCC			LC	LC				

ESPÈCES VÉGÉTALES RECENSÉES SUR LE TERRAIN EN 2025												
CD REF (Taxref 18)	LB_NOM	Nom vernaculaire	Statut Région	Rareté IDF	Prot. Nat.	Prot IDF	LR FR	LR IDF	Dir. Hab	ZNIEFF	EEE IDF	Ar. ZH
129906	Viscum album	Gui blanc	Indigène	CCC			LC	LC				
129968	Vitis vinifera	Vigne	Indigène	AR?			LC					
129997	Vulpia bromoides	Vulpie queue-d'écureuil	Indigène	C			LC	LC				
130028	Vulpia myuros	Vulpie queue-de-rat	Indigène	CCC			LC	LC				

Annexe 4 – Liste de la faune recensée sur la commune

AMPHIBIENS

CD_REF	ESPECES		Directive Habitats	Protection nationale	Liste rouge France 2015	Liste rouge IDF 2022	ZNIEFF IDF 2024	Rareté IDF 2025	Enjeux de conservation	Donnée terrain 2025	Donnée bibliographie
	Nom latin	Nom vernaculaire									
197	*Alytes obstetricans*	Alyte accoucheur	IV	Article 2	LC	NT		AR	Modéré	X	
-	-	Complexe Grenouille verte		Article 2 ou 3					Non défini	X	
259	*Bufo bufo*	Crapaud commun		Article 3	LC	LC		C	Faible	X	2025
444443	*Pelophylax ridibundus*	Grenouille rieuse		Article 3	LC	NA		C	Faible		2024
444440	*Pelophylax kl. esculentus*	Grenouille verte	V	Article 3	NT	DD		C	Modéré	X	2025
92	*Salamandra salamandra*	Salamandre tachetée		Article 3	LC	LC		AR	Faible	X	
444432	*Lissotriton helveticus*	Triton palmé		Article 3	LC	LC		C	Faible		2025

CHIROPTERES

CD_REF	ESPECES		Directive Habitats	Protection nationale	Liste rouge France 2017	Liste rouge IDF	ZNIEFF IDF 2024	Rareté IDF 2025	Enjeux de conservation	Donnée terrain 2025	Donnée bibliographie
	Nom latin	Nom vernaculaire									
60400	*Myotis emarginatus*	Murin à oreilles échancrées	II et IV	Article 2	LC	NT	X***	R	Modéré	X	-
79299	*Myotis alcathoe*	Murin d'Alcathoe	IV	Article 2	LC	DD	X**	RR	Faible	X	-
-	-	Murin sp.		Article 2					Non défini	X	-
60468	*Nyctalus noctula*	Noctule commune	IV	Article 2	VU	NT	X***	AR	Fort	X	-
-	-	Oreillard sp.		Article 2					Non défini	X	-
60479	*Pipistrellus pipistrellus*	Pipistrelle commune	IV	Article 2	NT	NT	X+	C	Modéré	X	-
79303	*Pipistrellus kuhlii*	Pipistrelle de Kuhl	IV	Article 2	LC	LC	X+	C	Faible	X	-
60490	*Pipistrellus nathusii*	Pipistrelle de Nathusius	IV	Article 2	NT	NT	X***	R	Modéré	X	-
60489	*Pipistrellus pygmaeus*	Pipistrelle pygmée	IV	Article 2	LC	DD	X**	RR	Faible	X	-
60360	*Eptesicus serotinus*	Sérotine commune	IV	Article 2	NT	VU	X+	C	Fort	X	-

COLEOPTERES									
CD_REF	ESPECES		Directive Habitats	Protection	ZNIEFF IDF 2024	Rareté IDF 2025	Enjeux de conservation	Donnée terrain 2025	Donnée bibliographie
	Nom latin	Nom vernaculaire							
17430	*Apoderus coryli*	Cigarier okapi, Cigarier du noisetier				AC	Non défini	X	
11578	*Cantharis rustica*	Téléphore de campagne, Cantharide rustique					Non défini	X	
11585	*Rhagonycha fulva*	Téléphore fauve					Non défini	X	2020
12236	*Alosterna tabacicolor*	Lepture gitane				C	Non défini	X	
11761	*Calamobius filum*	Aiguillonier, Céréales killer				AR	Non défini	X	
12380	*Clytus arietis*	Clyte d'Eastwood, Clyte bélier (Le), Clyte guêpe (Le)				AC	Non défini		2020
12351	*Hylotrupes bajulus*	Calleux charpentier, Capricorne des maisons				AR	Non défini	X	
12242	*Leptura aurulenta*	Lepture abeille, Lepture couleur d'or				AR	Non défini		2021
223094	*Mesosa nebulosa*	Lamie écorce de chêne, Mésose nébuleuse				AC	Non défini	X	
12261	*Pachytodes cerambyciformis*	Lepture trapue				AC	Non défini	X	
794808	*Stictoleptura fulva*	Lepture sauvage, Lepture fauve				C	Non défini	X	
241278	*Clytra laeviuscula*	Clytre à grandes taches				C	Non défini	X	
241871	*Crioceris asparagi*	Criocère de l'asperge , Criocère porte-croix de l'asperge				C	Non défini	X	
241872	*Crioceris duodecimpunctata*	Criocère à 12 points, Criocère rouge à points noirs				C	Non défini	X	
12605	*Cryptocephalus vittatus*					AC	Non défini	X	
11165	*Coccinella septempunctata*	Coccinelle à 7 points, Coccinelle, Bête à bon Dieu				CC	Non défini		2020
11197	*Halyzia sedecimguttata*	Grande coccinelle orange				C	Non défini		2020
459325	*Harmonia axyridis*	Coccinelle asiatique (la), Coccinelle arlequin (La)				CC	Non défini	X	
239048	*Henosepilachna argus*	Coccinelle de la Bryone				RR	Faible		2024
11145	*Hippodamia variegata*	Coccinelle des friches				AC	Non défini		2024
239112	*Oenopia conglobata*	Coccinelle joker, Coccinelle rose				AC	Non défini	X	

COLEOPTERES									
CD_REF	ESPECES		Directive Habitats	Protection	ZNIEFF IDF 2024	Rareté IDF 2025	Enjeux de conservation	Donnée terrain 2025	Donnée bibliographie
	Nom latin	Nom vernaculaire							
239133	*Psyllobora vigintiduopunctata*	Coccinelle à 22 points				C	Non défini	X	
11202	*Vibidia duodecimguttata*	Petite coccinelle orange				AC	Non défini	X	
15470	*Ceutorhynchus pallidactylus*	Charançon du chou, Charançon de la tige du chou				C	Non défini		2020
14117	*Larinus turbinatus*	Charançon travailleur				AC	Non défini	X	
242658	*Pachyrhinus lethierryi*	Pachyrhine de Lethierry				RRR	Faible		2020
9524	*Agabus bipustulatus*						Non défini	X	
11515	*Ampedus sanguineus*	Taupin à étuis rouges					Non défini	X	
647027	*Dorcus parallelipipedus*	Petite biche, Petite lucane				C	Non défini	X	2020
10502	*Lucanus cervus*	Cerf-volant (mâle), Biche (femelle), Lucane, Lucane cerf-volant	II			AC	Modéré	X	2023
223254	*Psilothrix viridicoerulea*	Dasyte émeraude, Psilothrix vert					Non défini	X	
1022799	*Oedemera femorata*						Non défini	X	
12176	*Oedemera nobilis*	Cycliste maillot-vert, Cycliste émeraude, Oedemère noble				C	Non défini	X	2020
12178	*Oedemera podagrariae*	Cycliste maillot-jaune, Oedemère ochracée				C	Non défini	X	2024
12106	*Pyrochroa serraticornis*	Mazarin des écorces, Cardinal à tête rouge				C	Non défini	X	
10992	*Cetonia aurata*	Cétoine dorée (la), Hanneton des roses				C	Non défini		2020
10964	*Oryctes nasicornis*	Scarabée rhinocéros européen, Rhinocéros				AR	Non défini		2020
11030	*Oxythyrea funesta*					C	Non défini	X	2024
527194	*Potosia cuprea*	Cétoine cuivrée				AR	Non défini		2021
10977	*Valgus hemipterus*	Cétoine punaise, Mini cétoine				C	Non défini		2021

HYMENOPTERES (ABEILLES, GUEPES, FOURMIS)

CD_REF	ESPECES		Protection nationale	Protection régionale 1993	Liste rouge européenne 2014	Rareté IDF	ZNIEFF IDF 2024	Enjeux de conservation	Donnée terrain 2025	Donnée bibliographie
	Nom latin	Nom vernaculaire								
239514	*Anthophora plumipes*	Anthophore commune			LC					2025
239556	*Bombus terrestris*	Bourdon terrestre			LC			Faible	X	
53103	*Bombus pascuorum*	Bourdon des champs			LC			Faible	X	2024
53198	*Xylocopa violacea*	Abeille charpentière			LC			Faible	X	2020
239625	*Colletes fodiens*				VU		X	Fort		2024
52886	*Vespa crabro*	Frelon d'Europe				C			X	2023
52898	*Vespula germanica*	Guêpe germanique								2024
433589	*Vespa velutina*	Frelon à pattes jaunes				I			X	2024
52902	*Vespula vulgaris*	Guêpe commune							X	

LEPIDOPTERES (PAPIPILLONS)

CD_REF	ESPECES		Directive Habitats	Protection nationale	Protection régionale 1993	Liste rouge France 2012	Liste rouge IDF 2016	ZNIEFF IDF 2024	Rareté IDF 2025	Enjeux de conservation	Donnée terrain 2025	Donnée bibliographie
	Nom latin	Nom vernaculaire										
54279	*Polyommatus icarus*	Azuré de la bugrane				LC	LC		C	Faible	X	2025
54052	*Celastrina argiolus*	Azuré des nerpruns				LC	LC		C	Faible	X	2025
219796	*Cacyreus marshalli*	Brun du pélargonium				NA	LC		RR	Faible	X	2025
521494	*Aricia agestis*	Collier-de-corail				LC	LC		AC	Faible	X	2025
53973	*Lycaena phlaeas*	Cuivré commun				LC	LC		AC	Faible		2025
608405	*Pyronia tithonus*	Amaryllis				LC	LC		C	Faible	X	2025
53700	*Melanargia galathea*	Demi-deuil				LC	LC	X*	C	Faible	X	2025
53623	*Coenonympha pamphilus*	Fadet commun				LC	LC		C	Faible	X	2025
53668	*Maniola jurtina*	Myrtil				LC	LC		CC	Faible	X	2025
608364	*Aglais io*	Paon-du-jour				LC	LC		CC	Faible	X	2025
53783	*Apatura ilia*	Petit Mars changeant				LC	LC	X*	PC	Faible		2025
53759	*Polygonia c-album*	Robert-le-Diable				LC	LC		CC	Faible	X	2025
53595	*Pararge aegeria*	Tircis				LC	LC		CC	Faible	X	2025
53747	*Vanessa cardui*	Vanesse des Chardons, Belle Dame				LC	LC		CC	Faible	X	2025

LEPIDOPTERES (PAPIPILLONS)

CD_REF	ESPECES		Directive Habitats	Protection nationale	Protection régionale 1993	Liste rouge France 2012	Liste rouge IDF 2016	ZNIEFF IDF 2024	Rareté IDF 2025	Enjeux de conservation	Donnée terrain 2025	Donnée bibliographie
	Nom latin	Nom vernaculaire										
53741	*Vanessa atalanta*	Vulcain				LC	LC		CC	Faible	X	2025
54475	*Iphiclides podalirius*	Flambé			Article 1	LC	NT	X*	AC	Modéré	X	2025
54468	*Papilio machaon*	Machaon				LC	LC		C	Faible	X	2025
54451	*Anthocharis cardamines*	Aurore				LC	LC		C	Faible	X	2025
54417	*Gonepteryx rhamni*	Citron				LC	LC		C	Faible	X	2025
219831	*Pieris rapae*	Piéride de la rave				LC	LC		C	Faible	X	2025
54342	*Pieris brassicae*	Piéride du chou				LC	LC		C	Faible	X	2025
219833	*Pieris napi*	Piéride du navet				LC	LC		C	Faible	X	2025
641941	*Colias crocea*	Souci				LC	LC		AC	Faible		2023
248246	*Ancylolomia tentaculella*	Ancylolome commun				NE				Non défini		2024
458487	*Duponchelia fovealis*	Botys de Cannes				NE				Non défini		2020
248172	*Udea ferrugalis*	Botys ferrugineux				NE				Non défini		2020
249767	*Dysgonia algira*	Passagère				NE			RRR	Faible		2020
159442	*Euplagia quadripunctaria*	Écaille chinée	II* (sousespèces rhodensis)			NE			C	Faible		2021
249296	*Hypena obsitalis*	Hypène des ponts				NE			R	Faible		2020
248923	*Colotois pennaria*	Himère-plume, Phalène emplumée				NE			CC	Non défini		2020
248771	*Epirrhoe alternata*	Alternée				NE			CC	Non défini		2024
248450	*Idaea fuscovenosa*	Acidalie familière				NE			C	Non défini		2020
248431	*Idaea rusticata*	Acidalie campagnarde, Acidalie des ibères				NE			C	Non défini		2020
248458	*Idaea seriata*	Vieillie , Voisine				NE			C	Non défini		2020
248887	*Peribatodes rhomboidaria*	Boarmie rhomboïdale, Boarmie commune				NE			CC	Non défini		2020
249478	*Hadena compta*	Noctuelle de l'Oeillet				NE			AR	Non défini		2020
249517	*Mormo maura*	Maure				NE			C	Non défini		2021
249249	*Noctua comes*	Hulotte				NE			CC	Non défini		2020
249246	*Noctua pronuba*	Hibou				NE			CC	Non défini		2021

LEPIDOPTERES (PAPIPILLONS)

CD_REF	ESPECES		Directive Habitats	Protection nationale	Protection régionale 1993	Liste rouge France 2012	Liste rouge IDF 2016	ZNIEFF IDF 2024	Rareté IDF 2025	Enjeux de conservation	Donnée terrain 2025	Donnée bibliographie
	Nom latin	Nom vernaculaire										
249503	*Thalpophila matura*	Noctuelle cythérée				NE			CC	Non défini		2020
249229	*Xestia xanthographa*	Trimaculée				NE			CC	Non défini		2020
248083	*Aphomia sociella*	Fausse-teigne des bourdons				NE				Non défini		2020
54801	*Sphinx ligustri*	Sphinx du Troène				NE			C	Non défini		2021

MAMMIFERES

CD_REF	ESPECES		Directive Habitats	Protection nationale	Liste rouge France 2017	ZNIEFF IDF 2024	Rareté IDF 2025	Enjeux de conservation	Donnée terrain 2025	Donnée bibliographie
	Nom latin	Nom vernaculaire								
60674	*Martes foina*	Fouine			LC		C	Faible	X	2025
60585	*Vulpes vulpes*	Renard roux			LC		C	Faible	X	2024
60015	*Erinaceus europaeus*	Hérisson d'Europe		Article 2	LC		C	Faible	X	2025
60249	*Talpa europaea*	Taupe d'Europe			LC		C	Faible	X	2025
61714	*Oryctolagus cuniculus*	Lapin de Garenne			NT		C	Modéré		2024
61153	*Sciurus vulgaris*	Écureuil roux		Article 2	LC		C	Faible	X	2025
61667	*Myocastor coypus*	Ragondin			LC		C	Faible		2025

ODONATES (LIBELLULES)

CD_REF	ESPECES		Directive Habitats	Protection nationale	Protection régionale 1993	Liste rouge France 2016	Liste rouge IDF 2014	ZNIEFF IDF 2024	Rareté IDF 2025	Enjeux de conservation	Donnée terrain 2025	Donnée bibliographie
	Nom latin	Nom vernaculaire										
65451	*Aeshna mixta*	Aeschne mixte				LC	LC		AC	Faible		2021
-	-	Aeschne sp.								Non défini	X	
65473	*Anax imperator*	Anax empereur				LC	LC		C	Faible	X	2021
653281	*Calopteryx splendens*	Caloptéryx éclatant				LC	LC		C	Faible	X	2023
645873	*Erythromma lindenii*	Agrion de Vander Linden				LC	LC		AC	Faible	X	2021
653286	*Ceriagrion tenellum*	Agrion délicat				LC	VU		AR	Fort		2021
65109	*Ischnura elegans*	Agrion élégant				LC	LC		CC	Faible	X	2024

ODONATES (LIBELLULES)

CD_REF	ESPECES		Directive Habitats	Protection nationale	Protection régionale 1993	Liste rouge France 2016	Liste rouge IDF 2014	ZNIEFF IDF 2024	Rareté IDF 2025	Enjeux de conservation	Donnée terrain 2025	Donnée bibliographie
	Nom latin	Nom vernaculaire										
65141	*Coenagrion puella*	Agrion jouvencelle				LC	LC		C	Faible	X	2021
65155	*Enallagma cyathigerum*	Agrion porte-coupe				LC	LC		C	Faible	X	2021
65165	*Erythromma viridulum*	Naïade au corps vert				LC	LC		AC	Faible	x	2025
65161	*Erythromma najas*	Naïade aux yeux rouges				LC	NT		PC	Modéré	X	
65101	*Pyrrhosoma nymphula*	Petite nymphe au corps de feu				LC	LC		AC	Faible	X	
65376	*Cordulia aenea*	Cordulie bronzée				LC	NT		AC	Modéré	X	
-	-	Gomphe sp.								Non défini	X	
65219	*Chalcolestes viridis*	Leste vert				LC	LC		C	Faible	X	2023
65300	*Crocothemis erythraea*	Crocothémis écarlate				LC	LC		AC	Faible	X	
65262	*Libellula depressa*	Libellule déprimée				LC	LC		C	Faible	X	
65265	*Libellula fulva*	Libellule fauve				LC	LC	X*	AC	Faible	X	
65278	*Orthetrum cancellatum*	Orthétrum réticulé				LC	LC		C	Faible	X	2024
65344	*Sympetrum striolatum*	Sympétrum fascié				LC	LC		AC	Faible		2021
65339	*Sympetrum meridionale*	Sympétrum méridional				LC	LC		AR	Faible		2024
65322	*Sympetrum sanguineum*	Sympétrum sanguin				LC	LC		C	Faible		2024
-	-	Sympétrum sp.								Non défini	X	
65184	*Platycnemis pennipes*	Agrion à larges pattes				LC	LC		C	Faible	X	2021

OISEAUX

CD_REF	ESPECES		Directive Oiseaux	Protection nationale	LR France Nicheur	LR France Hivernant	LR France Migrateur	LR IDF Nicheur	ZNIEFF IDF	Rareté IDF 2025	Enjeux de conservation	Donnée terrain 2025	Donnée bibliographie
	Nom latin	Nom vernaculaire											
3978	*Prunella modularis*	Accenteur mouchet		Article 3	LC	NA		NT		CC	Modéré	X	2025
2497	*Egretta garzetta*	Aigrette garzette	Annexe 1	Article 3	LC	NA		NA	X*	AR	Modéré		2024
3676	*Alauda arvensis*	Alouette des champs		-	NT	LC	NA	VU		C	Fort	X	2024
3755	*Motacilla cinerea*	Bergeronnette des ruisseaux		Article 3	LC	NA		LC		C	Faible	X	2022
3941	*Motacilla alba*	Bergeronnette grise		Article 3	LC	NA		NT		C	Modéré		2024
2747	*Branta canadensis*	Bernache du Canada			NA	NA		NA		C	Non défini	X	2025
2832	*Pernis apivorus*	Bondrée apivore	Annexe 1	Article 3	LC		LC	VU	X*	C	Fort		2024
4669	*Emberiza schoeniclus*	Bruant des roseaux		Article 3	EN		NA	EN		C	Très fort		2025
4659	*Emberiza cirlus*	Bruant zizi		Article 3	LC		NA	LC		AR	Faible	X	2025
2623	*Buteo buteo*	Buse variable		Article 3	LC	NA	NA	LC		C	Faible	X	2024
1966	*Anas platyrhynchos*	Canard colvert			LC	LC	NA	LC	X*	CC	Faible	X	2025
4583	*Carduelis carduelis*	Chardonneret élégant		Article 3	VU	NA	NA	NT		CC	Fort	X	2025

OISEAUX

CD_REF	ESPECES		Directive Oiseaux	Protection nationale	LR France Nicheur	LR France Hivernant	LR France Migrateur	LR IDF Nicheur	ZNIEFF IDF	Rareté IDF 2025	Enjeux de conservation	Donnée terrain 2025	Donnée bibliographie
	Nom latin	Nom vernaculaire											
2616	*Actitis hypoleucos*	Chevalier guignette		Article 3	NT	NA	DD	NA		C	Modéré		2021
4494	*Corvus monedula*	Choucas des tours		Article 3	LC	NA		LC		C	Faible	X	2025
3518	*Strix aluco*	Chouette hulotte		Article 3	LC	NA		LC		C	Faible	X	2025
4501	*Corvus frugilegus*	Corbeau freux			LC	LC		LC		C	Faible	X	2025
4503	*Corvus corone*	Corneille noire			LC	NA		LC		CC	Faible	X	2025
3465	*Cuculus canorus*	Coucou gris		Article 3	LC		DD	NT		C	Modéré	X	
2706	*Cygnus olor*	Cygne tuberculé		Article 3	LC	NA		LC		C	Faible	X	2025
3482	*Tyto alba*	Effraie des clochers		Article 3	LC			VU		R	Fort	X	2025
2895	*Accipiter nisus*	Épervier d'Europe		Article 3	LC	NA	NA	LC		C	Faible	X	2024
4516	*Sturnus vulgaris*	Étourneau sansonnet			LC	LC	NA	LC		CC	Faible	X	2025
3003	*Phasianus colchicus*	Faisan de Colchide			LC			LC		C	Faible	X	
2669	*Falco tinnunculus*	Faucon crécerelle		Article 3	NT	NA	NA	NT		C	Modéré	X	2024
4257	*Sylvia atricapilla*	Fauvette à tête noire		Article 3	LC	NA	NA	LC		CC	Faible	X	2025
4254	*Sylvia borin*	Fauvette des jardins		Article 3	NT		DD	VU		C	Fort	X	2025
4252	*Sylvia communis*	Fauvette grisette		Article 3	LC		DD	LC		C	Faible	X	2025
3070	*Fulica atra*	Foulque macroule			LC	NA	NA	LC	X*	CC	Faible		2025
3059	*Gallinula chloropus*	Gallinule poule-d'eau			LC	NA	NA	LC		C	Faible	X	2025
4466	*Garrulus glandarius*	Geai des chênes			LC	NA		LC		CC	Faible	X	2025
3302	*Larus argentatus*	Goéland argenté		Article 3	NT	NA		LC		C	Modéré		2020
2440	*Phalacrocorax carbo*	Grand cormoran		Article 3	LC	LC	NA	LC	X*	C	Faible	X	2025
2504	*Ardea alba*	Grande aigrette	Annexe 1	Article 3	NT	LC				AR	Modéré		2025
977	*Tachybaptus ruficollis*	Grèbe castagneux		Article 3	LC	NA		NT	X*	C	Modéré		2024
965	*Podiceps cristatus*	Grèbe huppé		Article 3	LC	NA		LC	X*	C	Faible		2025
3791	*Certhia brachydactyla*	Grimpereau des jardins		Article 3	LC			LC		CC	Faible	X	2025
4142	*Turdus viscivorus*	Grive draine			LC	NA	NA	LC		C	Faible		2024
4137	*Turdus iliacus*	Grive mauvis				LC	NA			C	Faible		2023
4129	*Turdus philomelos*	Grive musicienne			LC	NA	NA	LC		CC	Faible	X	2025
4625	*Coccothraustes coccothraustes*	Grosbec casse-noyaux		Article 3	LC	NA		LC		AR	Faible		2024
2506	*Ardea cinerea*	Héron cendré		Article 3	LC	NA	NA	LC	X*	C	Faible	X	2025
459478	*Delichon urbicum*	Hirondelle de fenêtre		Article 3	NT		DD	NT		C	Modéré	X	2024
3688	*Riparia riparia*	Hirondelle de rivage		Article 3	LC		DD	VU		C	Fort		2024
3696	*Hirundo rustica*	Hirondelle rustique		Article 3	NT		DD	VU		C	Fort	X	2023
4215	*Hippolais polyglotta*	Hypolaïs polyglotte		Article 3	LC		NA	NT		C	Modéré	X	2024
889047	*Linaria cannabina*	Linotte mélodieuse		Article 3	VU	NA	NA	VU		C	Fort	X	2024
3551	*Apus apus*	Martinet noir		Article 3	NT		DD	LC		CC	Modéré	X	2024
3571	*Alcedo atthis*	Martin-pêcheur d'Europe	Annexe 1	Article 3	VU	NA		LC	X*	AR	Fort	X	2025
4117	*Turdus merula*	Merle noir			LC	NA	NA	LC		CC	Faible	X	2025
4342	*Aegithalos caudatus*	Mésange à longue queue		Article 3	LC		NA	NT		C	Modéré	X	2024
534742	*Cyanistes caeruleus*	Mésange bleue		Article 3	LC		NA	LC		CC	Faible	X	2025

OISEAUX

CD_REF	ESPECES		Directive Oiseaux	Protection nationale	LR France Nicheur	LR France Hivernant	LR France Migrateur	LR IDF Nicheur	ZNIEFF IDF	Rareté IDF 2025	Enjeux de conservation	Donnée terrain 2025	Donnée bibliographie
	Nom latin	Nom vernaculaire											
3764	*Parus major*	Mésange charbonnière		Article 3	LC	NA	NA	LC		CC	Faible	X	2025
534750	*Lophophanes cristatus*	Mésange huppée		Article 3	LC			LC		C	Faible	X	2025
534753	*Poecile palustris*	Mésange nonnette		Article 3	LC			LC		C	Faible	X	2025
2840	*Milvus migrans*	Milan noir	Annexe 1	Article 3	LC		NA	NT	X*	AR	Modéré		2024
4525	*Passer domesticus*	Moineau domestique		Article 3	LC		NA	VU		CC	Fort	X	2024
530157	*Chroicocephalus ridibundus*	Mouette rieuse		Article 3	NT	LC	NA	LC		C	Modéré	X	2025
-	-	Mouette sp.									Non défini		2025
3448	*Psittacula krameri*	Perruche à collier			NA			NA		I	Non défini	X	2025
3611	*Dendrocopos major*	Pic épeiche		Article 3	LC	NA		LC		C	Faible	X	2025
3630	*Dendrocopos minor*	Pic épeichette		Article 3	VU			VU		C	Fort	X	2022
3619	*Dendrocopos medius*	Pic mar	Annexe 1	Article 3	LC			LC	X*	AR	Modéré	X	
3608	*Dryocopus martius*	Pic noir	Annexe 1	Article 3	LC			LC	X*	AR	Modéré	X	2025
3603	*Picus viridis*	Pic vert		Article 3	LC			LC		C	Faible	X	2025
4474	*Pica pica*	Pie bavarde			LC			LC		CC	Faible	X	2025
3420	*Columba livia*	Pigeon biset			DD			LC		CC	Faible	X	2024
3422	*Columba oenas*	Pigeon colombin			LC	NA	NA	LC		C	Faible	X	2023
3424	*Columba palumbus*	Pigeon ramier			LC	LC	NA	LC		CC	Faible	X	2025
4564	*Fringilla coelebs*	Pinson des arbres		Article 3	LC	NA	NA	LC		CC	Faible	X	2025
4568	*Fringilla montifringilla*	Pinson du Nord		Article 3		DD	NA			C	Non défini		2022
3726	*Anthus pratensis*	Pipit farlouse		Article 3	VU	DD	NA	EN	X*	C	Très fort	X	2023
4289	*Phylloscopus trochilus*	Pouillot fitis		Article 3	NT		DD	EN		C	Très fort		2025
4280	*Phylloscopus collybita*	Pouillot véloce		Article 3	LC	NA	NA	LC		CC	Faible	X	2025
3036	*Rallus aquaticus*	Râle d'eau			NT	NA	NA	VU	X*	AR	Fort		2025
459638	*Regulus ignicapilla*	Roitelet à triple bandeau		Article 3	LC	NA	NA	LC		C	Faible	X	2024
4308	*Regulus regulus*	Roitelet huppé		Article 3	NT	NA	NA	LC		C	Modéré	X	2024
4013	*Luscinia megarhynchos*	Rossignol philomèle		Article 3	LC		NA	LC		C	Faible		2025
4001	*Erithacus rubecula*	Rougegorge familier		Article 3	LC	NA	NA	LC		CC	Faible	X	2025
4035	*Phoenicurus ochruros*	Rougequeue noir		Article 3	LC	NA	NA	LC		CC	Faible	X	2023
4195	*Acrocephalus scirpaceus*	Rousserolle effarvatte		Article 3	LC		NA	LC		C	Faible		2025
4192	*Acrocephalus palustris*	Rousserolle verderolle			LC		NA	LC		AR	Faible		2025
1958	*Anas crecca*	Sarcelle d'hiver			VU	LC	NA	CR	X*	C	Très fort		2023
4571	*Serinus serinus*	Serin cini		Article 3	VU		NA	EN		C	Très fort	X	2024
3774	*Sitta europaea*	Sittelle torchepot		Article 3	LC			LC		CC	Faible	X	2024
3343	*Sterna hirundo*	Sterne pierregarin	Annexe 1	Article 3	LC	NA	LC	VU	X*	C	Fort	X	2025
199425	*Saxicola rubicola*	Tarier pâtre		Article 3	NT		NA	VU		C	Fort	X	2025
3439	*Streptopelia turtur*	Tourterelle des bois			VU		NA	EN		C	Très fort	X	
3429	*Streptopelia decaocto*	Tourterelle turque			LC		NA	LC		CC	Faible	X	2025
3967	*Troglodytes troglodytes*	Troglodyte mignon		Article 3	LC	NA		LC		CC	Faible	X	2025
4582	*Chloris chloris*	Verdier d'Europe		Article 3	VU	LC	NA	VU		CC	Fort	X	2024

ORTHOPTERES (CRIQUETS, SAUTERELLES, GRILLONS)

CD_REF	ESPECES		Directive Habitats	Protection régionale 1993	Liste rouge IDF	Tendance régionale de 1997 à 2017	ZNIEFF IDF 2024	Rareté IDF	Enjeux de conservation	Donnée terrain 2025	Donnée bibliographie
	Nom latin	Nom vernaculaire									
66268	*Calliptamus italicus*	Caloptène italien			LC			PC	Faible	X	2024
66173	*Euchorthippus declivus*	Criquet des mouillères			LC			AC	Faible	X	2024
837869	*Pseudochorthippus parallelus*	Criquet des pâtures			LC			C	Faible	X	2024
971791	*Gomphocerippus brunneus*	Criquet duettiste			LC			AC	Faible	X	2024
913804	*Gomphocerippus biguttulus*	Criquet mélodieux			LC			C	Faible	X	2024
66159	*Chorthippus dorsatus*	Criquet verte-échine			LC			AC	Faible	X	2024
66114	*Gomphocerippus rufus*	Gomphocère roux			LC			AC	Faible		2024
-	-	Groupe BBM							Non défini	X	
66194	*Oedipoda caerulescens*	Œdipode turquoise		Article 1	LC			AC	Faible	X	2024
227817	*Eumodicogryllus bordigalensis*	Grillon bordelais			LC			PC	Faible	X	
65877	*Conocephalus fuscus*	Conocéphale bigarré			LC			C	Faible	X	
65882	*Ruspolia nitidula*	Conocéphale gracieux		Article 1	LC			AC	Faible		2021
593263	*Roeseliana roeselii*	Decticelle bariolée			LC			C	Faible	X	2024
65740	*Pholidoptera griseoaptera*	Decticelle cendrée			LC			C	Faible		2021
65699	*Platycleis albopunctata albopunctata*	Decticelle chagrinée			LC			AC	Faible		2024
65774	*Tettigonia viridissima*	Grande sauterelle verte			LC			CC	Faible	X	2024
65636	*Leptophyes punctatissima*	Leptophye ponctuée			LC			AC	Faible	X	
65614	*Phaneroptera nana*	Phanéroptère méridional			LC			PC	Faible	X	2024
-	-	Phanéroptère sp.							Non défini	X	
65932	*Nemobius sylvestris*	Grillon des bois			LC			C	Faible	X	2024
65839	*Mantis religiosa*	Mante religieuse		Article 1	LC				Faible	X	

REPTILES

CD_REF	ESPECES		Directive Habitats	Protection nationale	Liste rouge France 2015	Liste rouge IDF 2022	ZNIEFF IDF 2024	Tendances en France	Rareté IDF 2025	Enjeux de conservation	Donnée terrain 2025	Donnée bibliographie
	Nom latin	Nom vernaculaire										
77756	*Podarcis muralis*	Lézard des murailles	IV	Article 2	LC	LC		→	C	Faible	X	2025
77490	*Anguis fragilis*	Orvet fragile		Article 3	LC	LC		↘	C	Faible		2020
77424	*Trachemys scripta*	Trachémyde écrite			NA	NA			I	Non défini		2024